34. 3. F. 15
1
170

LE VOYAGE
OU
LA CONDUITE DU DE'VOYE'
A LA VRAYE EGLISE,
par les principes de la lumiere naturelle pour n'en plus ſortir.

QVI CONTIENT

Une methode aiſée & naturelle pour connoiſtre la veritable Religion ;

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Vtile

Au Catholique pour rendre compte de ſa foy ;
A tous ceux qui ſont ſeparez de la vraye Egliſe pour y rentrer ;
Au Converty pour rendre compte de ſa converſion ;
Enfin à tout le monde pour vivre & pour mourir dans le ſein de l'Egliſe Catholique.

Par M. PIERRE D'IMBERT *Doyen de l'Egliſe Collegiale de Noſtre-Dame de Mariiejolz.*

A PARIS
Chez la veuve de IACQVES BCÜILLERÔT ſous l'allée ſaint Michel vieille court du Palais à l'Ecreviſſe.

M. DC. LXXXII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AU ROY.

SIRE,

Si l'Univers estoit assemblé pour donner au merite l'Empire de tout le monde, VOSTRE MAJESTE' *l'emporteroit sans*

contredit & tout d'une voix ; & voſtre Couronne brille bien moins ſans comparaiſon par ſes rubis & par ſes diamans, que par les qualités Royales qui la ſoutiennent, & qui en forment en Vous une plus belle qui vous donne le titre de Grand, d'Arbitre de l'Univers, de Conquerant de l'Europe, du plus digne & du plus glorieux de tous les Roys.

Un Empereur Romain vouloit que les armes & les loix fuſſent les ornemens les plus auguſtes de la Majeſté Royale. Autour de la voſtre, SIRE, ſont d'une part vos Edits tres juſtes qui vous ont ſoumis l'Etat au point qu'il l'eſt : De l'autre ſont vos Armes glorieuſes

qui apres avoir dompté les Eſtats & les Couronnes les plus ſuperbes, n'ont deſormais qu'a paroiſtre en vos mains pour eſtre toûjours victorieuſes ſans combatre. La reduction de Cazal & celle de Straſbourg, deux des plus importantes places de l'Europe en ſont des preuves toutes nouvelles, & montrent que bien loin qu'on doive craindre, tout tremble au contraire ſous un bras ſi puiſſant, ſi genereux, & ſi invincible, qui ſemble avoir enchaîné meſme la Fortune & les Victoires.

Qu'on vous compare, SIRE, à ce qui fut de plus brave dans toute l'Antiquité, & que pour faire voſtre portrait l'on en

prenne les plus belles couleurs dans l'Hiſtoire, on ne répondra jamais à l'idée que tout le monde a de vos Grandeurs, ny au merite infiny que vous poſſedez: Et on ne doit mettre en paralelle avec VOSTRE MAJESTE' *ceux qui vous ont precedé, que comme les eſſais avec le chef d'œuvre, & comme il n'eſt que le Ciel qui ait pû le faire pour mettre avec la gloire du nom François l'authorité des Roys dans leur plus haute élevation, il n'eſt auſſi que le Ciel qui ait pû nous en donner une vive & naturelle image en la perſonne de* MONSEIGNEUR, *& qui en doive mieux exprimer le merite.*

Vos fils ſeront

Puiſſions nous voir au pluſtoſt

le fruit ſi fort attendu de ſon heureux mariage avec la Princeſſe la plus accomplie de l'Univers, comme elle eſt la plus chere de vos conqueſtes.

comme nouvelles plantes d'olives à l'entour de voſtre table.

Puiſſions nous dans cette profonde Paix voir auprés de VOSTRE MAJESTE' *une belle ſuite des jeunes Princes qui puiſſent apprendre d'Elle à vaincre & à regner.*

Le Seigneur vous beniſſe de Sion & que vous voyez les enfans de vos enfans la paix en Iſraël. Pſeaume 127.

Puiſſions nous voir enſemble la Paix en Iſraël, j'entens dans l'Egliſe, par la reünion de ceux qui en ſont ſeparez. Les Armes laiſſent maintenant les victoires à voſtre pieté qui vous découvre des triomphes encore plus glorieux au ſujet de l'hereſie, qui ſeront ceux de la verité de l'Egliſe Chreſtienne & de la

qualité que vous portez de ſon Fils aiſné, qui vous diſtingue autant des autres Roys du monde, que vous ſçavez vous diſtinguer par le zele admirable que vous témoignez inceſſamment pour l'honneur & pour l'avancement de la Religion.

En effet ſi VOSTRE MAJESTE' *eſtend tous les jours les bornes de ſon Empire, ce n'eſt que pour eſtendre celles de la Religion qu'elle regarde comme le plus ſeur rempart de ſes Eſtats; & s'il eſt conſtant que dans les plus belles entrepriſes vous avez eu toûjours en veüe les intereſts de l'Egliſe, avec laquelle vous avez bien voulu partager vos conqueſtes & vos triomphes: il eſt auſſi certain que vous ne*

voulez

voulez regner ſi abſolument ſur vos Sujets, comme vous faites, que pour faire regner plus abſolument JESUS-CHRIST *dans leurs cœurs par l'exercice de la vraye foy.*

Je ne ſçaurois icy m'expliquer davantage ſur les plus beaux mouvemens du plus genereux Cœur du monde, que je ne parle de Celle qui a eu l'honneur d'en eſtre en quelque façon la Conquerante en meſme tems qu'elle meſme en a eſté la Conqueſte: Quand VOSTRE MAJESTÉ *veille au bien de la Religion & de l'Eſtat, & qu'Elle s'occupe avec tant de Zele à l'avancement de l'une & de l'autre: LA REINE s'employe envers Dieu pour vous attirer*

ſes benedictions ; Elle veille, SIRE, & lors meſme que par le repos vous vous remettez des fatigues que cauſe le ſoin d'un Eſtat ſi floriſſant, vous pouvez ſouvent dire comme l'Epoux des Cantiques, Je dors & mon cœur veille : *Elle veille enfin juſques à ce qu'apres avoir triomphé de tout le reſte, elle vous voye triompher glorieuſement de l'Hereſie par un commun triomphe avec l'Egliſe.*

Ego dormio & cor meum vigilat Cantic. 5.

Si le zele de Voſtre Majeſté pour la Religion, qui éclate ſi fort juſques en la plus ſenſible partie de vous-meſme, m'a porté à écrire pour en faire connoiſtre la verité, la maniere raiſonnable, douce & efficace, dont Elle accompagne ſon zele, a eſté

le modele ſur le quel j'ay conceu la methode douce, raiſonnable & ſolide, pour rappeller à la vraye Egliſe pour toûjours ceux qui en ſont malheureuſement ſeparez: Et ainſi ce petit ouvrage que je prens la liberté de venir offrir à VOSTRE MAJESTE' *eſt en quelque façon un ouvrage de ſon zele, & comme un effet qui vient ſe joindre à ſa cauſe. j'ay ſujet d'eſperer, SIRE, que vous le regarderez de bon œil & que vous luy accorderez même voſtre protection Royale, que je prie* VOSTRE MAJESTE' *de vouloir luy accorder apres qu'elle aura eu la bonté d'en voir le Deſſein ou le Plan qui eſt tracé enſuite: S'il eſt approuvé du plus judicieux Roy*

de l'Univers, je ſuis ſeur qu'il aura l'approbation de tout le monde; comme auſſi que ſi l'heretique ſe laiſſe conduire par les lumieres de la Raiſon, il diſtinguera la vraye Egliſe d'avec celles qui en portent le nom à faux titre.

C'eſt le premier eſſay de ma plume mais non pas le dernier de mon cœur, qui n'aura jamais d'autre mobile que la penſée de plaire à VOSTRE MAJESTÉ, *& de vous témoigner comme je ſuis avec tout le reſpect poſſible,*

SIRE,

Voſtre tres-humble, tres-obeïſſant, tres-fidelle ſujet & ſerviteur P. D'IMBERT, Doyen de Mariüejolz.

LE DESSEIN
OU
LE PLAN DU VOYAGE

DAns le Deſſein de conduire à la vraye Egliſe ceux qui en ſont ſeparés; la Raiſon fera voir clairement à l'Infidele & à l'Athée qu'il y a un Dieu Createur de toutes choſes, dans la premiere Journée. *Le Dévoyé eſt icy tout homme ſeparé de l'Egliſe* *Le Guide eſt icy la raiſon.* Page 1.

La preuve naturelle d'un Dieu fera celle d'une Religion & d'une Egliſe, dans la ſeconde. Page 2.

Le Iuif & le Mahometan ſe joindront icy à l'Infidele & à l'Athée.

Et dans la troiſiéme Iournée la meſme raiſon fera voir avec une pareille force que l'Egliſe de IESUS- Page 22

CHRIST eſt la vraye Egliſe du Dieu vivant parmy toutes les autres Egliſes du monde qui en portent le titre.

Cette Iournée ſe paſſera en de belles Conferences du Guide avec le Dévoyé ſur les marques ſenſibles & divines qui conviennent à l'Egliſe de JESUS-CHRIST & & qui ne peuvent eſtre que les caracteres de la vraye Egliſe.

Page 25. La premiere Conference fera voir que Jeſus-Chriſt ſon Autheur eſt un Dieu, & c'eſt la premiere marque divine de l'Egliſe Chrétienne.

Page 32. La deuxiéme Conference montrera que l'eſtabliſſement, & le progrés de l'Egliſe de JESUS-CHRIST ne peuvent eſtre que de Dieu, & c'eſt la deuxiéme marque divine de ſon Egliſe.

Page 37. La troiſiéme Conference ſe fera

ſur les miracles qui ſont arrivez dans l'Egliſe & Religion de Ieſus-Chriſt, & dont Dieu eſt l'Autheur principal, ils ſont auſſi la troiſiéme marque divine de l'Egliſe Chrétienne.

La quatriéme Conference fera remarquer en la doctrine de Ieſus-Chriſt des propheties claires, une grande pureté, & une ſainteté parfaite, qui ſont les caracteres ſenſibles d'une doctrine divine, & qui feront auſſi la quatriéme marque divine de l'Egliſe de Ieſus-Chriſt & de celle du Dieu vivant. Page 41.

L'Heretique & le Schiſmatique ſe joindront icy à l'Infidele, à l'Athée, au Mahometan, & au Iuif.

Et dans la quatriéme Iournée la Raiſon fera voir clairement qu'il n'y peut avoir qu'une ſeule Egliſe & Religion dans le monde, Page 49.

Page 60. & répondra aux pretextes ſpecieux que donne une Religion, qu'on a comme ſuccée avec le lait, dans une briéve Conference.

Page 64. Dans la cinquiéme Iournée la raiſon montre que parmy toutes les Egliſes qui portent le titre de Chrêtiennes, l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe par cinq marques ſenſibles qui luy ſont propres; & qui doivent appartenir à la veritable Egliſe de IESUS-CHRIST, par autant de Conferences.

Page 68. La premiere marque eſt l'Ancienneté, & c'eſt le ſujet de la premiere Conference.

Page 88. La deuxiéme marque eſt la ſucceſſion des Evêques, c'eſt le ſujet de la deuxiéme Conference.

Page 95. La troiſiéme marque eſt la veritable Miſſion, & c'eſt auſſi le ſujet de la troiſiéme Conference.

Page 102. La quatriéme marque eſt la ſainteté

ſainteté de la doctrine, qui fera le ſujet de la quatriéme Conference.

La cinquiéme marque ſont les miracles, qui ſont l'entretien de la cinquiéme Conference, & ces marques qui toutes enſemble ne conviennent qu'à la ſeule Egliſe Romaine, montrent evidemment qu'elle eſt la vraye Egliſe Chrêtienne, & celle où Dieu veut eſtre ſervy & adoré. Page 113.

Eſtant enfin tous enſemble arrivés dans la vraye Egliſe hors de laquelle il n'y a aucun ſalut à eſperer, nous employons la ſixiéme Journée à trouver le moyen, que Dieu a laiſſé pour nous mettre d'accord en cas de different, pour ne plus faire divorce avec l'Egliſe, en trois Conferences.

La premiere montre évidemment que la ſainte Ecriture preciſément ne peut eſtre ce Moyen, ny Page 124.

la ſeule regle de la foy.

Page 133. La deuxiéme fait voir avec la meſme ſolidité, que l'Eſprit interieur des Religionnaires n'eſt pas le moyen deciſif des differens dans les matieres de la foy.

Page 143. Enfin dans la troiſiéme Conference la Raiſon nous apprend que le moyen que Dieu a laiſſé pour terminer les differens dans les matieres de la foy, ne peut eſtre que la meſme Egliſe, que nous avons apperceuë par le raiſonnement humain, & où nous ſommes déja par un don particulier du Ciel, laquelle Egliſe nous ſçavons eſtre infaillible par la preſence du ſaint Eſprit qui ne doit point l'abandonner juſqu'à la fin des ſiecles; & la lumiere naturelle nous apprend que cela doit ainſi eſtre, afin que bien loin d'eſtre chancelans, nous ſoyons aſſeurez & fermes dans noſtre foy.

LE VOYAGE
OU
LA CONDUITE
DU *DEVOYE'
DANS LA VRAYE EGLISE
par les principes de la lumiere naturelle, pour n'en plus ſortir.

PREMIERE JOURNE'E.

Il y a un Dieu.

*Le Devoyé eſt icy l'Athée & le Payé.

Le Guide. C'Eſt dans un beau jour & par un auſſi beau chemin que nous commençons nôtre Voyage; nous ne ſçaurions nous égarer ſans nous écarter de la raiſon, puiſqu'il n'eſt pas en nôtre pouvoir de trouver dans la penſée

d'un Dieu quelque choſe qui choque le ſens ny la lumiere naturelle ; Or la penſée d'un Dieu eſt la penſée d'un eſtre à qui rien ne manque, & particulierement la perfection dont il eſt queſtion, d'autant plus qu'il la donne aux autres, comme nous verrons dans la ſuite, & qu'elle eſt même la premiere de toutes & comme leur baſe & leur fondement : Et partant c'eſt raiſonner fort juſte de dire qu'à moins que d'y trouver de la repugnance & de la contradiction, on ne ſçauroit nier qu'il y ait un Dieu.

Il faut de toute neceſſité qu'il y ait un Dieu ; autrement il n'y auroit rien au monde. Car enfin s'il eſt conſtant, comme il l'eſt ſans doute par les principes de la lumiere naturelle, que tous les eſtres qui ont eſté & qui ſont, ont pû n'eſtre pas ; il faut conclure avec la même évidence qu'il n'y auroit rien au monde, s'il n'y avoit un eſtre par ſa propre eſſence neceſſaire, qui eût mis les choſes dans l'état qu'elles ſont.

Il n'y auroit aucun mouvement contre la conviction ſenſible des changemens qui arrivent dans l'Univers, ſi on n'en pouvoit remarquer un premier principe, & qui fût diſtinct des choſes müables, à

moins que d'eſtre obligé d'avoüer qu'une choſe pourroit eſtre dans le mouvement ſans y eſtre, & s'engager à l'aveu d'autres principes ſemblables, entierement contraires aux lumieres de la raiſon. Cet eſtre neceſſaire qui eſt la cauſe de l'exiſtence des eſtres, & qui n'a point de cauſe de la ſienne; ce premier principe qui donne le mouvement ſans le recevoird'aucun autre eſt le Dieu que nous cherchons.

L'experience nous apprend que nous ne ſommes pas de nous-mêmes; Ainſi faut-il raiſonner de ceux de qui nous avons receu l'eſtre, de ceux qui les ont precedés, & de tout ce qui peut eſtre dans le ciel & ſur la terre; Et il eſt auſſi malaiſé d'unir dans une même choſe les noms de cauſe & d'effet pour le même égard, qu'il eſt difficile d'aſſembler le neant & l'eſtre, & d'autres contradictions viſibles dans un même ſujet: Il faut donc par une ſuite neceſſaire en venir à une cauſe premiere, qui tient le bout & le premier chaînon dans cette enchaînure, & dans cette ſuite naturelle des cauſes & des effets, & que toutes les creatures ſemblent nous montrer au doigt en même temps qu'elles le beniſſent de leur façon, qu'elles luy font hommage, & que par

Ipſe fecit nos & non ipſi nos. *Pſal.99*

un langage müet elles reconnoiſſent tenir de luy toutes les qualités & toutes les perfections qu'elles poſſedent.

Il eſt de Dieu en cette vie comme du Soleil qu'on ne ſçauroit fixement regarder que dans des miroirs, ou dans les eaux. Dieu dans l'éternité eſt un miroir des creatures infiniment tranſparent; Les Creatures à leur tour ſont dans le tems comme un miroir caſsé dont chaque partie repreſente la Divinité. C'eſt la penſée de l'Apôtre des Gentils, qui aſſeure que les perfections inviſibles de Dieu ſe rendent ſenſibles par le moyen des Creatures qui en ſont les miroirs fideles, c'eſt auſſi la penſée de ſaint Gregoire de Nazianze qui remarque que la plus naturelle expreſſion de la divinité ſont ſes productions au dehors, qui nous la montrent comme le Soleil ſe fait voir à nos yeux foibles dans les eaux par ſon image; en telle façon que de ne pas voir un Dieu dans les Creatures, c'eſt eſtre comme un aveugle en plein midy prés des miroirs ou des claires fontaines.

1. Epiſt. Rom.

Sicut ſolis imagines in aquis quæ infirmis oculis ſolem utcumque oſtendũt. *Greg. Naz. Orat. 2. de Theol.*

Pouvons nous bien faire quelque reflexion aux effets particuliers de la nature, à la multitude, à la varieté, à l'ordre & à la diſpoſition des choſes crées,

à la perpetuité des eſpeces dans une decadence & dans une perte continuelle des individus? pouvons nous enfin conſiderer la perfection de tout cet Univers ſans eſtre perſuadés & parfaitement convaincus d'une divinité?

Voyant ce bel ouvrage du monde & la maniere dont il eſt conduit, faiſons le même raiſonnement que nous ferions à la veuë d'un Navire ſur mer bien gouverné, d'un rare Tableau dans une Egliſe, d'une Maiſon à la campagne baſtie avec toutes les delicateſſes de l'art, d'un Horloge bien monté; & avoüons en même temps que c'eſt un excellent Peintre, qui a fait cette belle peinture du monde, un Pilote bien experimenté qui gouverne cet Univers, un tres-habile ouvrier qui a fait toutes ces choſes, & que c'eſt enfin une intelligence ſouveraine qui a éclairé ce bel ordre & qui y a même preſidé. C'eſt ainſi qu'on a raiſonné depuis le commencement du monde parmy toutes les Nations de la terre qui ont eſté toutes d'accord dans le ſentiment de quelque divinité, & cette lumiere naturelle n'a pas vieilly pour ainſi dire & ne s'eſt pas eclipſée avec les Siecles.

L'Orateur Romain au liv. 2. de la nature des Dieux.

Dire que le monde s'eſt tiré luy-même du neant, cela eſt plus ſurprenant que de vouloir nous perſuader qu'un Paralytique ait pû ſe tirer d'un Puits ſans fonds ou d'un abîme ; Croire que toutes ces choſes que nous eſtimons peu, parce-qu'elles ſont triviales & qui ſont en effet des miracles, ſe font par la force de la nature aveugle ſans qu'une intelligence y coopere : Outre que ce ſeroit eſtre aveugle & ſans raiſon parmy tant de lumieres & de raiſons naturelles ; que ce ſeroit renoncer au ſentiment commun de toutes les nations & au clair témoignage des ſens, ce ſeroit auſſi degenerer de la condition de l'homme que Tertullien dit eſtre naturellement Chreſtien dans cette connoiſſance d'un Dieu.

Tertul. Apol. 17

Vouloir que le monde ait eſté de toute eternité de la maniere qu'il eſt, pour mettre la confuſion dans les Genealogies ; outre que ce n'eſt point éviter la force & la ſolidité de nos raiſons, c'eſt plûtôt vouloir embaraſſer un eſprit, que de l'éclaircir dans la recherche de la verité, puiſqu'il eſt conſtant que le monde ne s'eſt pas donné l'eſtre, puiſqu'on n'en peut remarquer quelque partie qui ne dépende d'une autre & qui ne ſoit com-

priſe dans l'ordre naturel & reglé des cauſes qui demande que les dernieres viennent des moyennes, & les moyennes d'une premiere qui eſt un Dieu, Createur de toutes choſes de qui nous recevons la vie, le mouvement & l'eſtre.

Il ne faut pas paſſer plus avant, encore bien que nous le puſſions, dans les preuves d'un Dieu, d'autant moins que je ſuis perſuadé que vous en eſtes pleinement convaincu.

Le Devoyé. Il faut que je vous avouë que je ne puis que me rendre à vos raiſonnemens, dont la clarté va du pair avec leur ſolidité. Vous avez en effet mis les choſes dans un ſi beau jour, que pour m'oſter le ſentiment d'un Dieu Createur du monde, il faudroit m'oſter les yeux, le ſens & la raiſon: je ſens auſſi mon eſprit plus content, & mon cœur plus tranquille qu'il n'eſtoit lors que je ne voulois point connoiſtre un Dieu.

Mais puiſque vous m'acordez la liberté de vous dire mes ſentimens, il faut que j'avouë qu'à juſte titre vous me donnez le nom de *Devoyé*. J'ay fait pendant ma vie des égaremens furieux ſans parler de celuy de la Religion, comme

vous pretendez me le perſuader; les paſſions ont ſouvent renverſé ma raiſon, & obſcurcy cette lumiere naturelle ſans l'eſteindre, moins encore la ſyndereze de la conſcience qui par ſes remors rendoit amers les plus doux & les plus beaux plaiſirs de la vie; je voulois bien éloigner cet ennemy de mon repos, mais je ne le pouvois ſans m'éloigner de moy-même; je voulois étoufer ces reproches & emouſſer la pointe de ces remors; mais j'eſtois comme qui voudroit avec de l'huile eſteindre un grand feu; je voulois me faire un Dieu à ma mode qui vît de bon œil ma vie abominable, qui fût criminel & pecheur comme ceux des Payens pour conſacrer mes crimes & mes pechez, ou qui ne fût pas juſte pour les punir: mais la raiſon eſtoit un écüeil à tous ces projets, mon cœur parmy des paſſions ſi contraires eſtoit comme une mer agitée, j'euſſe voulû qu'il n'y eût eu, ny Dieu, ny raiſon; Et lors que pour calmer l'orage je tâchois d'établir ces principes dans mon cœur, il s'y en élevoit un plus grand, & j'entendois une voix en moy plus forte qui me donnoit un démentir, ma langue même dans les maux impreveus invoquoit

Impii quaſi mare fervens Eſai. 57

Celuy qui n'a pas de Religion, & que la Nature & la Raiſon ſollicitent à en prendre quelqu'une, & celuy que la naiſſance où l'aveuglement ont engagé dans une mauvaiſe Religion, & que la conſcience inſpire inceſſamment à chãger, & à en prendre une meilleure, ſont également embarraſſés, & ne ſçavent comment s'y prendre: Cette Methode briéve & aiſée paroiſt comme un flambeau pour donner un grand jour à leur conduite & pour leur montrer un chemin auſſi aiſé & naturel qui les mene dans la veritable Religion, en telle ſorte que perſonne ne peut avec raiſon trouver à redire à leur conduite, & eux-meſmes ne peuvent pas douter raiſonnablement de leur foy, s'ils ſuivent ces lumieres. Cette Methode briéve & aiſée ſe preſente au Catholique

pour l'asſeurer dans ſa foy, en telle ſorte qu'il peut rendre compte de ſa conduite à Dieu même, à qui il peut dire au jour du jugement ce que dit Richard de ſaint Victor au livre qu'il a fait ſur la Trinité: *Seigneur ſi j'ay eſté trompé en ma foy, c'eſt vous-meſme qui m'avez trompé, puiſque ma croyance a eſté confirmée par tant de marques ſenſibles, dont vous pouviez eſtre ſeul l'Autheur.*

Domine ſi error eſt quem credim⁹, à te decepti ſumus, iſta enĩ iis ſignis cõfirmata ſũt quæ nonniſi à te fieri potuerunt. *Richard. à ſancto Victore Lib. de Trinit.*

quoit cette Divinité que mon cœur ne vouloit point reconnoiſtre.

Voulant donc m'accorder malheureuſement avec moy même, je frequentois les Athées & me rendois dans leurs aſſemblées ſecretes pour y apprendre leurs ſentimens. S'il y avoit un Dieu diſoient-ils, il diſpenſeroit mieux les biens, ou les maux de la vie, les proſperités ſeroient le partage des bons, comme auſſi les mal-heurs & les adverſitez ſeroient celuy des méchans ; or il arrive tout le contraire. Cette conduite me ſembloit peu raiſonnable & me donnoit quelque penchant à croire qu'il n'y avoit point de Dieu.

Le Guide. Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez convaincu par vous-même d'une divinité. Quel lieu en effet aviez-vous de vous affliger parmy tant de plaiſirs ? quel ſujet aviez-vous de craindre & de vous inquieter de la ſorte parmy tant de ſeuretés ? La raiſon, qui d'un côté vous propoſoit le bien & le mal, de l'autre vous donnoit à connoiſtre un Souverain qui commande, & qui défend ; qui punit, & qui récompenſe ; Et bien que la paſſion pût aveugler voſtre cœur pour luy en faire faire un deſaveu,

voſtre cœur n'eût ſçeu dominer voſtre eſprit, ainſi prevenu de la connoiſſance evidente & naturelle d'un Dieu à laquelle vous deviez le ranger pour eſtre bien d'accord avec vous-même; vous auriez reſſenty ſans doute le même plaiſir que vous recevez maintenant depuis que vous reconnoiſſez qu'il y a un Dieu, & cette voix qui annonçoit le même Dieu a tous les ſentimens les plus ſecrets de vôtre cœur & qui y cauſoit du trouble, bien loin de vous eſtre deſagreable, auroit avec celle de toutes les creatures formé un concert divin dont l'harmonie vous auroit charmé.

Et pour répondre au raiſonnement de ces libertins avec qui vous aviez fait des habitudes ſi étroites, je dis qu'il auroit quelque force, ſi le bonheur de l'homme conſiſtoit dans les biens de cette vie mortelle; mais leur peu de durée & leur inſuffiſance à nous produire une ſatisfaction entiere, nous perſuadent bien le contraire, nous attendons une vie meilleure dans la poſſeſſion du ſouverain bien qui ſeul peut remplir la capacité de nôtre cœur, & c'eſt où l'on ne peut arriver que par le moyen de la vertu, laquelle ſe pratique bien mieux dans les adverſités,

que dans les proſperités de la vie & dans l'abondance, qui ne tombent aux méchans en partage, que par un juſte jugement de Dieu, qui veut par ce moyen les recompenſer de quelque bien qu'ils font en cette vie, pour ne leur rien devoir en l'autre; ce ſont comme ces victimes couronnées de fleurs que l'on conduiſoit autrefois au ſacrifice dans cet équipage, Dieu les punit avec plus de ſeverité par ce pardon apparent, & par cet abandon funeſte à leurs paſſions en leur laiſſant les moyens de les aſſouvir. Je vous laiſſe à examiner, ſi c'eſt eſtre heureux, de ne l'eſtre que dans ce monde qui paſſe comme un éclair.

Ducit eos tãquam ad victimã præparatos. Aug. ſup. Pſal.

DEUXIE'ME JOURNE'E

Du voyage ou de la conduite du Devoyé à la vraye Egliſe, par les principes de la lumiere naturelle.

Il y a une Religion.

Le Devoyé. IL m'a ſemblé de voir une échelle depuis la terre juſqu'au ciel, par où nous montions enſemble avec d'autant plus de joye & de plaiſir,

que nous nous promettions d'arriver enfin au comble de nos desirs en la possession du souverain bien. Il m'a semblé en suite de voir un vaste ocean qui s'écouloit en divers endroits, & en des manieres differentes & qui formoit des ruisseaux agreables & des fleuves rapides & delicieux, qui apres avoir coulé au tour de la terre s'alloient rendre & precipiter dans leur principe. Emporté par les vagues de ces torrens, je m'imaginois estre de même que celuy qui flottant sur les eaux est sur le point de faire un triste naufrage, que je ne pouvois aussi éviter si vous ne fussiez promptement venu au secours. Estant revenu à moy-même la lumiere du jour me paroissoit plus belle & la vie plus chere; je faisois remarquer à tout le monde les dangers que j'avois échapés avec un plaisir qui ne se peut exprimer, pendant que mon cœur estoit plein de sentimens de reconnoissance & ma langue de benedictions dans la veuë d'un si grand bienfait, que vous rendiez encore plus signalé par vos empressemens à chercher à la faveur d'un flambeau des Pilotes bien entendus & un bon Vaisseau pour me conduire au port avec seureté. Vous adjoûterez aux sentimens que j'ay

toûjours cûs de voſtre bel eſprit, ſi toutes fois on y peut adjoûter quelque choſe, *& eris mihi magnus Apollo*; ſi vous avez la bonté de me developper ces enigmes.

Le Guide. S'il eſt vray que les ſonges ſont d'ordinaire les idées de ce qui nous eſt arrivé pendant le jour, nous pouvons dire, que cette premiere viſion peu differente de celle de cet ancien Patriarche eſt une parfaite expreſſion de la journée d'hier. Cette echelle que vous avez veuë depuis la terre juſqu'au ciel ſont les creatures qui comme autant d'echellons & de dégrés naturels nous menerent à la connoiſſance de la cauſe premiere qui fait noſtre ſouverain bien. C'eſt Dieu même, qui nous eſt encore tres-bien repreſenté par ce vaſte ocean, c'eſt ainſi que l'appelle ſaint Denis, il eſt auſſi ſuivant le ſentiment de ſaint Gregoire de Nazianze une ſource infinie d'eſſence, les creatures qui en ſont des ecoulemens ſenſibles dans leur état peu durable ne ſont pas moins fidellement exprimées par ces ruiſſeaux & par ces fleuves coulans, car comme les flots ſe pouſſent inceſſamment les uns les autres, & ſe dérobent à veuë d'œil, les creatures & les temps en font de même. La deuxiéme viſion eſt donc

Geneſ. 29.

Oceanus pulchri & boni. Pelagus eſſentiæ.

Omnes morimur, & ſicut aquæ dilabimur ſuper terram. 2. Reg. 14.

une image de voſtre état paſſé, lors qu'emporté par la rapidité des plaiſirs des creatures, & par les charmes de la volupté vous ne pouviez éviter de perir ſans reſſource, ſi je ne vous euſſe donné un auſſi prompt ſecours; Elle ne l'eſt pas moins de noſtre eſtat preſent où nous cherchons à la faveur du flambeau de laraiſon, le vaiſſeau de l'Egliſe, & les gens que Dieu a deſtinez pour nous conduire au port de l'éternité bien-heureuſe. Allons donc ſous de ſi bons augures, & puiſque le Ciel ſemble favoriſer noſtre deſſein faiſons agreablement la journée.

L'établiſſement d'une Divinité fait celuy de la Religion; & l'un eſt auſſi évident & auſſi neceſſaire que l'autre. Il eſt ſeur, que ſi par les principes naturels, l'excellence eſt le motif le plus preſſant de l'eſtime & de l'honneur; la bonté ne l'eſt pas moins de la reconnoiſſance & de l'amour.

La penſée d'un Dieu, c'eſt à dire, d'un Eſtre, qui a une excellence & une bonté ſouveraine, d'une ſuite naturelle demande un honneur & un culte ſuprême, une reconnoiſſance & un amour particulier, & c'eſt ce que je nomme Religion, qui eſt un ſentiment que nous ſuçons, pour ainſi

dire, avec le lait, un ſentiment, dis-je, qui va enſemble avec la connoiſſance d'un Dieu.

Qui eſt-ce qui porta, dit la Bouche d'or, Caïn à ce devoir religieux d'offrir à Dieu de ſes fruits? ce ne fut autre mobile que la conſcience. Ce fils aiſné de noſtre premier Pere ſçavoit fort bien que Dieu n'avoit point affaire de ſes biens, mais la nature & la raiſon luy donnoit à connoiſtre, que Dieu demandoit quelque témoignage exterieur de reconnoiſſance & de religion; il pouvoit dans la même école de la raiſon apprendre qu'il devoit offrir à Dieu ce qu'il avoit de plus exquis & de meilleur, & s'il euſt profité de cette leçon, il n'auroit pas envié ſans doute à ſon frere Abel, un bonheur qu'il ſe ſeroit rendu commun par une même conduite. Que preſque tous les peuples, & meſme les plus ſauvages dans tous les ſiécles ayent eu la connoiſſance de quelque Divinité, & les ſentimens d'une Religion, ce n'eſt pas une foible preuve de cette perſuaſion évidente & naturelle, non ſeulement d'une Divinité, mais auſſi d'une Religion que nous cherchons. Il eſt vray qu'ils ont fait de tres-mauvaiſes applications de ces premiers

Chryſ. hom. 18. in Geneſ.

ſentimens de la nature, auſſi bien que d'étranges équivoques, en donnant le nom de Dieu & ſon culte, à des creatures & à des Idoles. Ces premiers ſentimens ont eſté comme des claires fontaines, qui dans leur ſource ſe meſlent avec des eaux bourbeuſes & impures; le cœur de ces peuples n'a pas conſulté leur raiſon, qui les euſt reglez ſans doute, mais au contraire, leur eſprit s'eſt aveuglement laiſſé entraîner à leur cœur; & prenant le mauvais exemple & la paſſion pour regle, à rendu à des creatures & à l'ouvrage de l'homme, ce qui n'eſtoit dû qu'au ſeul Createur. C'eſtoit une faute que la raiſon, à moins d'eſtre préoccupée, pouvoit aiſément corriger, & c'eſt pour cela meſme que l'Apoſtre des Gentils veut qu'ils ſoient ſans excuſe, de ce qu'aprés avoir connu Dieu par les lumieres de la raiſon, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu.

Commencement de l'idolatrie.

Rom. 1.

Toûjours il eſt vray de dire, que le ſentiment d'une Religion l'a emporté ſur la forte inclination que la nature a imprimée au fonds de noſtre ame, de vouloir nous conſerver dans une entiere liberté; & c'eſt de là même qu'on peut tirer une conviction évidente, non ſeulement de l'eſtre d'un Dieu

Dieu, mais auſſi d'une Religion, puiſque s'il y euſt eu lieu, & que l'on euſt pû, on n'auroit pas manqué de combatre ces ſentimens: & toutes les inclinations de l'homme auroient eſté ſans doute dans la conſpiration pour favoriſer & pour ſoûtenir un deſſein ſi naturel.

Le Devoyé. J'avouë qu'il faut qu'il y ait une Religion, puiſqu'il y a un Dieu; mais il eſt bien-malaiſé de venir à la connoiſſance d'une Religion divine, par les principes de la lumiere naturelle.

Le Guide. Il importe de connoiſtre la difference de l'eſtat d'un homme qui n'eſt pas fidelle, d'avec celuy qui a la foy; En ce dernier la foy prévient toûjours la raiſon, & celle-cy ne doit ſe conduire que par les lumieres de celle-là; En l'infidelle, la raiſon precede la foy, & pour parler comme le Docteur Angelique, elle marche devant, elle peut diſtinguer une Religion divine par les caracteres qu'elle en a, qui ſont de l'étenduë de ſes lumieres; & pour mieux éclaircir les choſes, ſuivez moy dans le raiſonnement qui ſuit.

Ratio præambula ad articulos fidei. *D. Thom. art. 2. queſt. 2.*

Un eſtre, je ne dis pas infiniment parfait, mais qui eſt diſtingué ſeulement par quelque caractere de raiſon, ſe fait auſſi

diſtinguer, en ce qu'il ſe propoſe toûjours une fin dans toutes ſes actions, & les moyens pour y arriver. Croyez-vous que Dieu ait fait l'homme en aveugle, ou qu'il n'ait pas poſſedé une entiere liberté dans ſa creation? A-t-il laiſſé ſon œuvre la plus belle qui ſoit ſortie de ſes mains, imparfaite, & meſme dans le deſeſpoir de ſa perfection & de ſon bonheur? Pour mettre cette penſée dans un plus beau jour, ſuivons, je vous prie, le raiſonnement de ſaint Thomas. Vous voulez bien ſuivre le chemin frayé par un Ange.

Lib. 3. contra Gētes.

Comme il nous paroiſt par les lumieres de la raiſon, que Dieu eſt auſſi parfait dans ſa conduite & dans ſes œuvres, qu'il l'eſt dans ſa nature, il n'eſt pas moins ſeur qu'il auroit manqué d'intelligence & de ſageſſe, ſi en créant l'homme il ne l'avoit rapporté comme les autres choſes, à la fin, qui luy fuſt propre pour y trouver ſa perfection avec ſon bonheur. Il eſt certain que l'homme n'eſt point ſatisfait ni en l'une ni en l'autre des parties qui le compoſent, & qu'il ne trouve point ſon bonheur, ni dans les biens ſenſibles, ni dans les biens ſpirituels de cette vie. Le deſir de ſon ame, l'étenduë de ſon cœur égale à celle de ſon eſprit, donne lieu de croire que ſon bon-

heur naturel, n'eût pû eſtre que dans la contemplation d'un objet infini en perfection, à connoiſtre & à aymer Dieu de la meilleure maniere qu'il euſt pû eſtre naturellement connu & aymé; car enfin quelle ſatisfaction à tenir inceſſamment les yeux ſur la terre, ſans regarder le Ciel? Quelle ſatisfaction, dis-je, euſt eu l'homme dans la poſſeſſion des biens naturels, s'il n'eût baiſé la main de ſon Bienfaicteur, qui les luy départoit avec tant de liberalité; ſi enfin la reconnoiſſance ou la Religion n'eût mis l'achevement à ſon plaiſir? Quelque choſe qui fuſt arrivée dans cét ordre de la Providence, il eſt certain que Dieu créant l'homme pour une fin ſurnaturelle, & l'élevant à la poſſeſſion de luy-meſme & aux moyens d'y arriver, qui ne ſont autres qu'une Religion divine a élevé ſon bonheur au deſſus de ſes forces & de ſes lumieres naturelles. Ces diſpoſitions de graces, ces deſſeins de miſericorde cachez en Dieu ont dû eſtre publiés au monde pour ne luy eſtre point inutiles. Dieu a parlé en effet dans la Loy ancienne par ſes Propheres, & dans la Nouvelle par ſon Fils bien-aimé, il a ouvert ſon cœur, & nous a confié les ſecrets de ſon amour; il a donné à connoiſ-

tre la maniere dont il veut eſtre ſervi & adoré, & ce qui met les hommes hors d'excuſe; c'eſt que ce langage de Dieu n'eſt pas en quelque façon au deſſus de leur ſphere & hors de leur étenduë, il a pû eſtre connu & entendu de tous: car enfin encore que la raiſon ne puiſſe pas ſe porter directement au bonheur ſurnaturel, ni à la connoiſſance d'une Religion divine, & que la revelation ait eſté à cét égard abſolument neceſſaire; Dieu a laiſſé des moyens qui ſont de l'étenduë de la lumiere naturelle pour nous faire connoiſtre ſa revelation & ſon langage; il a laiſſé des marques ſenſibles pour diſtinguer la vraye Egliſe, qui eſt dépoſitaire des revelations divines, & des plus hauts myſteres de la foy: c'eſt ce que nous verrons mieux dans la Journée ſuivante.

Mais avant toutes choſes il eſt à propos d'obſerver, que Dieu a tellement ordonné les choſes en ce qui concerne la fin pour laquelle il les a faites, qu'il veut que chacune s'y porte par ſon action propre, avec cette difference, qu'à l'égard des creatures qui ſont dépourveuës de ſens & de raiſon, Dieu ſupplée à leur défaut, & n'y trouvant aucune reſiſtance les conduit infailliblement

à leur fin; à l'égard des creatures qui ſont doüées de raiſon & de liberté, Dieu s'accommode à leur nature, & marie, pour ainſi dire, ſa grace avec leur volonté, en telle façon que l'action, qui eſt comme la fille de ce mariage, eſt à l'une & à l'autre; Dieu les meut & les conduit d'une telle maniere, qu'il veut qu'elles s'y aident. Or ſi elles ſuivent cette conduite de Dieu que Saint Denys exprime *par un Cercle amoureux*; ſi elles, dis-je, ſuivent le penchant de ſa grace, elles remontent aſſûrément à leur principe, & arrivent à la fin pour laquelle Dieu les a faites, qui n'eſt autre que la poſſeſſion de luy-meſme, & c'eſt où elles trouvent leur bonheur. Or les démarches par leſquelles on va à Dieu ſont la connoiſſance qu'il nous donne de luy-meſme, pour l'aymer, & pour le ſervir, qui ſont les actions d'une Religion divine; Et dans tout le monde l'Aſſemblée des gens qui font profeſſion de cette Foy & de cette Religion, c'eſt ce que j'appelle l'Egliſe du Dieu vivant, & celle où il veut eſtre ſervi & adoré.

Non ego ſed gratia Dei mecũ. 7. Cor. 19.

Circulo amatorio.

TROISIE'ME JOURNE'E,

Du Voyage ou de la conduite du * Devoyé dans la vraye Egliſe.

* *Le Devoyé eſt icy l'Athée, le Payen, le Iuif & le Mahometan.*

De toutes les Egliſes du monde, l'Egliſe Chreſtienne eſt la vraye Egliſe du Dieu vivant.

Le Devoyé. UN Voyageur qui va dans un lieu où il n'a jamais été, quand il rencontre deux ou pluſieurs chemins, eſt en de grandes perplexitez; il ne ſçait s'il doit tourner à droit ou à gauche, il regarde de tous coſtez pour découvrir quelqu'un qui luy apprenne le chemin: je ſerois aujourd'huy dans la meſme peine à la rencontre de pluſieurs Religions, qui partagent le monde, ſi je n'avois le bonheur d'eſtre en voſtre compagnie & ſous une conduite ſi éclairée, la charité auſſi vous engage à me bien conduire.

Le Guide. Dans cette peine un Voyageur qui va dans une grande ville prend le chemin le plus frayé. Faiſons-en de meſme, & preferant à toutes les autres Religions celle de JESUS-CHRIST,

qui eſt la plus eſtenduë qui ſoit au monde, (auſſi prend-elle à juſte titre le nom de Catholique,) montrons dans cette journée que nous employerons en de belles conferences, comme l'Egliſe Chreſtienne eſt la vraye Egliſe de Dieu vivant; nous en aurons une conviction telle que nous pouvons ſouhaiter; s'il nous paroiſt qu'elle ait quelque choſe de divin; c'eſt ce que nous pouvons aiſément connoiſtre par les marques divines qui l'accompagnent, d'autant plus encore qu'elles ſont de l'étenduë des ſens & de la lumiere naturelle. Pour eſtre encore plus ſçavant de cette conduite il faut preſupoſer qu'on peut en trois façons connoiſtre une choſe, par ſon eſſence, par les proprietés qui en derivent, & par les circonſtances qui l'accompagnent : c'eſt de cette derniere façon dont preſque tout le monde ſe ſert d'ordinaire pour connoiſtre les choſes.

Pour connoiſtre l'Egliſe par ſon eſſence, il eſt certain qu'il faut eſtre ſçavant de la verité de la doctrine qui en eſt la forme & comme l'ame; mais ce n'eſt pas un moyen propre aux Ignorans, ny aux Payens, ny aux Infidelles à qui la verité de nos myſteres eſt auſſi inconnuë que l'Egliſe même; & ſi nous n'avions

pas d'autre moyen pour la connoiſtre, il faudroit eſtre fidelle avant même que d'avoir la foy. Cette conduite ſe détruit elle même par une contradiction viſible.

Cherchant la connoiſſance de la vraye Egliſe, la lumiere naturelle nous apprend, que pour y reüſſir nous devons employer un moyen aiſé & propre à tous les hommes de quelque état & qualité qu'ils ſoyent, qui ont un même intereſt en l'affaire du ſalut; Et c'eſt cette derniere maniere de connoiſſance qui nous vient des marques & des circonſtances dont tout le monde eſt capable, d'autant plus encore que ces marques ſont de l'étenduë des ſens & de la lumiere naturelle, que Dieu aſſiſte toûjours de quelques graces ſurnaturelles, ſi on n'y met obſtacle, & par ce moyen nous recevons autant d'aſſeurance de la vraye Egliſe qu'il en faut; nous n'aurions pas raiſon dans cet état d'en demander une plus grande : il eſt auſſi ſeur que ſi nous témoignons noſtre fidelité à cooperer à ces premieres lumieres, nous recevons de Dieu le don de la foy.

C'eſt donc par les marques ſenſibles & divines que nous connoiſtrons que l'Egliſe

gliſe Chreſtienne a quelque choſe de divin, & qu'elle eſt la vraye Egliſe du Dieu vivant; ce ſera par autant de conferences.

LA PREMIERE CONFERENCE & la premiere marque divine de l'Egliſe Chreſtienne.

JESUS-CHRIST *ſon Autheur eſt un Dieu.*

Le Guide. NOus arreſtant à cette derniere ſorte de connoiſſance qui tombe ſous les ſens, & qui eſt de l'étenduë de la lumiere naturelle, nous pouvons dire que c'eſt ainſi que les Juifs & les Gentils ont premierement connu JESUS-CRHIST, la ſocieté qu'il a établie, la doctrine qu'il a prêchée; ils ont connu JESUS-CHRIST à ſa taille, aux traits de ſon viſage, à la maniere de converſer parmy eux & aux autres circonſtances par leſquelles nous connoiſſons ordinairement les choſes; ils ont, diſ-je, connu de cette façon JESUS-CHRIST homme, ſans connoiſtre qu'il fuſt un Dieu; ils ont oüy ſa doctrine ſans connoiſtre qu'elle fût vraye ou fauſſe; ils ont veu cette aſſemblée compoſée de ſes

Apoſtres & de ſes Diſciples ſans ſçavoir qu'elle fût l'Egliſe où Dieu vouloit eſtre ſervi & adoré.

Ils ont été enſuite témoins oculaires de la ſainteté de JESUS-CHRIST, de ſes converſions & de ſes autres œuvres merveilleuſes, ils luy ont oüy dire qu'il eſtoit Fils de Dieu, & il a confirmé ſes paroles par pluſieurs & grands miracles. Se ſervant de la raiſon & des lumieres naturelles, ils ont pû & dû faire ces reflexions, ſi cet homme eſt ſaint, comme nous ne ſçaurions le nier, à moins que de vouloir renoncer au témoignage de nos ſens & de nos conſciences; il eſt Dieu puiſqu'il l'aſſeure; s'il ne l'eſtoit pas, il ſeroit en cela même le plus impie & le plus méchant homme du monde.

Ioſephe Hiſtorien Iuif parle de la ſainteté de Ieſus-Chriſt. liv. 18. chap. 4.

Ils ont pû dire: Cet homme qu'on appelle JESUS-CHRIST du lieu de Nazareth, qui eſt de cette taille, qui a ces traits de viſage & cette façon de faire, eſt auſſi ſaint dans ſa conduite qu'il l'eſt dans ſa doctrine; il confirme ce qu'il dit par des miracles, par des propheties qui ne ſont propres qu'à Dieu, & par tant de témoignages du Ciel; il faut de toute neceſſité que Dieu ſoit avec luy d'une maniere toute extraordinaire, bien d'a-

vantage, il faut qu'il ſoit Dieu luy-même comme il l'aſſeure, & qu'il le donne à connoiſtre ouvertement par ſes œuvres, à moins que de vouloir blâmer & noircir ce qu'il y a de plus ſaint dans le ciel & ſur la terre, de faire paſſer pour un impoſteur achevé cet homme qui ſe dit fils de Dieu ſans l'eſtre, d'accuſer enfin Dieu même qui opere en luy tant de merveilles de vouloir nous ſurprendre ou conſpirer à vouloir nous tromper. C'eſt ainſi que raiſonna le Centurion & les Bourreaux, lors qu'ils firent un aveu public de la divinité de JESUS-CHRIST à la veuë des miracles qui parurent aux yeux de tout le monde à ſa mort & à ſa reſurrection. Verè filius Dei erat iſte. *Marc.* 15.

Outre ces convictions qui ſont venuës des ſens, & qui ont eſté communes aux Gentils & aux Juifs, ceux-là ont eu les écrits des Sibylles & particulierement ceux de la Sibylle Erithrée qui a clairement predit la naiſſance, la vie, la mort, la reſurrection de JESUS-CHRIST & la grandeur de ſon Empire; il n'y a pas lieu de craindre que ſes écrits ayent eſté ſuppoſés, puis qu'avant même la venuë de JESUS-CHRIST l'Orateur Romain en rapporta les oracles en plein Senat Lib. de divinat.

avec ſa force & ſon eloquence ordinaire. Cela pourroit avoir obligé l'Empereur Auguſte de mettre ces vers prophetiques, dans un cabinet doré ſuivant les remarques de ſon Hiſtorien, c'eſt auſſi par ces predictions que les premiers Peres ont convaincu les Payens de la verité de l'Egliſe Chreſtienne. Ceux-cy, c'eſt à dire les Juifs, ont eu les Ecritures dont Dieu les avoit rendus les dépoſitaires, dans leſquelles, s'ils n'euſſent eſté aveuglez par leur paſſion; ils auroient pû voir comme en de belles glaces non ſeulement le portrait au naturel du Meſſie que Dieu avoit promis à leurs Peres, pour la gloire & pour la redemption d'Iſraël, mais encore remarquer les circonſtances de ſa venuë, de ſa vie, de ſa mort en la perſonne de cet homme avec qui ils ont eu le bonheur de converſer, leſquelles ont eſté predites de meſme façon par un grand nombre de Prophetes qui pour avoir vêcu dans des ſiecles differens & dans une grande ſainteté de vie n'ont pû donner le moindre ſoupçon de mauvaiſe foy, ny d'aucune intelligence pour vouloir les ſeduire. Les anciennes écritures ſont dans un ſi parfait accord, non ſeulement entre elles

Suet. in Auguſt.

Sa venue Geneſ. 48. Dan. 9. Le lieu de ſa naiſſance. Mich. 5. l'adoration des Roys 71. ſes miracles Iſai. 35. ſa mort. L'étendue de ſon Empire &c. Pſal. 21. Iſai 11. 72. &c.

mais auſſi avec les nouvelles & celles du nouveau teſtament, qu'il faut avoir le cœur bien endurcy pour ne pas en entendre l'harmonie & pour n'en eſtre toûché.

Mais ſçavez-vous bien qu'eſt devenu ce peuple meurtrier de leur Dieu & du noſtre, n'eſt-il pas diſperſé dans tous les coins du monde pour en eſtre le rebut & l'opprobre ? Apres quoy nous pouvons ainſi raiſonner avec le grand Cardinal de France : Ou Jeſus-Chriſt diſoit vray, lors qu'il aſſeuroit eſtre le fils de Dieu, ou il ne diſoit pas vray ; s'il diſoit vray, les Juifs ont eu grand tort de le faire ainſi mourir, & ils ſont punis avec juſtice du deïcide qu'ils ont commis en cette adorable Perſonne ; s'il n'eſtoit pas Dieu comme il l'aſſeuroit bien loin de meriter des peines, le ciel a dû s'intereſſer à reconnoiſtre une ſi belle action par des recompenſes proportionnées, & par conſequent il ſera bien mal-aiſé de juſtifier la conduite de Dieu ſur eux toute contraire dans les diſgraces qui leur ſont arrivées depuis & qui ont duré tant de ſiecles ; il ſera auſſi difficile d'accorder la gloire & lelevation de l'Egliſe enoncée dans les écritures qu'ils ont en

Le Cardinal de Richelieu.

main avec l'ignominie & la honte où ils vivent.

Le Devoyé. Prendre un homme & un homme crucifié pour un Dieu, cela eſt bien difficile à concevoir.

Le Guide. J'en demeure d'accord, mais vous m'avoüerez auſſi qu'il eſt bien difficile de concevoir que toutes ces merveilles dont je viens de parler viennent d'un homme qui n'eſt pas Dieu; Et afin que cet état d'un Dieu homme ne vous ſoit pas un ſujet de ſcandale, comme il le fût aux Juifs, il faut ſçavoir qu'apres l'offence de l'Ange dans le Ciel & celle de l'homme dans le Paradis tereſtre dont Dieu avoit voulû éprouver la fidelité par les commandemens qu'il leur y fit; il n'y avoit auſſi qu'un Dieu qui pût en rigueur de juſtice ſatisfaire à un Dieu offenſé. Le Verbe eternel ſeconde perſonne de la ſainte Trinité laiſſant l'Ange dans ſon peché par ſon juſte & ſon profond jugement s'eſt rendu caution pour l'homme comme étant plus foible & plus fragile, & a payé ſes debtes dans l'humanité qu'il a priſe ſemblable à la noſtre, ſi vous en exceptez l'ignorance & le peché, & pleinement ſatisfait à la juſtice divine; de maniere que l'état de

Quæ non rapui tũc exolvebam. *Pſal.* 68.

la vie ſouffrante du Sauveur a eſté ſubordonné à la ſageſſe infinie de Dieu, comme il n'a eſté qu'une ſuite de ſon decret plein de miſericorde envers les hommes, & de l'acceptation volontaire & amoureuſe du fils, & les ſupplices de ſa mort n'ont eſté pour ainſi dire que les inſtrumens de ſon amour infini envers nous juſques là que l'effuſion du ſang de JESUS-CHRIST, qui à l'egard des Juifs a été un crime le plus grand & le plus enorme qui fût jamais, a merité infiniment à l'egard du Sauveur le pardon même du crime de ceux qui l'ont cruellement répandu ; Mais pour ſoûmettre tout le monde à de ſi hauts myſteres, que l'Egliſe de JESUS-CHRIST nous propoſe comme revelez de Dieu ; il faut encore mieux établir ſa verité & ſon authorité, faiſant voir clairement qu'elle eſt l'Egliſe du Dieu vivant par ſes autres marques que nous pourſuivons dans la deuxiéme conference.

Pſal. 68.

Chriſti enim ſanguis ſic in remiſſionem peccatorum fuſus eſt ut ipſum etiam peccatum poſſet delere quo fuſus eſt. *Aug. in Ioan. tract.* 92.

SECONDE CONFERENCE & ſeconde marque divine de l'Egliſe Chreſtienne.

L'Eſtabliſſement & le progrés de l'Egliſe Chreſtienne viennent de Dieu.

Le Guide. ON n'a pas veu plûtoſt paroiſtre l'Egliſe de JESUS-CHRIST avec ſes maximes contraires aux ſens, & avec ſes Myſteres élevez par deſſus la raiſon humaine, que le monde a oppoſé ce qu'il a eu de plus fort, c'eſt à dire, ſes Tyrans & ſes Philoſophes, qui n'ont rien oublié pour la détruire, neantmoins apres avoir ſoûmis les Puiſſances de la terre & confondu toute la ſageſſe humaine par le miniſtere des gens de la lie du peuple, ignorãs & pauvres qui n'ont point eu d'autres armes ni d'autre ſecours que leur ſimplicité, cette meſme Egliſe a fait des progrés ſi merveilleux, qu'aprés avoir arboré ſes étendars juſques ſur le Capitole, elle a fait ſon ſiege & ſa capitale du ſiege de l'Empire & de la Capitale du monde; elle a, dis-je, fait des progrez ſi merveilleux, que dans peu de temps elle a rendu

du preſque tout le monde Chreſtien : elle a perſuadé ſes Maximes & ſes Myſteres avec tant d'effet, que la pluſpart des fidelles ont mieux aymé perdre les biens & la vie, que la foy. Les perſecutions des Tyrans ont eſté à l'Egliſe, ce que les eaux du deluge furent à cette unique & flotante maiſon du genre humain, l'arche de Noé, qui en fut une belle figure, au lieu de l'abbatre elles l'ont élevée. Si les ſupplices ont eſté la matiere de la gloire des Martyrs, les rouës & les échaffaux n'ont pas moins eſté le theatre de leur patience & de leur zele; de ſorte qu'on a pû dire avec Tertullien, que le ſang des Martyrs a eſté la ſemence feconde des Chreſtiens. *Apolog. ultimo.*

Raiſonnant ſur ce progrez merveilleux de l'Egliſe de JESUS-CHRIST on a pû remarquer que cette Aſſemblée ſi foible dans ſes commencemens compoſée de gens de la lie du peuple, ſans ſcience, ſans eloquence, ſans aucun credit, n'avoit en elle-meſme aucune proportion avec des effets ſi ſurprenans & ſi glorieux; moins encore en ſa doctrine entierement oppoſée aux ſentimens du monde & de la nature : il a donc fallu en donner toute la gloire à Dieu; il a fallu, & il faut de

neceſſité avoüer que c'eſt par une vertu plus haute qu'elle s'eſt introduite dans le monde, qu'elle s'eſt authoriſée, qu'elle s'eſt maintenuë, qu'elle s'eſt accruë, que c'eſt enfin la main de Dieu qui l'a ainſi élevée: d'où l'on a pû tirer ce raiſonnement ſolide & convaincant de ſaint Auguſtin au livre vingt-deuxiéme de la Cité de Dieu, que ſi ce qu'on dit de l'établiſſement & du progrez de l'Egliſe Chrétienne eſt arrivé par l'entremiſe des miracles, puiſque le miracle eſt au deſſus des forces de la nature, & qu'il ne peut eſtre que l'action propre de la main toute puiſſante de Dieu, il eſt evident que ce n'eſt point l'œuvre des hommes, mais celle de Dieu: Que ſi au contraire il n'y eſt arrivé aucun miracle, cet établiſſement & ce progrés merveilleux ſont un des plus grands miracles qui puiſſent eſtre, qui n'eſt pas de la force de l'homme mais de celle de Dieu.

Dextera Domini exaltavit me. *Pſalm.* 117.

Le Devoyé. La Religion Chreſtienne n'a pas lieu de tirer de grands avantages de ſon établiſſement, ny de ſon progrés, puiſqu'il eſt certain que ſi nous eſtions auſſi curieux à rechercher l'établiſſement & le progrés de toutes les Sectes qui ont jamais eſté & meſme du Paganiſme,

nous y trouverions quelque choſe de ſemblable.

Le Guide. Il y a cette difference entre la Religion Chrêtienne, & les autres religions que vous pretendez faire aller du pair, celles-cy ne ſe ſont introduites que par l'adreſſe, par les attraits méme des plaiſirs & d'une fauſſe liberté, elles ne ſe ſont enfin authoriſées que par la puiſſance à laquelle on a meſme adjoûté la violence. La Religion Chreſtienne s'eſt eſtablie par des moyens tout contraires, c'eſt à dire par la foibleſſe, par la ſoûmiſſion, par la ſincerité & par le martyre; ce qui a donné lieu de croire qu'il n'eſtoit pas poſſible que Dieu n'eût eu part à ſon établiſſement & à ſon progrés. Les autres Religions ont duré autant que la puiſſance qui leur a comme donné l'eſtre. L'Egliſe Chreſtienne s'eſt maintenuë dans les plus grandes perſecutions, ce qui a fortement perſuadé au monde qu'il falloit qu'il y eût en tout cela quelque choſe de divin. Parmy les autres Religions il n'en eſt aucune qui ait porté ſon progrez ſi loin, ny qui ait eſté plus eſtenduë que la Religion Chrêtienne ſoit à l'égard des lieux, des tems & des perſonnes. La Religion des Juifs

qui eſtoit comme un ébauchement de la Chreſtienne a duré pendant bien des ſiecles, mais elle a eſté comme renfermée dans les terres de la Judée : celle de Mahomet s'eſt repanduë dans une grande partie du monde, mais une plus grande encore ne l'a pas receuë ; & ſi elle s'eſt maintenuë prés de mille ans, c'eſt à la faveur des tenebres de l'ignorance qu'elle a cherchées pour ſon azile : la Religion des Payens n'a pas eſté par tout la meſme, elle a eſté partagée en autant de ſentimens qu'il y a eu de Provinces & de Royaumes dans le monde. La Religion Chreſtienne eſt la ſeule qui a eſté ſuivie de ce qui a eſté de plus grand & de plus éclairé dans l'Univers, elle s'eſt répanduë dans toutes les parties du monde, elle s'y eſt conſervée parmy les plus grandes perſecutions, & c'eſt en elle ſeule que ſe verifie la prediction ancienne du Prophete Malachie : qu'en tout lieu on fera à Dieu un ſacrifice, qu'on preſentera pour ſa gloire une offrande pure, & que ſon nom ſera grand parmy toutes les nations.

La Religion de Mahomet défend les ſciences.

Et dominabitur à mari uſque admare *Pſal.* 71.

Malac. 1.

TROISIE'ME CONFERENCE
Et troiſiéme marque divine de l'Egliſe Chreſtienne.

Les Miracles dont Dieu eſt l'Autheur principal.

Le Guide. ON doit moins douter des miracles qui ſont arrivez dans l'établiſſement & dans le progrez de l'Egliſe Chreſtienne, que de la lumiere du jour. JESUS-CHRIST a rendu la veuë à l'aveugle né, & la vie au Lazare mort & enſeveli depuis quatre jours, il a fait revivre & lever de la biere l'enfant de la Veuve de Naïm par la vertu de ſa divine parole. *Ioan. 9. 11. &c.*

Les Apoſtres, les Diſciples & les autres Fidelles ont fait auſſi des Miracles, ils ont par leurs attouchemens, & par leur ſeule ombre gueri les malades ; & c'eſt auſſi à la faveur des miracles qu'ils ont authoriſé leur doctrine, bien qu'elle fût contraire aux maximes du ſiecle, & qu'ils ſe ſont acquis les cœurs des peuples malgré leurs inclinations naturelles. Ces miracles ont eu la durée & la conſiſtance

que les illuſions du demon n'ont pas; ces miracles ayant eſté publics, ont eſte expoſez à la cenſure du monde, puiſqu'ils l'ont eſté à la veuë des ennemis meſmes, qui en auroient dit ou écrit quelque choſe, ou pour ſe ſatisfaire, ou pour détromper leur poſterité. Ceux en faveur de qui les miracles ſont arrivez en ont eſté convaincus par leur propre experience, & par leur témoignage ils ne nous ont pas donné lieu d'en douter. L'Aveugle né eſtant dés ſa naiſſance privé de la veuë, en a ſenty les doux effets par la vertu de JESUS-CHRIST, & ainſi des autres. Enfin ces miracles ont eſté ſi clairs, & ſont arrivez en de telles circonſtances, que ce n'eſt pas eſtre raiſonnable, ou pour mieux dire, c'eſt eſtre plus aveugle que l'aveugle né, pour douter ſeulement de leur verité. Surquoy on a pû faire ce raiſonnement qui eſt appuyé ſur le ſens commun, & ſur les lumieres de la raiſon.

Le miracle eſt un témoignage de Dieu qui parle, dont il peut eſtre ſeul l'autheur; & ce qui eſt confirmé par un vray miracle, l'eſt déja par le témoignage de Dieu-meſme: il eſt donc évident que Dieu ne ſçauroit autoriſer une fauſſe Egliſe par un miracle, ny y concourir, à moins

199

que de perdre la qualité de la prémiere verité, & s'attirer le blâme qu'encourroit un Roy ou un Chancelier qui donneroient le ſceau Royal pour ſceller une fauſſeté qui leur ſeroit connuë ; ils ne ſeroient pas ſans doute moins coupables, que s'ils la ſcelloient eux-meſmes.

Le Devoyé. Comme l'homme peut abuſer de la grace de Dieu, ne pourroit-il pas de meſme abuſer du don des miracles, & contre l'intention de Dieu s'en ſervir pour autoriſer quelque fauſſeté; de la meſme façon qu'un Chancelier pourroit employer le ſceau Royal contre les intentions du Prince, qui ſeroit à couvert du blâme qui accompagne un tel abus? Dieu n'eſt pas autheur du peché, encore bien qu'il concoure aux actions des pecheurs. Comment pretendez-vous qu'il ſoit autheur d'une fauſſeté, quand meſme il coopereroit aux miracles qui l'authoriſent?

Le Guide. Comme nous dépendons abſolument de Dieu en toutes choſes, nous ne ſçaurions rien faire ſans ſon ayde & ſon concours ordinaire, qui bien loin de le rendre autheur du peché qui choque également ſa Loy & ſon inclination au contraire prouve ſa ſageſſe & ſa bonté infinie,

en ce qu'il ayme mieux permettre le mal, que de faire la moindre violence à noſtre liberté. C'eſt la volonté libre de l'homme qui eſt criminelle dans l'abus qu'elle fait de la grace de Dieu, dont il ſe plaint avec raiſon chez ſon Prophete.

Servire me fecisti peccatis tuis. Iſ. 41.

Les miracles, s'ils ſont vrais, (car ceux que l'on raconte des Payens, n'ont eſté qu'apparens, & ne ſont arrivez que par l'artifice du demon,) doivent eſtre conſiderez de toute autre façon que les actions mauvaiſes d'un pecheur; ils ne peuvent eſtre regardez, que comme des témoignages ſenſibles & publics de quelque verité que le Ciel atteſte par ce moyen; il eſt donc viſible que Dieu ne ſçauroit cooperer à un miracle pour authoriſer une fauſſe Religion, ſans qu'en meſme temps il ne deviennne autheur & témoin d'une fauſſeté. Nous ne pourrions pas avoir l'idée qu'il faut de la premiere verité, de la Providence & de la bonté infinie de Dieu, qui bien loin de ſe ſuivre dans le deſſein qu'il a de nous ſauver, ſembleroit nous avoir par ce moyen dreſſé des pieges pour nous ſurprendre & pour nous perdre; & aneantiroit toutes les preuves les plus fortes de la Religion, rendant inutiles toutes celles qu'on tire des miracles.

Et

200

Et par conſequent ; ſi une fois nous avoüons qu'il ſoit arrivé des miracles en confirmation de la Foy & de la Religion Chreſtienne ; dequoy nous ne ſçaurions nous diſpenſer ſans renoncer à la foy publique & à la depoſition conſtante de tant de ſiecles ; nous devons rendre juſtice à la verité premiere, à la ſageſſe & à la bonté de Dieu ; & avoüer que c'eſt l'Egliſe Chrétienne où il veut eſtre ſervi & adoré.

QUATRIE'ME CONFERENCE
Et quatriéme marque divine de l'Egliſe Chreſtienne.

La Doctrine qui ne peut eſtre que de Dieu.

Le Guide. ON a pû remarquer dans la Doctrine de JESUS-CHRIST des Propheties claires, une grande pureté & une ſainteté parfaite, qui ſont les caracteres ſenſibles d'une doctrine divine. Pour ce qui concerne les Propheties, les Juifs ont pû clairement voir le temps de la venuë du Meſſie, les circonſtances de ſa naiſſance, de ſa vie & de ſa mort, predites dans les ſaintes Ecritures, contre leſquelles ils n'ont pû s'inſcrire puis qu'ils ont eû les originaux en leur pouvoir, ou pour m'énoncer

Geneſ. 49. *Daniel* 9. *Mic.* 5. *Pſalm.* 41. 115. *&c.*

Auguſt. Epiſt. 59.

comme ſaint Auguſtin, ils ont eu en leurs mains les armes contre eux-meſmes. Les ruines de Jeruſalem, du Temple & de l'entiere gloire de cette nation perfide ont eſté predites dans le nouveau Teſtament, comme elles ſont arrivées depuis. De maniere que préſuppoſant ce qu'on ne peut révoquer en doute, que la Prophetie n'eſt propre qu'à Dieu ſeul, à l'eternité duquel les choſes à venir ſont preſentes comme celles qui ſont preſentement, & celles qui ont eſté, on a pû tirer des raiſonnemens ſolides de la verite de l'Egliſe Chreſtienne, & on a pû dire, que là où ſont les Prophetie; c'eſt là meſme où Dieu parle, & où il veut eſtre ouï, & que par conſequent la Doctrine de l'Egliſe Chrétienne, qui en eſt pleine, ne ſçauroit eſtre que divine, & que l'Egliſe qui la profeſſe eſt la vraye Egliſe où Dieu veut eſtre ſervi & adoré.

Si la pureté de la doctrine conſiſte dans l'exemption de toute ſorte d'erreur, peut-on trouver rien de plus pur que la Doctrine de l'Egliſe Chreſtienne, où il n'y a rien qui ſoit contraire aux lumieres de la raiſon? Et bien qu'elle contienne des myſteres eſlevez au deſſus d'elle, ils ne luy ſont pas contraires, & la meſme

raiſon apprend à tous les hommes qu'il n'eſt pas en leur pouvoir de comprendre l'eſſence d'un Dieu ny l'étenduë de ſa puiſſance infinie. Si cette pureté de doctrine conſiſte en l'exemption du moindre vice, il n'eſt rien au monde de plus pur que la doctrine de JESUS-CHRIST, puiſqu'il n'eſt rien d'honneſte qu'elle n'approuve, rien de mauvais ny de vicieux qu'elle ne condamne juſqu'aux penſées les plus ſecretes & aux plus petits mouvemens d'un cœur dereglé.

Si la ſainteté de la doctrine chreſtienne conſiſte en ſa conformité avec la loy naturelle, il n'eſt rien de plus ſaint puiſqu'elle y eſt tres conforme, & qu'elle ne diſpenſe perſonne, de quelque qualité qu'il ſoit ny en quelque dignité qu'il ſoit élevé, de l'étroite obſervation des commandemens de la loy, qui comprennent les obligations naturelles de l'homme envers Dieu & envers ſon prochain. Elle encherit encore par deſſus lors qu'elle enjoint le pardon des ennemis qui eſt une choſe qui tient fort du divin & du ſurnaturel.

La doctrine de l'Egliſe Chreſtienne eſt ſainte puiſqu'il n'eſt point de vertu qu'elle n'enſeigne, de degré de perfection où

apres ſon Maiſtre & l'Autheur de la foy, elle ne porte les fidelles. D'où l'on peut tres-bien conclure que la meſme doctrine ne peut eſtre du Demon ennemy juré de la ſainteté, de la pureté & de toute ſorte de vertu. Car enfin quelle apparence y a-til que le Demon ait inſpiré une doctrine qui apprend à renoncer aux richeſſes par la pauvreté volontaire, aux honneurs par le mépris de ſoy-même, aux plaiſirs des ſens par la mortification & par la violence qu'elle oblige à faire aux ſentimens les plus naturels, qui détache les gens du monde, pour les attacher au Ciel, & les faire ainſi remonter par les degrés des vertus à leur premier principe qui fait leur ſouverain bien & leur perfection derniere? C'eſt ce qui ne peut tomber dans l'imagination d'un homme pour peu raiſonnable qu'il puiſſe eſtre: mais au contraire, il s'enſuit tres-bien qu'une doctrine qui produit des ſentimens ſi extraordinaires & des effets ſi divins ne peut eſtre que du Ciel. Adjoûtez encores à tout cela que la vertu des fidelles n'eſt pas ſeulement dans leur idée, dans leurs paroles & dans leurs ecrits, comme celle des Payens, & de ces ſages de l'antiquité, mais encore elle ſe

fait remarquer dans les mœurs des Chreſtiens ; de ſorte que l'on peut dire avec ſaint Cyprien que ceux qui font profeſſion de la doctrine de JESUS-CHRIST ne ſont pas ſages ou Philoſophes de parole & de nom pour parler comme cet ancien Pere, mais ils le ſont en effet, & que leur ſcience n'eſt pas ſeulement belle dans la ſpeculation, qu'elle ſe rend encore admirable dans leur conduite. JESUS-CHRIST a pluſtoſt inſtruit par ſon exemple que par ſes paroles Le monde n'a auſſi veu rien enſeigner à ſes Apôtres ny à ſes Diſciples qu'ils n'ayent eux-mêmes pratiqué ; c'eſt ce qui a fermé la bouche aux ennemis du Chriſtianîme, & qui les a obligez malgré eux d'avoüer, que cette doctrine qui rendoit les hõmes ſi parfaits & qui les élevoit à une ſainteté ſi ſublime, ne pouvoit avoir d'autre origine que le Ciel, & que la Religion où l'on voyoit produire de tels effets eſtoit infailliblement la vraye Egliſe où Dieu vouloit eſtre ſervy & adoré.

La doctrine de ces Payens & de ces anciens Philoſophes touchant la Religion produit-elle tant de belles penſées dans l'eſprit, tant de ſaints mouvemens dans le cœur, & des changemens ſi ad-

mirables dans les mœurs, comme fait la Chreſtienne, qui a une energie qui ſe ſent mieux qu'on ne l'explique, & qui eſt accompagnée d'une onction de la grace toute particuliere lors qu'on y conforme ſa vie: ce qui donne à connoiſtre ſenſiblement qu'elle eſt divine. Vouloir enfin comparer les autres Religions du monde avec la Chreſtienne, c'eſt vouloir faire un parallele des tenebres avec la lumiere; nous trouverions que les Autheurs des autres Religions n'ont pas eſté exempts de vice, leur doctrine d'erreur, & la maniere dont elle s'eſt introduite de violence ny de tromperie, & que la Religion Chreſtienne eſt la ſeule ſans reproche en tous ſes chefs, qu'elle eſt ſans tache, qu'elle eſt ſainte, qu'elle produit des effets tout divins en ceux qui la ſuivent; qu'elle a en un mot tous les caracteres qu'on peut ſouhaiter en la vraye Egliſe du Dieu vivant.

Lex Domini immaculata convertens animas. *Pſalm.* 18.

Pour laiſſer nos eſprits dans une conviction de la verité de l'Egliſe Chrétienne, nous ferons tres-bien de reünir tous les rayons, pour ainſi dire, qui éclairent alentour, pour la diſtinguer des autres Religions du monde dans le raiſonnement qui ſuit.

S'il y a dans le monde une Religion ou une Egliſe où Dieu veüille eſtre ſervy & adoré ; c'eſt la Religion ou l'Egliſe Chreſtienne. I. Propoſition.

Or il eſt evident qu'il y a dans le monde une Religion ou une Egliſe où Dieu veut eſtre ſervy & adoré. II. Propoſition.

Et par conſequent il eſt evident que c'eſt la Religion ou l'Egliſe Chreſtienne. III. Propoſition.

De ces trois propoſitions, la premiere ſe prouve de la ſorte avec la meſme force.

La Religion où Dieu veüt eſtre ſervy & adoré eſt divine. I

Or il eſt evident que la Religion Chreſtienne eſt divine. II.

Il eſt donc evident que la Religion Chreſtienne eſt celle où Dieu veut eſtre ſervy & adoré. III.

Nous avons prouvé la deuxiéme propoſition du raiſonnement precedent dans les Conferences de la troiſiéme Journée, en montrant que l'Autheur de l'Egliſe Chreſtienne eſt un Dieu, que dans ſon eſtabliſſement & dans ſon progrés elle a eſté authoriſée de Dieu par les miracles; nous avons fait voir que la doctrine de JESUS-CHRIST eſt divine par ſes qualitez & par ſes effets tout divins, nous en

avons eſté pleinement convaincus par le témoignage des ſens & par les lumieres de la raiſon, & nous ſommes enfin demeurez d'accord que l'Egliſe & Religion de JESUS-CHRIST eſt divine.

Il eſt donc evident que parmy toutes les Religions, dont le monde eſt partagé, l'Egliſe Chreſtienne eſt celle où Dieu veut eſtre ſervy & adoré.

Le Payen, l'Athée, le Mahometan & le Juif doivent ſe rendre à des raiſonnemens ſi clairs & ſi convaincans, s'il luit encore en eux quelque rayon de cet eſtre raiſonnable qu'ils poſſedent: que ſi toutes ces lumieres de la raiſon ſont en eux eſteintes, ce n'eſt pas avec eux que j'ay affaire, & je ne pretens point eſtablir une Religion que pour ceux qui ſçavent ſe diſtinguer des beſtes. Les conſciences doivent eſtre en repos ſous tant & de ſi preſſans motifs de leur foy, tous les hommes doivent vivre en ſeureté où le Ciel ſemble répondre de leur conduite; ou en cas de manquement, ce qui ne peut eſtre, ils ſeroient hors de blâme apres avoir ſuivy les plus pures lumieres de la raiſon & de la prudence, ils pourroient meſme en accuſer Dieu meſme, & luy dire au jour du jugement, Seigneur, ſi

Domine ſi

c'eſt

c'eſt une erreur ce que nous avons crû ſur la terre, vous nous avez trompez vous meſme, car enfin ce que nous avons crû a eſté confirmé par des marques ſenſibles, & divines, & par tant de témoignages qui ne pouvoiét venir que de vous.

error eſt quẽ credimus à te decepti ſumus, iſta enim iis ſignis confirmata ſunt quæ non niſi à te fieri potuerunt. *Richard. de ſancto Victore lib. de Trinit.*

QUATRIE'ME JOURNEE

Du voyage ou de la conduite du Devoyé à la vraye Egliſe, par les principes de la lumiere naturelle.

Il n'y a qu'une ſeule vraye Egliſe dans le monde.

Le Devoyé. LEs voyages ont quelque choſe de rude en ce qu'ils nous éloignent de ce que nous avons de plus cher au monde, en meſme tems qu'ils nous expoſent à mille dangers & à autant d'incommodités Celuy qui eſt chez autruy ſçait ce que c'eſt d'eſtre chez ſoy dit un ancien Pere, & dés que l'on a commencé un voyage on voudroit de bon cœur l'avoir finy; pour moy je ne puis que dire mille biens de celuy-cy, &

Scit quid ſit ſua domus qui ſæpit alienam. *Chriſol. ſerm.* 151.

je me ſens ſi ſatisfait de voſtre conduite, que je voudrois eſtre toute ma vie voyageur & pelerin avec vous.

Le Guide. Qu'au lieu de ſentir de la peine, vous preniez plaiſir à ſuivre les lumieres de la raiſon, c'eſt un effet de la grace de Dieu qui vous éclaire, pluſtoſt que de ma preſence, & de ma conduite, qui ſans elle ſeroient fort inutiles. Je ne dois pas dérober à Dieu cette gloire, ni vous les reconnoiſſances de voſtre cœur, ſi vous voulez vous attirer de nouvelles graces pour mettre voſtre conſcience en repos ſur un point ſi important comme eſt celuy de la Religion, d'où dépend l'affaire du ſalut.

Mais, il me ſemble que j'apperçois des perſonnes qui viennent nous joindre, apparemment ils ne ſçavent pas bien le chemin, je ſuis d'avis d'aller au devant pour leur offrir nos ſervices.

Le Devoyé eſt icy l'Heretique, le Schiſmatique & les precedens.

Le Devoyé. Comme ceux de ma ſuite, ni moy ne ſçavons pas bien le chemin, nous ſommes ravis de faire une ſi heureuſe rencontre; vous aurez auſſi la bonté, s'il vous plaiſt, de nous ſouffrir dans vôtre compagnie, & ſous voſtre conduite.

Le Guide. Nous recevons autant de plaiſir, que vous ſçauriez en avoir de l'honneur

de voſtre Compagnie; nous ne recevrons pas moins de ſatisfaction de l'honneur de vôtre connoiſſance, ſi vous avez la bonté de nous dire de quel païs & de quelle Religion vous eſtes, & ſi vous croyez y pouvoir faire voſtre ſalut.

Le Devoyé. Je ſuis François & Calviniſte; c'eſt à dire, de la Religion pretenduë reformée; l'un de mes Compagnons eſt Armenien & Schiſmatique; l'autre eſt Anglois de nation, & Lutherien de Religion; en un mot nous ſommes tous Chreſtiens, & par cette raiſon nous croyons pouvoir faire noſtre ſalut dans la Religion que nous profeſſons.

Le Guide. Vous eſtes venus fort à propos, & il ſemble que le Ciel vous ait icy conduits pour vous éclairer de la verité, & pour vous apprendre, qu'il n'y peut avoir qu'une ſeule vraye Egliſe dans le monde, dans laquelle l'on puiſſe plaire à Dieu, & faire ſon ſalut; c'eſt le ſujet de cette Journée, & de noſtre entretien.

La Religion qu'on appelle naturelle, & la Religion de Moyſe, qui eſt celle des Juifs dans leurs ſacrifices & dans leurs ceremonies ont eu en veuë JESUS-CHRIST, qui eſt pour ce ſujet appellé l'Agneau immolé depuis le commencement du *Apoc. 7. Apoc. 13; Hebr. 9.*

monde ; la voix de ſon ſang avant meſme qu'il ait eſté répandu, s'eſt fait entendre juſques au Ciel pour toucher le cœur de Dieu & pour appaiſer ſa juſtice. C'eſt pour cela, que ſoit qu'on regarde l'objet de la Religion, qui eſt Dieu ; la forme principale, qui n'eſt autre que la Foy ; ſoit qu'on en conſidere la fin, qui eſt la gloire de Dieu & le ſalut de l'homme, il n'eſt point de diſtinction entre ces deux premieres Religions & la Chreſtienne, que celle qui ſe trouve entre un tableau ébauché, & un tableau qui eſt dans ſa perfection, entre l'imparfait & le parfait.

La Religion qu'on appelle naturelle, qui a duré juſqu'à la diviſion des Langues à cedé la place à la Loy de Moyſe. Il eſt auſſi certain, que comme la verité de la Foy & de la Religion de Moyſe a eſté accomplie par la venuë du Meſſie, & par les myſteres de ſa vie & de ſa mort ; l'eſtat de cette Religion a auſſi changé, & les ombres laiſſant la place au Soleil de juſtice, la figure à la verité, la Religion Chreſtienne eſt devenuë la vraye Egliſe du Dieu vivant, en telle façon qu'on ne ſçauroit ailleurs plaire à Dieu, lequel ſe plaiſt d'eſtre adoré, par des vrays Fideles qui l'adorent en eſprit & en

verité, qui veut, dis-je, qu'on luy rende un vray culte, qui ne peut eſtre tel, s'il n'eſt animé par une vraye foy; c'eſt ce qu'il importe de remarquer pour eſtre encore mieux perſuadé qu'il n'y a qu'une ſeule Egliſe où Dieu veuïlle eſtre ſervi & adoré, & où l'on puiſſe faire ſon ſalut. Pour éclaircir les choſes, ſuivez-moy dans ce raiſonnement.

Par les principes de la Philoſophie & du raiſonnement naturel, l'unité d'un compoſé ſe tire de l'unité de la forme, qui fait la principale partie de ſon eſſence, c'eſt à dire, qu'il n'y peut avoir qu'un ſeul compoſé, là où il n'y a qu'une ſeule forme.

La forme qui ſpecifie l'Egliſe & la Religion, & qui la rend differente des autres, eſt la verité de la foy & de l'amour de Dieu qu'elle nous commande : il n'y en a point d'autre; les ceremonies & les autres choſes exterieures ne ſont point eſſentielles à la Religion; il n'y a que la foy que Dieu nous revele qui nous porte à l'aymer & à le ſervir, qui en ſoit la forme; & comme l'ame, l'Egliſe eſt au ſentiment de ſaint Hieroſme, là où eſt la veritable foy; c'eſt dequoy tout le monde convient.

Eccleſia ibi eſt, ubi vera fides. *Hier. in Pſalm.* 132.

Or, ſi je montre avec autant de clarté que la foy ne peut eſtre qu'une, à moins que de vouloir renverſer les principes les mieux établis de tout le raiſonnement humain, vous conviendrez auſſi qu'il n'y a, & qu'il n'y peut meſme avoir qu'une veritable Religion dans tout le monde. C'eſt ce que je m'en vais montrer par le raiſonnement qui ſuit.

La Religion des Chreſtiens eſt fondée ſur cette verité que JESUS-CHRIST eſt un Dieu, qu'il eſt venu au monde en qualité de Redempteur, & que les Juifs ſe trompent, en croyant qu'il n'eſt pas encore venu; la meſme Religion prend Mahomet pour un impoſteur inſigne; la Religion des Turcs croit que JESUS-CHRIST n'eſt pas Dieu, & que Mahomet eſt un grand Prophete; la Religion des Juifs croit que JESUS-CHRIST doit venir au monde pour reſtablir la gloire de leur nation, & que les Chreſtiens s'abuſent de croire qu'il eſt déja venu. La Religion des vrays Catholiques eſt établie ſur cette verité, que JESUS-CHRIST eſt réellement dans l'Euchariſtie; la Religion pretenduë reformée, croit que JESUS-CHRIST n'y eſt pas réellement, mais ſeulement qu'il y eſt en figure, & par

ſymboles. Les Rebaptizans croyent qu'on eſt obligé de reïterer le Bapteſme des Heretiques, lors qu'ils viennent dans l'Egliſe; les Catholiques croyent tout le contraire, & defendent de le reïterer quand il a eſté adminiſtré dans les intentions qu'il faut. Ainſi faut-il raiſonner de toutes les autres Religions du monde qui ſont differentes, parce qu'elles ſont oppoſées dans leurs ſentimens. Si toutes ces Religions ſont vrayes, il eſt certain que leur croyance le doit auſſi eſtre, & par conſequent, il faudroit que deux propoſitions, dont l'une détruit l'autre, qu'on nomme contradictoires, fuſſent vrayes, il ſeroit vray de dire, que JESUS eſt Dieu, & qu'il n'eſt pas Dieu, qu'il doit venir au monde en qualité de Redempteur, & qu'il n'y doit point venir; qu'il eſt réellement dans l'Euchariſtie; & qu'il n'y eſt pas réellement; que le Bapteſme des Heretiques eſt valide, & qu'il ne vaut rien. Cette contradiction ſe trouveroit dans la bouche de Dieu meſme qui eſt l'autheur de la foy & la premiere verité. C'eſt ce qui eſt abſolument impoſſible & contraire aux principes les plus fermes & les plus conſtans du raiſonnement humain & de la lumiere naturelle.

Il eſt donc evident, que parmi tant d'Egliſes & de Religions dont le monde eſt partagé, il n'y en peut avoir qu'une veritable, à ſçavoir la Chreſtienne qui ne ſçauroit eſtre diviſée en l'endroit où elle doit eſtre la plus unie; puis que l'Egliſe eſt une Aſſemblée de perſonnes unies dans une meſme foy, & par conſequent on ne peut ailleurs plaire à Dieu, ni ſe ſauver.

Ce qui a travaillé les eſprits a eſté de ſçavoir en quoy conſiſte cette unité de foy, ſans laquelle l'unité de la Religion ne peut ſubſiſter. Je ſçay bien qu'on l'a voulu reduire au points de la croyance qu'on nomme points fondamentaux, ou eſſentiels de la Religion, & que tout le monde en a demeuré d'accord, mais on n'a pas convenu quand il a fallu en faire le detail; en quoy il y a eu preſque autant de ſentimens, qu'il y a eu de Miniſtres.

Que les myſteres ſoient grands ou petits: ſi toutes fois on peut ainſi parler, puis qu'il n'eſt rien dans la foy qui ne doive eſtre eſtimé grand; l'authorité divine doit avoir un meſme aſcendant ſur nos eſprits & ſur nos volontez à l'égard des uns & des autres: Nous devons les croire également

228
également, mais non pas avec une égale obligation. celuy qui doit connoiſtre des differens en matiere de foy, dont nous établirons l'authorité dans les ſuites; c'eſt le meſme qui doit nous éclaircir, & nous regler en celuy-cy.

Le Devoyé. Comme Dieu eſt un grand Roy, il ſemble qu'il eſt de ſa grandeur & de ſa Majeſté non ſeulement d'avoir pluſieurs ſujets & ſerviteurs, mais auſſi d'eſtre ſervy de pluſieurs façons & dans des Religions differentes en la foy, & que comme il ayme la diverſité dans la nature, il doive l'aymer dans l'ordre de la grace & de la Religion, & que nous pouvons croire ce qu'il nous plaira pourveu que le cœur ſoit à Dieu, & que noſtre croyance nous porte à l'aymer & à bien vivre.

Le Guide. Celuy qui croyt qu'on peut ſe ſauver dans une autre Religion doit la ſuivre & prendre, à l'exemple d'Henry le grand, le party le plus ſeur en l'affaire la plus importante du monde comme eſt l'affaire du ſalut. Dieu ne ſçauroit aymer cette diverſité de Religions qui ne peut s'accorder avec ſa verité & comme parle l'Echole, ſa veracité infinie; de maniere que ces Religions ne peuvent eſtre des chemins, mais des vrays egare-

mens du paradis auſſi dangereux qu'ils ſont ſpecieux pour nous tromper, car comment pourroit-on plaire à Dieu en le faiſant Autheur d'une fauſſeté? N'eſt-ce pas au contraire faire une grande injure à la premiere verité? Comment plaire dans une fauſſe Religion à celuy qui ſe plaiſt d'eſtre adoré en eſprit & en verité? Comment enfin plaire à Dieu ſans la foy qui eſt la livrée de ſes vrays ſerviteurs? Le cœur ne ſçauroit eſtre à Dieu ſi l'eſprit n'eſt uny à luy comme à la premiere verité. A moins que le cœur par une affection pieuſe ne captive l'eſprit, pour parler comme l'Apôtre & qu'il l'oblige à croire ce que Dieu a revelé; il eſt impoſſible de plaire à Dieu ny de faire ſon ſalut, c'eſt à dire, qu'il eſt impoſſible de faire ſon ſalut ſans la veritable foy, qui ne ſe trouve que dans la veritable Egliſe Chreſtienne & non ailleurs. Saint Cyprien à ce propos compare l'Egliſe & la vraye Religion à un ſoleil, à une fontaine & à un arbre, & comme le rayon detaché de ſon ſoleil ne peut que s'éclipſer, un ruiſſeau détourné de ſa fontaine ne peut que tarir, une branche ſeparée de ſon arbre ne peut que ſeicher, ainſi un homme ſeparé de l'Egliſe ne peut qu'éprouver les meſmes effets & les meſmes malheurs.

Captivantes intellectum in obſequiũ fidei. *Cor.* 10. *Heb.* 11. *Epheſ.* 4.

Le Devoyé. S'il eſt vray qu'il n'y ait qu'une ſeule Egliſe dans le monde, où l'on puiſſe plaire à Dieu, que deviendra l'exercice public des autres Religions, par lequel on pretend loüer & benir Dieu ſans ceſſe?

Le Guide. L'exercice public de Religion qui ſe fait parmi les Heretiques étant eſtably pour détruire le vray culte de Dieu ne peut du tout luy eſtre agreable; leurs prieres publiques ſont un encens dont il ne peut ſupporter l'odeur, enfin tout cela n'eſtant pas animé de la foy ny de la charité qui ne peuvent eſtre telles qu'il faut dans le Schiſme & hors de l'Egliſe, bien loin de profiter pour le Ciel devient pour les Heretiques & pour tous ceux qui ſont hors de la vraye Egliſe un ſujet funeſte d'un jugement plus ſevere. Quant aux vertus morales & aux bonnes œuvres qui ſe pratiquent dans une fauſſe Religion, ſi elles ſont loüables, dignes de quelque recompenſe temporelle, & ſi elles peuvent meſme en quelque façon convier Dieu à éclairer de la verité ceux qui les font; il eſt certain que n'eſtant pas animées d'une vraye foy elles ne peuvent rien meriter pour la gloire: On peut dire avec ſaint Bernard

que ces bonnes actions ſont des grands pas mais hors du chemin. Cela eſt ſi vray qu'au dire de ſaint Cyprien, quand on ſouffriroit le martyre, qu'on mourroit par le feu & dans les flammes, on ne pourroit pas dire que ce fût une couronne de juſtice, mais pluſtot une peine duë à l'infidelité. Et comme ceux qui furent hors de l'arche de Noé perirent ſans reſſource dans les eaux du deluge, ceux qui ſont hors de la veritable Egliſe ne ſçauroient faire leur ſalut, & leur perte certaine eſt figurée par celle-là.

Cypriau. *Epiſt.* 59.

CONFERENCE UNIQUE,
Ou brieve réponſe aux pretextes que donne une Religion où l'on a eſté éleve.

Le Devoyé. UNe Religion qu'on a, pour ainſi dire, ſuccée auec le lait, dans laquelle on a eſté elevé, eſt devenuë preſque naturelle, on ne la quite pas aiſement. D'ailleurs chacun ſe perſuade d'eſtre dans la veritable Egliſe, & qu'il eſt de la plus haute legereté de changer en cette matiere.

Le Guide. Il eſt certain que les Payens dans l'idolatrie dans laquelle ils ont

eſté élevez croyent ſervir le vray Dieu de la maniere qu'il le veut; les Mahometans prennent les paroles de leur Alcoran pour des oracles divins, & croyent que leur Religion eſt la vraye Egliſe du Dieu vivant & ainſi des autres; des Egliſes Chreſtiennes chacune prend le titre de la veritable Egliſe de JESUS-CHRIST & de la vraye Egliſe du Dieu vivant, & chacune ſe perſuade y ſervir Dieu de la maniere qu'il veut eſtre ſervy & adoré. Mais penſez-vous bien que la naiſſance & l'opinion changent l'eſtat des choſes, & peuvent-elles bien faire qu'une fauſſe Religion ne le ſoit pas? On n'eſt pas fidele pour eſtre opiniaſtre, c'eſt pluſtôt le caractere de l'Heretique, ou pour m'exprimer d'une autre façon, on ne va pas en paradis par opinions ny par coûtumes, nos Peres ont eſté ſi peu infaillibles que nous, & ils ne peuvent eſtre nos cautions en la foy ny en l'affaire du ſalut, qui en dépend.

Chacun a intereſt de s'éclaircir de la verité de l'Egliſe par les moyens que Dieu luy en donne, chacun eſt obligé d'examiner ſa Religion devant Dieu, & hors de toute ſorte de preoccupation, & ne la trouvant pas bonne ny ſeure eſt

obligé d'en prendre une meilleure & d'asſeurer ſa conſcience ſur un ſujet le plus important qui ſoit au monde, & bien loin qu'il y ait de la legereté de changer en cette occaſion, c'eſt un effet & un procedé d'un eſprit tres-ſolide & tres ſage. Il n'appartient qu'à Dieu ſeul d'eſtre immüable dans ſon ſentiment, parce qu'il ne s'eſt determiné qu'en veuë de tous les motifs & de toutes les raiſons qu'on peut avoir, qui ont de toute eternité eclairé ſon entendement infiny : & ſi dans le tems nous parlons de luy comme d'une perſonne qui change, ce changement n'arrive qu'au dehors & dans les creatures dont l'état eſt changeant & müable, & particulierement celuy de l'homme qui ne connoit pas les choſes à fonds ſur le champ, mais par ſucceſſion de tems il acquiert des lumieres nouvelles, & ainſi il peut en changeant de connoiſſance changer de ſentiment, & il le doit faire, quand il en trouve un meilleur & un plus ſolide & particulierement en l'affaire du ſalut eternel.

Pour détruire à fonds ces pretextes artificieux d'ignorance qu'on allegue, il faut ſçavoir qu'il y a deux ſortes d'ignorance, l'une eſt invincible, l'autre eſt telle

qu'on peut la vaincre; la premiere n'eſt ny en noſtre pouvoir ny volontaire, l'autre au contraire dépend de nous ayant raiſon de douter & les moyens de nous inſtruire; & par conſequent la negligence que nous apportons à nous éclaircir en des points ſi eſſentiels & ſi neceſſaires, n'eſt pas exempte de blâme, d'autant plus qu'il eſt également evident que Dieu a laiſſé des moyens ſenſibles tant pour connoiſtre ſon Egliſe veritable dans la Chreſtienne, que pour diſtinguer la vraye Egliſe du Sauveur d'avec celles qui en portent le nom à faux titre. Car enfin Dieu auroit en vain fondé ſon Egliſe, ſi elle ne pouvoit eſtre connuë de tout le monde? Eſt-il bien poſſible qu'il manque à Dieu de prevoyance & de ſageſſe? Y a-il de l'apparence que celuy qui eſt infiniment juſte damne les hommes preciſément pour ne pas ſuivre la veritable Religion à quoy il les oblige indiſpenſablement, s'il n'a pas rendu ſa connoiſſance poſſible? A Dieu ne plaiſe, que nous ayons ces penſées d'un Dieu ſi ſage, ſi miſericordieux & ſi juſte, qui n'a rien obmis de faire pour nous faciliter la connoiſſance de la verité, qui n'a, dis-je, rien oublié de faire pour noſtre ſalut.

Il nous paroit donc par les lumieres de la raiſon que l'Egliſe veritable eſtablie pour le ſalut de tout le monde, peut eſtre auſſi connuë de tout le monde. Ce que la nature a écrit dans le fonds de nôtre ame en des caracteres éclatans & naturels; le ſaint Eſprit l'a mis & comme tranſcrit ſur les cahiers ſacrés & divins, puiſque lorſqu'il y place l'Egliſe ſur une montagne & dans le ſoleil, il nous donne à connoiſtre qu'il l'a miſe dans un jour & dans une perſpective à eſtre apperceuë des Infidelles, des Athées, des Payens, des Heretiques, des Schiſmatiques, & enfin de tous les hommes à qui la porte du ſalut eſt également ouverte.

In ſole poſuit tabernaculũ ſuum. *Pſalm.* 18.

In manifeſtatione poſuit Eccleſiam ſuam. Aug. *Pſalm* 8.

CINQUIE'ME JOURNE'E

Du voyage, ou de la conduite du Devoyé à la vraye Egliſe par les principes de la lumiere naturelle.

L'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe Chreſtienne.

Le Devoyé. COmme nous convenons tous des principes de la lumiere naturelle, nous convenons auſſi des

des conſequences que vous en avez tirées; & nous ſommes perſuadez qu'il y a un Dieu & une Religion; & que parmi toutes les Religions du monde l'Egliſe Chrétienne eſt la vraye Egliſe où Dieu veut eſtre ſervi & adoré : mais de ſçavoir diſtinguer la vraye Egliſe Chreſtienne d'avec les Egliſes qui en portent le nom, *Hoc opus, hic labor eſt*; c'eſt là la grande affaire, neanmoins comme Dieu nous oblige d'y vivre pour eſtre ſauvez, il nous a laiſſé infailliblement des moyens pour en pouvoir faire le diſcernement. Or il ſemble que la ſainte Ecriture, qui eſt d'une égale authorité parmi toutes les Egliſes Chreſtiennes, eſt un moyen tres propre pour ce ſujet, & que comme elle fonde toute noſtre foy, que c'eſt elle auſſi qui doit en décider les differens en cette rencontre, & que par conſequent l'Egliſe qui eſt la plus conforme à la ſainte Ecriture dans ſa foy & dans l'adminiſtration des Sacremens, peut & doit à juſte titre prendre le nom de la vraye Egliſe de Jesus Christ.

Le Guide. Ce n'eſt pas par où l'on doit s'éclaircir de la vraye Egliſe Chreſtienne, toutes les Egliſes qui ſe qualifient Chreſtiennes, ſouſtiennent qu'elles ont une parfaite conformité avec la ſainte

Ecriture, soit dans leur foy soit dans l'administration des Sacremens, mais elles ne conviennent pas du nombre des Livres canoniques, ni de leur sens; de sorte que c'est une voye aussi ambaraſſante qu'elle est difficile, laquelle n'est pas mesme propre à tous les hommes.

Car en premier lieu, l'Ecriture sainte est aussi inconnuë à un Payen que l'Egliſe mesme de JESUS-CHRIST. En second lieu, si l'on entend que la sainte Ecriture à la lettre doive nous donner cette premiere connoissance de l'Egliſe Chrestienne, elle n'est pas de cette façon un moyen propre aux ignorans, puis qu'il faut entendre le Grec & l'Hebreu, qu'il faut estre sçavant des Langues des exemplaires authentiques que nous en avons. La sainte Ecriture n'est pas aussi de cette façon un moyen propre aux sçavans, qui ne s'accordent pas d'ordinaire dans la version d'un mesme passage. Si enfin l'on veut que la sainte Ecriture bien entenduë, soit le moyen pour avoir la premiere connoissance de la vraye Egliſe Chrestienne, elle suppoſe ainsi la connoissance de la mesme Egliſe, de laquelle nous en apprenons le vray sens, comme nous verrons mieux dans les suites; & par consequent

ſi l'Ecriture ſainte priſe de cette façon, c'eſt à dire, l'Ecriture bien entenduë, devoit nous produire la connoiſſance de la vraye Egliſe Chreſtienne, nous nous engagerions viſiblement dans un cercle vicieux qu'il faut éviter en matiere de raiſonnement comme l'on évite un écüeil. Si donc il paroiſt par les lumieres de la raiſon, que Dieu a deu laiſſer un moyen pour connoiſtre la vraye Egliſe Chreſtienne, puis qu'il nous oblige de la ſuivre, il n'eſt pas moins conſtant, que ce moyen a dû eſtre propre à tous les hommes qui ont un meſme intereſt dans l'affaire du ſalut; & c'eſt ſans doute par les marques & par les circonſtances qui tombent ſous les ſens, & qui ſont de l'eſtenduë de la lumiere naturelle que la meſme raiſon apprend à tous devoir appartenir à la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST; c'eſt par là meſme que nous faiſons voir, que l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, elle en a toutes les marques, elle brille, pour ainſi dire, des meſmes rayons, à la faveur deſquels nous pouvons aiſement la diſtinguer d'avec les autres Egliſes, qui à faux titre portent le nom de Chreſtiennes: ces meſmes rayons éclaireront les Conferences de la cinquiéme Journée.

PREMIERE CONFERENCE
Et premiere marque ſenſible de la veritable Egliſe de JESUS-CHRIST dans l'Egliſe Romaine.

L'Ancienneté.

Le Guide. LA premiere marque ou le premier rayon qui nous fait diſtinguer la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, d'avec celles qui ne le ſont pas, eſt l'ancienneté; car enfin s'il eſt certain, comme la lumiere naturelle nous l'apprend, que la verité, dont Dieu eſt l'autheur, precede le menſonge, dont le demon eſt le pere; il faut conclure que de toutes les Egliſes, qui ſe diſent Chreſtiennes la plus ancienne eſt celle que nous cherchons, &puiſque depuis l'établiſſement de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, nous comptons plus de ſeize ſiecles, il eſt certain que l'Egliſe, qui prend le titre de la veritable Egliſe du Sauveur, doit avoir cette ancienneté, & que toutes celles qui ſe ſont formées depuis, ſont nouvelles; il n'eſt pas moins évident que dés qu'une Egliſe eſt convaincuë d'eſtre nouvelle, elle eſt par là même cõvaincuë d'être une fauſſe Egliſe, & qu'elle porte ſa con-

damnation ſur ſon titre ; c'eſt le raiſonnement naturel qu'ont employé les anciens Peres contre les nouveaux Dogmatiſtes, ou les Heretiques de leur temps.

Tertul. lib. de præſcr. Optat. lib. 2. contr. Parm. Hil lib. de Trinitate. Hieron. in epiſt. ad Pãmach. & Ocean.

Or l'experience montre, qu'en tout changement notable de Religion, on a pû en remarquer l'autheur, le lieu où elle a commencé, les perſonnes qui l'ont ſuivie, & celles qui l'ont combatuë.

Toutes ces choſes ſe rencontrent dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, quoy qu'au fonds elle n'ait pas eſté une nouvelle Egliſe, mais un changement de l'eſtat de l'Egliſe ancienne ſuivant ſa foy & le témoignage de ſes Prophetes. Nous ſçavons que JESUS-CHRIST en eſt l'autheur, que c'eſt de luy que nous ſommes appellez Chreſtiens, que c'eſt pour lors qu'on a commencé de preſcher, & de croire d'une foy claire & diſtincte, le myſtere de la ſainte Trinité, & celuy de l'Incarnation. Que c'eſt en la quinziéme année de l'Empire de Tybere, que la Religion Chreſtienne a commencé, qui s'eſt formée des Apoſtres & des Diſciples de noſtre Seigneur, leſquels ont eſté au commencement en plus petit nombre que les Juifs, qui l'ont combatuë par leurs Scribes & par leurs Phariſiens.

Ces circonſtances qu'on voit dans l'établiſſement de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, laquelle, comme nous venons de dire, ne fut qu'un changement de l'eſtat de l'Egliſe ancienne, doivent avec bien plus de raiſon ſe rencontrer dans un parfait changement de Religion, comme il arrive dans les héreſies & dans des nouveaux ſentimens en matiere de foy. Et pour en venir à l'induction.

Nous ſçavons que comme l'Autheur des Ariens, fut Arius Preſtre d'Alexandrie; des Neſtoriens, Neſtorius Eveſque de Conſtantinople, & ainſi des autres: Auſſi n'ignorons nous pas que Jean Calvin Chanoine de Noyon, & Martin Luther, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin l'ont eſté des Lutheriens & des Calviniſtes, ou de la Religion pretenduë reformée.

Arius enſeignoit que JESUS-CHRIST n'eſtoit qu'une pure creature; Neſtorius vouloit qu'on reconnut en luy deux perſonnes, l'humaine & la divine. Martin Luther ſouſtenoit que l'homme eſt juſtifié par une foy ſpeciale, ou par la confiance qu'il a d'eſtre juſte, nous devons avoir appris la doctrine de Jean Calvin par ſes Partiſans, avec qui nous vivons.

L'hereſie d'Arius commença dans l'Egypte en l'an depuis l'Incarnation de nôtre Seigneur 315. Celle de Neſtorius dans la Thrace en l'année 428. Celle de Martin Luther dans la Saxe en l'an 1517. Celle de Jean Calvin dans la Suiſſe en l'an 1534. & ainſi des autres.

Dés que les Ariens commencerent d'enſeigner leurs erreurs, ils furent refutés par ſaint Athanaſe Eveſque d'Alexandrie, par ſaint Hilaire Eveſque de Poitiers, & par ſaint Sylveſtre Pape, & enfin ils furent condamnés par le Concile general de Nicée.

Saint Cyrille & le Pape Celeſtin s'oppoſerent de toutes leurs forces aux Neſtoriens, qui furent condamnés au Concile d'Epheſe.

Les Lutheriens & les Calviniſtes ne commencerent pas pluſtoſt de ſe declarer contre les ſentimens Catholiques, qu'ils furent combatus par Leon X. Paul III. Pie IV. & par les plus fameuſes Univerſités de l'Europe, ils furent enfin condamnez dans le Concile Oecumenique de Trente.

Les Partiſans de ces nouvelles Sectes ont eſté dans les commencemens en plus petit nombre, que les autres qui leur

eſtoient oppoſés, & on peut dire que les hereſies dans leur principe ont eſté des petits ruiſſeaux qui ayant groſſi & formé des grands torrens, ont entrainé apres ſoy un grand nombre de peuples: Et ſi on veut faire reflexion au principe & au progrés rapide, & precipité de toutes les hereſies qui ont jamais eſté, ou à leur decadence inſenſible, on trouvera que la comparaiſon en eſt fort juſte.

Il n'y a rien de ſemblable dans l'Egliſe Romaine; Apres JESUS-CHRIST on ne ſçauroit découvrir l'Autheur des points de ſa foy, ny en quel temps & en quel lieu on a commencé de prêcher la doctrine qu'elle profeſſe, ny remarqué le petit nombre de ceux qui l'ont profeſſée, eu égard à ceux qui eſtoient d'un ſentiment contraire. On ne ſçauroit nommer les Eveſques & les Docteurs qui ont écrit contre elle, ny les Conciles canoniques qui l'ont condamnée comme nous faiſons à leur égard.

Je ſçay bien qu'eſtant preſſez de ces raiſonnemens qui ſont tirez des experiences de tous les ſiecles, ils ont voulû dire, que ſur la fin du cinquiéme ſiecle ou au commencement du ſixiéme l'Egliſe a relâché de ſa premiere pureté, mais ils

ne

216

ne ſçauroient dire l'Autheur nommément ny preciſément le tems & le lieu où ce relâchement eſt arrivé, nons en avons des preuves contraires, premierement en ſaint Gregoire le Grand ainſi appellé pour ſon grand merite qui l'éleva de l'état Religieux à la Chaire de ſaint Pierre qu'il occupa tres-dignement ſur la fin du cinquiéme ſiecle; il paroiſt par ſes Epîtres, que nous avons encore, qu'il eut dans le meſme tems communication avec tout l'eſtat Chreſtien, qui eſt une marque d'une grande union.

Secondement en l'aſſemblée de tout l'Orient & de tout l'Occident dans le ſixiéme Concile general tenu ſur la fin du ſixiéme ſiecle, où l'on ne parle d'aucune innovation dans la foy de l'Egliſe Romaine comme on n'eût pas manqué s'il y fût arrivé quelque changement notable; mais au contraire, on y voit par tout une grande union & correſpondance de l'Egliſe Romaine avec les Egliſes d'Orient & d'Occident comme des membres avec leur chef. *Baron. ad an. 680.*

Le Devoyé. Comme une couſtume s'authoriſe inſenſiblement parmy les peuples, l'hereſie a pû s'inſinuer dans l'Egliſe par la negligence des Paſteurs pen-

dant le ſixiéme ſiecle comme l'yvroye fut ſemée ſur le bon grain de l'Evangile, durant la nuit & pendant le ſommeil; ne peut-il pas ſe faire qu'enſuite on y ait pris garde ſans en connoiſtre l'autheur, comme on ne ſçait point d'ordinaire l'autheur d'une coûtume ny d'un embrazement d'une Ville? Cela eſt ainſi arrivé dans le ſeptiéme ſiecle où l'on reconnut l'abus des images, & de leur culte introduit dans l'Egliſe qui fut le ſujet de la convocation de deux Conciles Generaux tenus dans la Ville de Conſtantinople, l'un ſous Leon Iſaure en l'année 730, l'autre ſous Conſtantin Copronyme en l'année 755. où les images & leur culte furent condamnez avec la Doctrine de l'Egliſe Romaine.

Le Guide. Il n'eſt pas de la foy comme d'une coûtume; on peut dire de la premiere qu'elle a la delicateſſe de l'œil, elle ne peut rien ſouffrir de contraire; Dieu a laiſſé des Paſteurs dans l'Egliſe juſqu'à la fin des ſiecles pour la garder, & des Docteurs pour l'éclairer; & s'ils n'ont pas eu aſſez de precaution ny de vigilance pour empêcher, que le Demon n'ait ſemé l'yvroye de l'hereſie ſur le bon grain de la veritable doctrine, elle a paru d'a-

bord dés ſa naiſſance, & on n'a rien oublié de faire pour l'arracher & pour en empêcher le progrés, de maniere que dans ces commencemens on a pû en remarquer les Autheurs & les autres circonſtances qui ſe trouvent dans toutes les Egliſes qui ſe ſont formées depuis, ce qu'on n'a pû faire en la doctrine touchant le culte des Images. Ce que vous avez rapporté de deux Conciles tenus à Conſtantinople ne peut rien faire contre nous, ayant eſté celebrez ſans le conſentement du Pape qui en rappella ſes Legats, & par l'autorité de deux Empereurs infectés de l'hereſie des Iconomaques ou des ennemis des images à laquelle ils furent ſi fort attachez, que pour l'authoriſer ils violerent toutes les conditions requiſes à la validité des Conciles, juſques à employer la violence envers ſaint Germain Patriarche de Conſtantinople, qui pour n'avoir pas voulu ſouſcrire au premier des deux Conciles, fut fait priſonnier & depoſé; c'eſt auſſi le ſujet pour lequel les Autheurs Grecs & Latins ne parlent de ces deux Conciles que pour les condamner; c'eſt auſſi pour cela que l'erreur authoriſée par ces deux Empereurs fut jugée ſi importante qu'elle fut le ſujet de la con-

Zonaras. Ado. Sigibert Paul. Diac.

Paul Diac. vocation du ſeptiéme Concile general aſſemblé à Nicée de Bithinie ſur la fin du ſeptiéme ſiecle, où preſiderent les Legats du ſaint Siege, & où même aſſiſterent ceux de trois Patriarches, d'Alexandrie, de Jeruſalem & d'Antioche; Taraſius même Patriarche de Conſtantinople s'y trouva, c'eſt où ces deux faux Conciles furent condamnez; & par conſequent l'uſage & le culte des Images fut reſtabli en preſence de l'Empereur Conſtantin qui y donna ſon conſentement.

Seſſione 7.

D'où nous pouvons en raiſonnant juſte faire deux reflexions, la premiere que l'uſage & le culte des Images eſt l'ancienne doctrine de l'Egliſe, & que celle de ces deux Conciles eſt nouvelle, ainſi même que le confirme le Pape Adrien dans ſon Epître qui fut leuë en plein Concile par le rapport qu'il y fait des Peres Grecs & Latins tous precedens le cinquiéme ſiecle, qui avoient hautement profeſſé que les images n'eſtoient pas moins loüables qu'elles étoient utiles dans Egliſes; Et lors qu'un certain Gregoire Iconomaque voulut produire quelques paſſages qu'il pretendoit eſtre de ſaint Epiphane contre les images, il y fût convaincu de fauſſeté par les raiſons de-

Athanaſe. Epiphã. Baſile. Greg. de Naſian & de Nice Silveſt. Damaſe Leon &c.

duites au long dans les actes du Concile.

La ſeconde choſe eſt que le Concile ſecond de Nicée à toutes les conditions d'un Concile canonique & general, & en cette derniere qualité il doit, ſuivant les regles de ſaint Auguſtin, prevaloir aux deux Conciles de Conſtantinople (quand même ils ne ſeroient pas faux d'ailleurs) parce qu'ils ſont des Conciles particuliers, par le deffaut non ſeulement de trois Patriarches qui devoient ſe trouver en ce tems aux Conciles generaux & qui aſſiſterent à celuy-cy, mais auſſi des autres conditions requiſes aux meſmes Conciles. Par les mêmes raiſons il doit auſſi l'emporter ſur le Concile de Francfort tenu peu de tems apres, qui eſt par l'aveu de tous, & même des Centuriateurs un Concile particulier, quand même il ne ſeroit point conſtant qu'il fût mal informé des actes de ce Concile par les raiſons au long deduites par les Cardinaux Bellarmin & de Richelieu, comme il eſt autrefois arrivé en des pareilles rencontres, quand même le Pape l'auroit approuvé par ſes Legats qui n'y voulurent pas conſentir au rapport même des adverſaires. Toûjours il eſt vray de dire que ce Concile ne fait rien contre

Auguſt. liv. 2 de baptiſ. cap. 2.

Bellarmin. lib. 2. deauth. Con. cap. 8. Rich. de imag. li. 3 cap. 2. Les Cẽturiateurs de Magdebourg.

les images, ny contre le culte & le ſervice qu'on leur doit infiniment inferieur à celuy qu'on doit rendre à Dieu, ny contre l'infaillibilité de l'Egliſe aux queſtions de droit & aux definitions de la foy où l'aſſiſtance du Saint Eſprit luy eſt promiſe comme luy eſtant abſolument neceſſaire. On peut par deux marques ſenſibles connoiſtre que Charlemagne ne donna jamais dans l'erreur des Empereurs Grecs touchant les Images, ny par conſequent le Concile de Francfort dont il fut le mobile, premierement par l'uſage & par le culte des Images qui a continué depuis ſi univerſellement dans les Egliſes de France, ce qui n'auroit pû ſe faire apres un Concile ſi celebre, ny ſous l'exemple & ſous l'authorité d'un ſi grand Roy, en ſecond lieu par l'alliance faite avec luy par les Papes Gregoire III. Adrian I. & Leon III. qui aprés avoir excommunié ces Empereurs Grecs, à cauſe de leur hereſie touchant les Images, luy mirent ſur la teſte la couronne des Romains & de l'Empire. Mais qu'eſt-il beſoin que nous recherchions la connoiſſance de l'ancienne doctrine par la connoiſſance de l'hiſtoire, qui eſt une affaire d'une longue diſcuſſion, & dont tout le monde n'eſt

pas capable, puiſque l'anciennne doctrine ne fait point preciſément l'ancienneté de l'Egliſe que nous cherchons, puiſqu'il eſt certain que l'ancienne doctrine peut ſe trouver dans une Egliſe Schiſmatique qui ſera nouvelle preciſement par le Schiſme? Quand nous prendrions cette voye & que l'ancienne doctrine ſeroit une bonne marque de l'Egliſe ancienne, les Heretiques du tems ne ſçauroient s'en prevaloir que par la profeſſion des erreurs contraires; & lors que Luther & Calvin ont enſeigné qu'un Chreſtien ayant la foy, ne ſçauroit perir pour ſi mal qu'il vive, nous trouverions que les Eunomiens ont ainſi parlé, lorſqu'ils ont ſoûtenu que le peché ne ſçauroit nuire à un homme qui a la foy; c'eſt une hereſie qui, au rapport de ſaint Auguſtin, prit naiſſance du tems même des Apoſtres, & qui leur donna lieu de faire les Epîtres que nous avons pour authoriſer les bonnes œuvres. *Lib. de hæreſ.* 54.

Luther & Calvin ne pouvant ſouffrir le nom de franc-arbitre depuis la corruption de noſtre nature par le peché, diſent que c'eſt un titre imaginaire. C'eſt ainſi qu'ont parlé autrefois les Manichéens qui, comme ſaint Auguſtin témoigne, oſtoient le franc-arbitre à l'homme, &

bien loin de luy inſpirer un vray eſprit de penitence, le portoient par leur doctrine à la haine du premier principe qu'ils faiſoient Autheur de ſes crimes.

Luther & Calvin ne ſont pas meilleurs lorſqu'ils font Autheur du peché un Dieu à qui il eſt eſſentiel d'eſtre bon: ce n'eſt pas ſeulement, dit Calvin dans ſes Inſtitutions par la permiſſion de Dieu, mais par ſon ordre que les hommes l'offenſent, ils ne font que ce qui a eſté auparavant arreſté dans le Conſeil d'enhaut. Luther aſſeure que la trahiſon de Judas fut l'œuvre de Dieu, & qu'il n'a pas eſté au pouvoir de Judas de changer de deſſein, ce fut autrefois l'hereſie de Florinus plus qu'hereſie, s'il m'eſt permis de ſuivre l'expreſſion de ſaint Irenée.

Lib. 1. Inſtit. cap. 18. 2.

Euſeb. cap. 20.

Vigilance contre lequel ſaint Jerôme invective ſi fort, avant lequel, ſuivant le ſentiment de ce Pere, la France eſtoit vierge en la foy, ne vouloit point de Reliques, point de prieres pour les morts, point de celibat aux Preſtres, point de pauvreté evangelique, point de monaſteres ny de ſaintes retraites, ce ſont preſque les mêmes ſentimens des Heretiques de noſtre tems.

Les Donatiſtes contre leſquels ſaint Auguſtin

Auguſtin a ſi bien écrit ont voulu que l'Egliſe ne fût compoſée que de juſtes, qu'elle avoit conſervé ſa pureté dans la ſeule Affrique ils eſtoient les perſecuteurs jurez des Preſtres, des Moines & du S. Siege de Rome qu'ils appelloient la Chaire de peſtilence.

C'eſt ainſi que Calvin a autrefois raiſonné diſant que l'Egliſe eſtoit par tout ailleurs impure, excepté le Septentrion, & l'on peut dire que ſon hereſie eſt comme une ſœur germaine de cette ancienne, ſoit à cauſe des meſmes cruautez qu'elle a exercées pendant les guerres civiles, ſoit à cauſe des invectives dont elle a uſé contre le ſaint Siege; en un mot les Lutheriens & les Calviniſtes ont eſté comme les échos ou les ſinges des anciens Heretiques.

Au contraire, il ne ſeroit pas malaiſé de faire voir comme l'Egliſe Romaine parle comme les anciens Peres: & pour cet effet il ne faudroit pas recourir à la comparaiſon des doctrines; nous en demeurerions fort volontiers au ſentiment de Calvin, qui dans ſes Inſtitutions ſur les points des Limbes, de la concupiſcence, du franc-arbitre, dit ouvertement qu'il ſe declare en cette rencontre

contre toute l'antiquité, c'eſt à dire contre le ſentiment des anciens Peres. c'eſt cequi nous donneroit bien des lumieres pour diſtinguer l'ancienne Egliſe, mais nos eſprits n'en ſeroient pas entierement convaincus, puiſque l'ancienne doctrine peut convenir à une Egliſe Schiſmatique qui ſera pourtant nouvelle à cauſe de ſon Schiſme.

Tertull. de præſcrip. cap. 15.

Pour eſtre donc dans l'Egliſe ancienne il faut eſtre poſſeſſeurs legitimes de l'ancienne doctrine, & les moins ſpirituels ſont capables de cõnoiſtre que pour prouver l'ancienne poſſeſſion d'une choſe, il ne ſuffit pas de prouver l'ancienneté de la choſe meſme, mais encore il faut montrer l'ancienneté de la poſſeſſion, parce qu'encore qu'une choſe fût ancienne, elle pourroit eſtre paſſée entre les mains, & au pouvoir de nouveaux poſſeſſeurs.

Ce qu'il faut regarder, c'eſt à qui convient la poßeſſion des eſcritures, afin qu'on n'admette à la diſpute celuy qui n'a nul droit-

Puiſque l'Egliſe contient eſſentiellement deux choſes, à ſçavoir la doctrine & les fidelles qui la profeſſent, il eſt conſtant que pour montrer qu'une Egliſe eſt ancienne & qu'elle eſt la meſme que celle de JESUS-CHRIST, & des Apoſtres, il faut montrer encore non ſeulement l'ancienne doctrine, mais auſſi les fidelles qui l'ont

depuis ce tems là profeſſée, & les perſonnes qui de la part de Dieu en ont eſté comme les depoſitaires.

Or je demande aux Lutheriens, Calviniſtes, & aux autres du party contraire, quels fidelles ils ont eus au monde avant leurs Autheurs ou leurs pretendus reformateurs, qui ayent profeſſé une même foy qu'eux, & de la meſme façon, qui ayent nié le Purgatoire, les Limbes, l'invocation des Saints, la veneration des Images, la Realité du ſaint Sacrement & le ſacrifice de la Meſſe? S'ils diſent qu'ils eſtoient cachés aux hommes & connus de Dieu, je répond que ſi ces fidelles ſe contentoient d'avoir cette foy dans le cœur, & que ſi de bouche & par effet ils adheroient à l'Egliſe Romaine; ils ne ſçauroiẽt nous perſuader qu'ils ayent compoſé une veritable Egliſe qui doit, ſuivant le ſentiment de ſaint Paul en l'Epître aux Romains, profeſſer ſa foy de cœur & de bouche. Que ſi tous ſes fidelles profeſſoient la foy qu'ils avoient dans le cœur, n'avoient-ils aucun Temple pour ce ſujet, & ont-ils eſté pendant plus de mille ans de pire condition que les Juifs? Les promeſſes de Dieu faites à l'Egliſe Chrêtienne, ont-elles eſté ainſi ſans effet? que

Corde creditur ad juſtitiã confeſſio fit ad ſalutem. *Rom.* 10.

s'ils ont eu des Temples pour y faire l'exercice de leur foy; où eſt-ce qu'ils ont eſté? Qu'ils nous montrent en quel endroit du monde eſt-ce qu'on faiſoit une profeſſion ſemblable à celle qu'ils font aujourd'huy? Eſt-ce dans Geneve, dans la Suiſſe, en Angleterre, ou en France, ou dans les autres Royaumes du monde? il ne s'y parloit nullement de cette croyance; bien au contraire il eſt conſtant par les anciennes marques qui y reſtent encore, & que tout le monde y peut auſſi remarquer, & par les vieux titres qui en conſervent la memoire, qu'on y faiſoit une profeſſion de foy toute contraire, qui n'eſt autre que celle de l'Egliſe Romaine.

Or y a-t'il de l'apparence que la foy fût eſteinte dans tout le monde, & qu'il n'y ait eu devant celle des Proteſtans aucune Egliſe qui ait eſté en poſſeſſion de la veritable & de l'ancienne doctrine? Si cela eſtoit, n'aurions-nous pas ſujet de nous écrier contre les Heretiques de nôtre ſiecle, comme s'écrioit autrefois ſaint Gregoire de Nazianze contre les Heretiques de ſon tems? Si la foy a pris naiſſance au temps de Luther, de Calvin & des autres, puiſque nous comptons plus de ſeize ſiecles depuis la naiſſance de JESUS-

Nazian. adverſus Apolin. orat 32.

CHRIST, durant ce temps qui s'eſt écoulé depuis JESUS-CHRIST juſqu'à ces nouveaux Dogmatiſtes, noſtre Evangile ou noſtre foy n'a-t-elle pas eſté vaine & ſans fruit?

Je veux avec Tertullien que l'erreur ait duré tant de ſiecles dans les Egliſes; où eſtoit de bonne foy le ſaint Eſprit, que le Sauveur avoit demandé ſi inſtamment à ſon Pere pour eſtre le Docteur de la verité? N'en aura-t-il pas éclairé quelqu'une? N'a-t-il pas eu des yeux pour voir tant d'infidelitez? Ou s'il les a veuës, a-t-il eſté ſans cœur pour n'en eſtre touché? Où eſtoient les ouvriers de Dieu, ſon Vicaire en terre pour laiſſer ainſi l'Egliſe que JESUS-CHRIST leur avoit confiée dans la poſſeſſion d'une croyance impure? vivoient-ils dans une telle negligence? la verité obſcurcie attendoit, ſans doute, ces pretendus Reformateurs Luther & Calvin, pour eſtre miſe en lumiere; dans ſa malheureuſe detention dans l'injuſtice, elle ſoupiroit aprés la venuë des Lutheriens & des Caluiniſtes pour eſtre miſe en ſa premiere liberté? Cependant c'eſt en vain qu'on preſchoit l'Evangile, c'eſt en vain qu'on faiſoit des Prieres publiques, c'eſt en vain qu'on offroit des

Agedũ omnes Eccleſiæ erraverint, nullam reſpexerit Spiritus ſanctus, ut eam in veritatem educeret ad hoc miſſus, à Patre, ad hoc poſtulatus. de Patre, ut eſſet Doctor veritatis. Neglexerit officium Dei villicus Vica-

rius Christi sinens Ecclesias aliter intelligere aliter credere quam quod ipse per Apostolos prædicabat, ut quid verisimile est ut tot ac tanti in unam fidem erraverint, audeat, aliquis dicere errasse eos qui tradiderunt.

Quomodo fit erratum tam diu utique erravit error quandiu hæreses erant aliquos Marcionistas & Valétinianos liberã da veritas expectabat interea perperam Evangelizabatur. *Tertul. lib. de præsc.*

vœux & des sacrifices à Dieu, c'est enfin en vain qu'on souffroit le Martyre. Il a fallu qu'il y ait eu une Eglise dans le monde, qui fust dans l'ancienne possession de la Doctrine ancienne pour faire subsister la verité de l'article du Symbole des Apostres qui la concerne, pour éviter toutes les consequences qui auroient visiblement suivi de son interruption. Parmi toutes les Eglises qui portent le nom de Chrestiennes, cette ancienne & uniforme profession de Doctrine, ne se trouve que dans l'Eglise Romaine; cela est si certain, que lorsque Luther & Calvin dans le dernier siecle commencerent de prescher contre sa foy, qu'ils avoient eux-mesmes professée dans l'estat Ecclesiastique, & pour dire les choses ingenuëment lorsqu'ils se revolterent contre leur propre mere, l'exercice de cette mesme foy se faisoit de mesme façon dans presque tous les Royaumes de l'Europe qui estoient presque tous Catholiques, & par un grand nombre de fidelles dans les autres trois parties du monde, on y rendoit l'hon-

neur & le culte deu à la mere de Dieu, & aux Saints bienheureux, on y recouroit à leurs interceſſions, on y prioit pour le ſoulagement des morts, on y avoit des Autels, on y offroit le ſacrifice de la Meſſe qui eſt le meſme que celuy de la Croix, & qui ne peut eſtre auſſi que celuy dont Dieu ſemble s'eſtimer bien glorieux chez ſon Prophete, lorſqu'il dit que ſon nom eſt grand parmy les Gentils, qu'en tout lieu on luy offre un ſacrifice & une offrande pure.

Magnũ eſt nomen meũ in gẽtib⁹, in omni loco ſacrificatur & offertur nomini meo oblatio munda. *Malac.* 1.

Preſentement le meſme exercice de la foy de l'Egliſe Romaine, & de la meſme façon que dans les ſiecles precedens ſe fait dans l'Europe & dans preſque toutes les parties du monde; Que s'il ne ſe fait pas par un auſſi grand nombre de fidelles à cauſe des hereſies qui l'ont diminué, cela n'empêche pas que cette meſme profeſſion de foy ne ſoit auſſi eſtenduë.

Pouvons-nous maintenant de bonne foy en veuë de cette paiſible & conſtante poſſeſſion ou de cette ancienne profeſſion de la foy Chreſtienne conteſter ſon ancienneté à l'Egliſe Romaine? Pouvons-nous dans cette eſtenduë de l'exercice de ſa foy nier qu'elle ne ſoit la meſme que les Apoſtres ont portée dans

toutes les parties du monde ? Que l'Egliſe Romaine ne ſoit la meſme Egliſe avec laquelle le Sauveur du monde a promis de demeurer juſqu'à la fin des Siecles.

Nous ne ſerions pas raiſonnables ſi nous voulions oſter à l'Egliſe Romaine le titre de la vraye Egliſe Chreſtienne qui luy eſt deu à cauſe de ſon ancienneté & des autres caractéres qu'elle en a, dont la ſucceſſion des Eveſques n'eſt pas le moins éclatant.

SECONDE CONFERENCE de la cinquiéme Iournée, & la ſeconde marque ſenſible de la veritable Egliſe de Ieſus Chriſt, dans l'Egliſe Romaine.

La ſucceſſion des Eveſques.

Le Guide. JEsus-Christ ayant eſtably une Egliſe pour y eſtre ſervy & pour y eſtre adoré de la maniere qu'il le veut ; il eſt evident par les lumieres de la raiſon qu'il a dû laiſſer des perſonnes avec quelque authorité particuliere pour la conduire & pour la gouverner ; ce ſont les Eveſques, qui par le droit poſitif ſont deſtinés à ce ſoin & à cette conduite

Attendite vobis, &c. *Act. 20.*

cette conduite. Cela eſt ſi veritable, & il ſe trouve une telle relation de l'Egliſe à l'Eveſque, que ſaint Cyprien voulant nous donner une expreſſion de l'Egliſe, dit qu'elle eſt une aſſemblée de peuple tellement unie à l'Eveſque, qu'on peut dire que l'Egliſe eſt dans l'Eveſque, comme l'Eveſque eſt dans l'Egliſe.

Act. 9. Eccleſia plebs Epiſcopo adunata. *Cypriã epiſt. 9. lib. 4.*

Ce miſericordieux Seigneur voulant donc fonder ſon Egliſe, eſlut en effet douze Apoſtres qu'il fit Preſtres & Evêques, a qui il donna cette conduite & ce ſoin particulier avec le pouvoir de le transferer à d'autres; ſuivant lequel les Apoſtres ont fait d'autres Preſtres & d'autres Eveſques, à qui ils ont laiſſé le meſme pouvoir & le meſme ſoin qu'ils avoient reçeu de JESUS-CHRIST: Ceux-cy en ont fait d'autres, & ainſi conſecutivement ce pouvoir, & cette charge avec la ſainte doctrine comme un ſacré dépoſt ont paſſé aux Preſtres & aux Eveſques qui ſont à preſent.

Cet ordre s'eſt obſervé avec tant d'exactitude dans le commencement de l'Egliſe que ſaint Paul qui fut appellé à l'Apoſtolat de la propre bouche du Fils de Dieu apres ſon Aſcenſion dans le Ciel, n'auroit pas eſté reconnu pour Apoſtre

Galat. cap. 2.

dans l'Egliſe, ſi au préalable il n'euſt eſté baptiſé & ordonné Eveſque & Preſtre par les Apoſtres meſmes de Noſtre Seigneur, comme il nous l'aſſeure luy-meſme, & comme nous en fait foy l'hiſtoire de l'Egliſe naiſſante.

Les Actes des Apoſtres.

Pour eſtre donc un veritable Eveſque, il faut eſtre, pour ainſi dire, originaire des Apoſtres, c'eſt à dire qu'il faut avoir la ſucceſſion & l'Ordination d'eux, ou des perſonnes Apoſtoliques: par exemple, qui veut eſtre cenſé un veritable Eveſque doit ſucceder à un Apoſtre, ou à une perſonne Apoſtolique, c'eſt à dire, que les Apoſtres ayent fait Eveſque, comme nous ſçavons que ſaint Clement a ſuccedé à ſaint Pierre en l'Egliſe de Rome, ſaint Polycarpe à ſaint Jean dans l'Egliſe d'Epheſe, ſaint Jgnace Martyr à ſaint Evode dans l'Egliſe d'Antioche, Anian à ſaint Marc dans l'Egliſe d'Alexandrie, que ſaint Pierre avoit fait Eveſques, & ainſi des autres.

In qua Apoſtolicæ Cathedræ sẽ per viguit principatus. Cypr. ep. 161.

Si un Eveſché ſe crée ou ſe rétablit de nouveau; cela ne peut ſe faire que par une authorité Apoſtolique & univerſelle, qui a toûjours reſidé principalement dans le Saint Siege de Rome.

Pour ce qui concerne l'Ordination, il

faut qu'un Eveſque pour eſtre cenſé legitime ſuivant le premier Canon des Apoſtres, le Concile premier de Nicée, & le quatriéme de Carthage, ſoit ordonné par deux ou bien par trois Eveſques ; c'eſt à dire, par le Metropolitain aſſiſté de deux Eveſques; C'eſt ce que veut dire l'Apoſtre ſaint Paul en ſa premiere à Timothée chap. 4. lorſqu'il recommande à ce cher Diſciple, de ne mépriſer point la grace qu'il avoit receuë par l'impoſition des mains faite par les Eveſques ; c'eſt à dire, lorſqu'il fut fait Eveſque ; c'eſt ainſi que l'entendent les anciens Peres de l'Egliſe.

Per impoſitionem manuũ Preſbyterii. Chryſ. Theophylact. Oecumenius. &c.

Si nous nous donnions la peine d'examiner ſur ces Regles, ceux qui ſe diſent Eveſques dans pluſieurs Egliſes, qui portent le nom de Chreſtiennes, nous trouverions qu'ils n'en ont que le nom. Si nous leur demandions avec Tertullien, qu'ils euſſent à nous faire voir l'origine de leurs Egliſes & leur ſucceſſion non interrompuë des Apoſtres, ou des perſonnes Apoſtoliques ; Oecolampade répondroit pour eux du ſepulchre, car c'eſt l'epitaphe qu'il fit mettre deſſus, qu'il eſt le premier Eveſque de Baſle, ſuivant la remarque du Cardinal Bellarmin. Luther & Calvin dont l'un ſe qualifie Eveſque

Oecolampadius primus Baſileæ Epiſcopus.

de Geneve, l'autre de VVitemberg diroient que les peuples & les Magiſtrats les ont éleus à ces charges.

Mais il n'eſt pas icy queſtion de l'élection des Eveſques, il faut eſtre bien peu connoiſſant de l'hiſtoire Eccleſiaſtique pour ignorer qu'elle a eſté en divers tems differente. Au commencement les Apôtres de noſtre Seigneur envoyerent des Eveſques dans les Villes ſans aucun conſentement des peuples. Il eſt auſſi conſtant qu'en autre tems les Magiſtrats ou les peuples conjointement avec le Clergé ont fait les Eveſques. Le Clergé ſeul a autrefois nommé & eleu à ces charges. Par les Concordats avec le ſaint Siege les Roys de France nomment preſentement aux Eveſchés ceux qui bon leur ſemble. Mais il eſt certain que l'ordination des Eveſques a eſté toûjours la même, elle a eſté toûjours faite ſuivant les formes preſcrites par les ſaints Canons. L'election auſſi des Eveſques n'a jamais changé en ce qu'on les a toûjours éleus le Siege vacant par mort ou par une depoſition canonique.

Comment eſt-ce donc que les peuples & les Magiſtrats ont pû remplir des places occupées par des Evçſques Catholiques

qui eſtoient pleins de vie & dans une poſſeſſion paiſible?

Pour eſtre accuſés d'hereſie, ce n'eſtoit pas un pretexte aſſez fort pour declarer leurs Sieges vacans, il falloit faire venir les accuſez ou les prevenus en jugement, non pardevant eux, puiſqu'ils eſtoient leurs parties, mais dans un Tribunal non ſuſpect, & pardevant les Juges naturels de ces affaires, il falloit enfin les faire juridiquement condamner; on n'a pû autrement ſans une grande injuſtice, malgré eux les depoſſeder, & quelque election qui ayt eſté faite, comme eſt celle de ces pretendus Eveſques, elle n'a pû avoir de force ny de valeur devant Dieu, ny eſtablir par conſequent une ſucceſſion legitime; d'autant mieux que les Peuples ny les Magiſtrats n'ont eu jamais aucun droit de les ordonner Eveſques par l'impoſition des mains, moins encore de leur donner aucun pouvoir Eccleſiaſtique, cela n'appartient qu'aux Apoſtres & aux Eveſques leurs ſuceſſeurs à qui ce pouvoir a eſté donné par noſtre Seigneur Jesus-Christ.

De maniere que de ces faux Eveſques ne peuvent eſtre deſcendus que des ſemblables, comme des faux principes ne peu-

vent ſuivre que des fauſſes conſequences.

Voyez les Chronologies de Gautier. &c.

Cette ſucceſſion continuée d'Eveſques qui manque aux autres ſe trouve parfaitement dans l'Egliſe Romaine, en telle ſorte que par elle on peut monter de l'Eveſque ou du Pape qui eſt preſentement juſqu'à ſaint Pierre à qui JESUS-CHRIT laiſſa tout pouvoir avec les clefs du Royaume du Ciel, qui ont paſſé de luy à ſes ſucceſſeurs comme de main en main; le même pouvoir a derivé aux autres Eveſques, non pas dans cette plenitude ny dans cette eſtenduë.

In qua apoſtolicæ cathedræ ſéper viguit principatus. Cypriã. Epiſt. 161.

Il eſt vray que la meſme ſucceſſion ne ſe rencontre pas dans leurs Egliſes particulieres, comme dans celle de Rome qui a toûjours eſté une Egliſe univerſelle dans l'Eſtat Chreſtien; nous voyons en effet qu'avec la dominatiõ de l'Empire Romain dans les Villes meſme des Patriarches par la conqueſte des Perſes ou des Sarrazins, qui fut avant l'année de Noſtre Seigneur neuf cens, leur ſiege Apoſtolique ceſſa, celuy de Rome au contraire a eſté immobile dans la revolution des ſiecles, comme auſſi la pratique de l'ordination dans les formes preſcrites par les ſaints Canons a eſté toûjours la meſme, & par le moyen de la legitime ſucceſſion &

de l'ordination canonique a paſſé juſqu'à nous la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST dans la Romaine.

Manquant donc evidemment de la ſucceſſion & de l'ordination requiſes, c'eſt à faux titre qu'on prend dans les autres Egliſe le nom d'Eveſque; manquant d'Eveſque, c'eſt au meſme titre que les Egliſes prennent le nom de Chreſtiennes; c'eſt auſſi à faux titre qu'on prend le nom de Miniſtre de la parole de Dieu, manquant de miſſion veritable.

TROISIE'ME CONFERENCE & troiſiéme marque ſenſible de la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST dans l'Egliſe Romaine.

La Miſſion veritable.

Le Guide. IL eſt conſtant par le raiſonnement humain que pour exercer une charge dans les choſes temporelles, il faut avoir un titre qui en donne l'authorité: cela eſt d'autant plus vray dans l'Egliſe Chreſtienne qu'elle eſt un eſtat bien policé; puiſqu'elle eſt une œuvre de la ſageſſe eternelle qui a deſtiné des gens ſans doute pour parler de ſa part

& pour preſcher ſa parole. Cela eſt d'autant plus évident en cette rencontre qu'on n'eſt point cenſé porter la parole de quelqu'un ſans ordre, & ſi on n'eſt envoyé de ſa part.

Fides ex auditu, auditus autem per verbum Chriſti

Cét envoy ſe prouve encore de la ſorte. L'Egliſe de JESUS-CHRIST ne ſe trouve point ſans doute où n'eſt pas la foy, la foy ne peut pas eſtre où l'on ne preſche pas, la parole de Dieu ne peut pas eſtre preſchée que par des Miniſtres legirimes, qui ne peuvent eſtre tels, s'ils ne ſont diſtinguez par une miſſion veritable ſuivant le ſentiment de l'Apoſtre ſaint Paul: Comment preſcheront-ils, s'ils ne ſont envoyez. De maniere que ceux qui s'ingerent à ce miniſtere de la parole, ſans cét envoy, bien loin d'eſtre cenſez Miniſtres de la parole, ils ſont des vrays uſurpateurs de ce Titre, & dans le rang de ces Prophetes qui par le défaut de miſſion ſont déclarez faux Prophetes de la bouche de Dieu meſme.

Quomodo prædicabunt, niſi mittantur. *Rom* 10. *Hier.* 23.

Ce ſont les Eveſques, ou ceux à qui ils donnent ce pouvoir, à qui il appartient de preſcher par la diſpoſition du droit poſitif & divin, & c'eſt la miſſion qu'on nomme Ordinaire.

Dieu peut immediatement envoyer des perſonnes

perſonnes pour parler de ſa part, comme il envoyoit autrefois les Prophetes, & c'eſt la Miſſion qu'on appelle extraordinaire, il n'y a pas de milieu entre ces deux manieres dont Dieu peut envoyer pour preſcher ſa parole qui ſont en termes contradictoires, ou mediatement par les Eveſques qu'il a eſtablis pour ce ſujet, ou immediatement par luy-meſme.

Les Autheurs des hereſies n'ont pas eu la Miſſion ordinaire; car ou ils l'auroient receuë de l'Egliſe Romaine, ou ils la tiendroient de quelque autre Egliſe diſtincte de la Romaine? s'ils l'ont receuë de quelque autre Egliſe, qu'ils nous diſent ſon nom, & le lieu où elle faiſoit l'exercice de ſa foy: s'ils reconnoiſſent tenir leur Miſſion de l'Egliſe Romaine, par meſme moyen ils conviennent qu'elle a eu de vrays Paſteurs, qui ont pû envoyer ce qui ne peut appartenir qu'à la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, de laquelle ils ne peuvent avouër leur ſeparation, qu'ils ne publient leur Schiſme & leur mauvaiſe conduite pour avoir abandonné malheureuſement l'Epouſe de JESUS-CHRIST, & l'unique voye du ſalut eternel.

Continuons le meſme raiſonnement avec le Cardinal de Richelieu de la maniere *Lib. 2. cap. 8. in meth*

qui ſuit. Pour eſtablir une Miſſion ordinaire, il faut eſtablir une ſucceſſion continuée, & non interrompuë, d'envoyez & d'envoyans, à remonter du dernier juſqu'aux Apoſtres qui ont receu le pouvoir de JESUS-CHRIST. C'eſt ce que les Heretiques ne ſçauroient montrer dans leur Religion, à moins qu'ils ne veüillent prendre la ſucceſſion non interrompuë, en celle des Eveſques de l'Egliſe Romaine.

Et par les meſmes principes, on peut s'inſcrire en faux contre la Miſſion des Princes ſeculiers, qui eſt le ſentiment des Anglois, & contre celle du peuple, qui eſt la croyance des Calviniſtes; ce n'eſt pas à ceux-là, ny à celuy-cy, que JESUS-CHRIST en a donné le pouvoir, c'eſt aux Apoſtres à qui les Eveſques ſuccedent, ainſi qu'on peut voir en divers endroits de la ſainte Ecriture.

Act.10 Epheſ. 4.

De maniere que ces pretendus Reformateurs & Innovateurs en la foy, n'ayant pas eſté Eveſques par le defaut de la ſucceſſion & de l'Ordination requiſe, n'ont pû eſtre Miniſtres de la parole de Dieu par le défaut de la Miſſion ordinaire, qu'ils n'ont pû donner aux autres qui leur ont ſuccedé, ne l'ayant pas euë eux-meſmes.

Ils peuvent moins encore s'attribuër une

Miſſion extraordinaire, puis qu'ils n'ont pour eux aucun témoignage divin qui les ait authoriſez nommément, comme ſeroit l'Ecriture ſainte, ou les miracles qui ont eſté comme les ſceaux de toutes les Miſſions extraordinaires qui ont jamais eſté, & meſme de celle du Fils de Dieu, en telle ſorte qu'il dit luy-meſme, parlant des Juifs, qu'ils n'auroient pas eſté obligez d'ajouſter foy à ſa doctrine, s'il n'euſt fait à leur veuë des miracles.

Le Devoyé. Quand le feu de l'erreur s'eſt pris à la maiſon de Dieu, & que le demon s'en eſt rendu le maiſtre pendant le profond ſommeil des Paſteurs, a-t il fallu attendre un ordre pour y remedier? La verité qu'on a preſchée, & l'erreur qu'on a perſecutée, ont rendu un ſuffiſant témoignage des gens qui ont entrepris la défenſe de l'Egliſe & la reformation.

Le Guide. Ce ſont de faux faits dont on ne convient pas, qui ſont meſme contraires aux promeſſes que Dieu a faites à ſon Egliſe dans la ſainte Ecriture, de demeurer avec elle juſqu'à la fin des ſiecles. C'eſt introduire viſiblement la confuſion dans le miniſtere, en meſme temps qu'on veut eluder l'ordre divin énoncé & marqué expreſſément par l'Apoſtre ſous de beaux

Matth. c. ult. Quomodo prædicabunt niſi mittantur. *Rom.* 10.

pretextes, & qui ſont communs à tous les Heretiques qui ont jamais eſté.

Le Devoyé. On ne diſcouvient pas que l'Egliſe Romaine n'ayt conſervé quelques ſemences de Religion, & quelques reſtes du Chriſtianiſme dans ſes impuretés, comme la miſſion, l'adminiſtration de quelques ſacremens; & que les Autheurs des Religions n'ayent receu d'elle le pouvoir de prêcher; mais ils n'ont pas pluſtoſt reconnu les impuretés qui s'eſtoient gliſſées dans la foy & dans le ſervice qu'ils ſe ſont ſervis de leur miſſion pour les faire connoiſtre aux autres; & en cela même comme auſſi lors qu'ils ſe ſont ſeparés d'une Egliſe impure, ils ont ſuivy les veritables impreſſions des lumieres de la raiſon.

Le Guide. Par l'aveu que les Heretiques font du pouvoir de l'Egliſe Romaine, ils donnent à connoiſtre qu'ils auroient mieux fait de demeurer dans ſa communion, & il leur eſt meſme impoſſible de pouvoir colorer leur Schiſme: par l'aveu, di-je, que les Heretiques font du pouvoir de l'Egliſe Romaine, il faut qu'ils avoüent qu'ils n'ont plus eu de miſſion apres les cenſures canoniques qu'elle a employées contre eux pour les punir de leur déſobeiſſance & de leur re-

volte; car pour ce qui concerne les impuretez en la foy pretenduës, c'eſt ce qu'on a toûjours fortement nié, & que l'on a regardé comme la plus noire de toutes les impoſtures: c'eſt donc une queſtion qu'il a fallu vuider avant toutes choſes, & à moins que de trouver une authorité extraordinaire & divine qui n'a pû eſtre telle, ſi elle n'a eſté confirmée par des miracles, ils n'ont pû recourir ailleurs qu'à la voye ordinaire qui n'a pû eſtre que le jugement de l'Egliſe, de laquelle ils ſe ſont mal-heureuſement ſeparés, c'eſt ce que nous eſtablirons par des preuves invincibles dans la ſixiéme Journée. Ils ont moins encore pû s'eriger en Juges & en Cenſeurs d'une Egliſe, de laquelle ils avoüent tenir tout leur pouvoir & toute leur authorité; il eſt donc conſtant que leur procedé ne ſçauroit ſe ſoutenir, qu'ils ne peuvent montrer d'autre principe de leur ſeparation & de leur entrepriſe que leur propre paſſion, que bien loin qu'on ait eſté obligé de les écouter qu'on n'a pas meſme dû les reconnoître pour predicateurs de l'Evangile ſans cette miſſion abſolument neceſſaire, & qu'eux-meſmes enfin n'ont pû rien faire qui n'aye dû tourner à leur confuſion & à la perte eternelle de leurs adherans.

Puiſque la ſucceſſion des Eveſques & la veritable miſſion accompagnent & meſme ſoutiennent l'ancienne doctrine de l'Egliſe Chreſtienne, Nous n'avons pas lieu de douter que l'Egliſe Romaine, qui poſſede uniquement tous ces avantages, ne ſoit la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, & que par la meſme ſucceſſion des Eveſques, & par leurs envoyés comme par autant de canaux bien unis ne ſoit venuë juſqu'à nous la pure doctrine de JESUS-CHRIST; nous devons le croire d'autant plus que la ſainteté & les miracles qui ſont les caracteres ſenſibles de la doctrine chreſtienne, ſont inſeparables de la doctrine de l'Egliſe Romaine.

CONFERENCE QUATRIE'ME de la cinquiéme Journée, ou quatriéme marque ſenſible de la vraye Egliſe Chreſtienne dans l'Egliſe Romaine.

La ſainteté de la Doctrine.

Le Guide. LA conformité de la doctrine de l'Egliſe Romaine avec la doctrine Chreſtienne ſe fait remarquer par ſa ſainteté.

La doctrine de l'Egliſe Romaine eſt ſainte en elle meſme & dans ſes effets; elle eſt ſainte en elle-meſme, puiſqu'elle ne contient rien dans ſes dogmes qui ſoit contraire aux lumieres de la raiſon, ny aux principes de la foy, elle ſoumet parfaitement l'homme à l'une & à l'autre avec cette difference que la foy tient toûjours le premier rang ; il n'eſt rien d'honneſte ny de loüable qu'elle n'approuve, rien de vicieux qu'elle ne condamne juſqu'aux pechés veniels, aux penſées & aux deſirs les plus ſecrets, s'ils ſont contraires à cette pureté ; elle oblige à les decouvrir à un homme que JESUS-CHRIST à mis à ſa place & à s'en accuſer devant le Tribunal de miſericorde qu'il a eſtably ſur la terre pour en obtenir le pardon qu'il a promis de nous y accorder par ſes merites, ſi nous n'aymons mieux avoir apres cette vie Dieu meſme pour Juge & pour partie dans un Tribunal plus ſevere, où infailliblement nous devons un jour paroiſtre pour rendre compte de noſtre conduite; Elle apprend à garder les Commandemens de Dieu qui ſont comme une gloſe ou une expoſition plus eſtenduë de la loy naturelle qui nous oblige d'aymer Dieu par deſſus toutes choſes, & le prochain comme

Ce que tu delieras ſur la terre ſera délié dans le Ciel en ſaint Math. 16.

nous meſme, elle apprend de rendre le bien mal acquis, de reparer l'honneur flestry, de pardonner à ſes plus grands ennemis, de les obliger meſme par nos biens-faits & par nos ſervices pour rallumer ainſi le feu de la charité eſteint dans leur cœur.

Enfin la doctrine de l'Egliſe Romaine enſeigne que Dieu fait ſa Loy de celle de l'Egliſe, qu'on ne peut enfraindre ſans enfraindre l'ordre qu'il a tres ſagement eſtably & ſans eſtre mis au rang des publicains & des pecheurs, elle donne, enfin les meſmes conſeils de perfection que le Sauveur a donnés dans l'Evangile, de renoncer à toutes choſes pour le ſuivre, c'eſt à dire, pour imiter ſes vertus & pour nous rendre, autant qu'il nous eſt poſſible, conformes à ce modelle de tous les predeſtinés; Il n'eſt rien enfin dans la morale de ſaint ny de parfait où elle ne porte les fidelles par ſes inſtructions.

Une doctrine ſi pure & ſi parfaite eſt venuë du Ciel, bien loing d'avoir pour principe la chair ny le ſang qui ſont les ſources de la pluſpart de nos impuretez & de nos imperfections; l'Ecole où le divin Eſprit enſeigne une doctrine ſi conforme à celle de JESUS-CHRIST, eſt ſans

doute

doute la vraye Egliſe Chreſtienne.

Pour ce qui concerne la doctrine Catholique touchant les points controverſez, il faudroit icy rapporter l'entiere Expoſition de foy qu'a fait depuis peu Monſieur de Condom, à preſent Eveſque de Meaux, ſuivant la doctrine du Concile de Trente. Je vous y renvoye pour voſtre parfaite inſtruction, il n'y eſt point parlé de controverſe, cependant elle eſt des plus fines & des plus ſolides qui ayent jamais paru; c'eſt la nuë & pure doctrine de l'Egliſe Romaine, qui ſe juſtifie aſſez d'elle-meſme, & qui produit les meſmes effets ſur les hereſies, que la lumiere ſur les tenebres & la verité connuë ſur l'erreur. Et en ce qu'il nous paroiſt qu'elle eſt la meſme que celle d'un Concile canonique, nous avons raiſon de croire que c'eſt la meſme doctrine que nous avons receuë de JESUS-CHRIST & de ſes Apoſtres; par une Miſſion veritable, & par une ſucceſſion legitime; & ce n'eſt pas une petite preuve de ſa juſtification, d'autant mieux que comme nous verrons dans la ſuite, nous n'avons pas d'autre moyen pour connoiſtre la pure & la veritable doctrine que la meſme Egliſe repreſentée par les Conciles, à moins de vouloir don-

Cecy ſert de réponſe aux objections que le Dévoyé peut faire ſur la Conference.

ner l'entrée à toutes ſortes de Schiſmes, & d'Hereſies & à l'Atheïſme meſme.

Il n'eſt pas hors de propos de faire icy la meſme reflexion qu'a fait l'illuſtre Auteur dont nous venons de parler ſur Monſieur Daillé dans le Livre que ce Miniſtre a fait contre la traduction des Latins, touchant l'objet du culte Religieux, lequel avoüant que la Couſtume de prier les Saints & d'honorer leurs Reliques, eſtoit eſtablie dés le quatriéme ſiecle, accuſe ſaint Baſile, S. Ambroiſe, S. Gregoire de Nazianze, qui eſt appellé le Theologien par excellence ; & pluſieurs autres grandes lumieres de l'antiquité, qui ont paru dans ce ſiecle, d'avoir changé en ce point la Doctrine des trois ſiecles precedens; mais pour ne me pas départir de ſes termes, puiſqu'on ne ſe peut mieux énoncer, il paroiſtra peu vray-ſemblable que Monſieur Daillé douze cens ans aprés ait mieux entendu les ſentimens des Peres des trois premiers ſiecles, que ceux qui ont recueilly, pour ainſi dire, la ſucceſſion de leur doctrine avec leurs charges & leur miniſtere immediatement aprés leur mort.

La doctrine de l'Egliſe Romaine eſt ſainte en ſes effets : il y a deux choſes à

remarquer en la ſainte Ecriture qui la contient, les paroles & les ſens des paroles, qu'on doit regarder, ſuivant la remarque du Cardinal Bellarmin, comme l'épée & le fourreau. Les Heretiques n'ayant pas le vray ſens de la parole de Dieu, on peut dire en quelque façon, qu'ils n'agiſſent qu'avec le fourreau, qui ne peut faire en eux ny dans les autres les impreſſions qu'il faut pour des converſions ſinceres: au dernier ſens la doctrine de JESUS-CHRIST eſt un glaive qui va juſqu'au fonds du cœur, qui ſepare ce qui eſt de terreſtre & de ſenſuel d'avec ce qui eſt ſpirituel & celeſte, qui fait faire violence aux inclinations les plus naturelles d'avoir des biens, des honneurs, & des plaiſirs, & qui coupe ces malheureux liens qui nous attachent au monde: Et pour eſtre parfaitement convaincus que la meſme doctrine eſt en ce ſens, & dans cette meſme vertu dans l'Egliſe Romaine; nous devons obſerver qu'elle y a produit dans tous les ſiecles juſqu'à preſent les meſmes effets, qu'elle a changé la nature avec les cœurs, qu'elle a fait mépriſer les richeſſes, les honneurs & les plaiſirs du monde, à quoy l'on eſt ſi enclin, pour embraſſer la pauvreté, le mépris & la penitence, pourquoy la na-

Bellar. de verb. Dei.

Pertingens uſque ad diviſionem animæ & ſpiritu. Heb. 4.

ture n'a pas moins d'averſion ; que c'eſt elle qui des lieux deſerts que la nature avoit rendus affreux, a fait comme des Paradis ſur la terre par les ſaintes perſonnes qui ont eſté comme autant d'intelligences, qui en des corps mortels les ont habitez. C'eſt la meſme doctrine de l'Egliſe Romaine qui a tenu cent ans un ſaint Paul en prieres, un Hilarion ſoixante-dix dans la Penitence ; autant de temps un Simeon Stylite ſur une colomne, des gens qui ont plus eſté du Ciel que de la terre, un Antoine dans le Deſert, comme dans un champ de bataille où il a remporté autant de victoires qu'il a donné de combats, qui ont eſté ſans nombre contre les puiſſances de l'enfer ; Un Alexis dans Rome dix-ſept ans ſous les degrez de ſa maiſon, inconnu aux hommes, & connu de Dieu ſeul ; Un nombre preſque infiny de Religieux dans les Monaſteres où ils ont mené une vie reguliere, ou pour mieux dire, une vie mourante par leur détachement des plaiſirs & des ſatisfactions de la terre. Ces hommes ont-ils pû vivre ſans plaiſir, ou tout cela a-t-il pû ſe faire par la perſuaſion humaine ou divine, par les principes de la nature, ou pour ceux de la grace? Connoiſſant les in-

234
clinations de celle-là, on ne doit pas balancer à en donner toute la gloire à Dieu, & à dire, que tout cela n'a pû ſe faire que par un effet d'une grace ſurnaturelle & divine. C'eſt la doctrine de l'Egliſe Romaine qui a formé les Irenées, les Athanaſes, les Hilaires, les Baſiles, les Auguſtins, les Chryſoſtomes, & une infinité d'autres grands hommes qui ont également brillé en ſcience & en vertu: Et s'ils ont eſté comme des étoiles attachées au firmament de l'Egliſe, la doctrine de l'Egliſe Romaine a eſté comme le Soleil qui les a éclairez; c'eſt elle qui a fait les Martyrs pour ſa deffenſe, qui a donné au monde tant de Saints de toutes conditions, & de tout ſexe, dans tous les ſiecles, dont l'induction ſeroit aiſée. Se peut-il faire que le demon ait preſidé à toutes ces choſes? Ou eſt-il bien poſſible que Dieu, qui a tant de penchant pour les hommes, qui eſt ſi riche en miſericorde envers ceux qui l'invoquent, ait laiſſé tant de ſaintes ames dans les tenebres, & dans l'ignorance du ſalut, ou qu'il leur ait refuſé dans cette innocence & dans cette pureté de vie, la lumiere ou le don de la foy qu'ils luy ont ſi inſtamment & ſi long-temps demandé?

Nous ne trouvons rien de ſemblable dans les autres Egliſes qui portent le nom de Chreſtiennes. On n'y fait point profeſſion de cette grande pureté, & de cette haute perfection de l'Evangile ; on n'y remarque pas des perſonnes qui ayent quitté pere & mere, qui ayent abandonné tous les biens & toutes les ſatisfactions qu'ils pouvoient pretendre dans le monde, pour ſuivre JESUS-CHRIST, & pour embraſſer ſa Croix ; l'on n'y pratique pas cette mortification des ſens & des paſſions que le Sauveur a ſi fort recommandée dans le nouveau Teſtament ; cette perfection & cette ſainteté Evangelique, bien loin de paroître dans les autheurs des nouvelles Religions, nous voyons au contraire, que leur vie & leurs mœurs n'ont nullement ſecondé leur deſſein, & que toute leur pretenduë reforme n'a eſté principalement qu'au retranchement des jeuſnes, des mortifications, des Confeſſions, des Vœux Monaſtiques, des ſaintes Retraites, des conſeils Evangeliques, des Sacremens, & enfin de la plus ſevere diſcipline de l'Egliſe Romaine. Dirons-nous, que c'eſt par un principe de la grace, ou pluſtoſt par le mouvement de la nature corrompuë, qui aime la liberté & cherche par tout le re-

laſchement & la nouveauté.

Mais pour revenir à noſtre ſujet, & à la force de la doctrine de l'Egliſe, qu'elle n'a point perdue pour eſtre ancienne; nous pourrions faire icy l'induction des converſions merveilleuſes qu'elle a fait dans tous les ſiecles, & pour cela les Centuriateurs & ceux du parti contraire nous fourniroient bien des Memoires, ils nous apprendroient au long les converſions à l'Egliſe Chreſtienne des nations entieres, & d'une grande partie du monde faites par ceux de l'Egliſe Romaine. *Centur. 2. cap. 2. Centur. 11.*

Nous ne trouvons rien de ſemblable dans les autres Religions, & que leur doctrine ait eu les meſmes effets; il eſt vray que la doctrine des Heretiques ſemblable à des torrens a entraîné apres ſoy dans les commencemens un grand nombre de peuples, parce qu'elle a trouvé en eux des grandes diſpoſitions & bien du penchant à ſuivre ſes mouvemens; car la nature qui n'ayme point de ſe faire la moindre violence ayant trouvé une doctrine commode qui décrioit les jeuſnes, les abſtinences, les mortifications & les ſeverités de la doctrine de l'Egliſe Romaine, dont elle a une averſion que l'on ſent mieux qu'on ne l'exprime, trouvant

dis-je une doctrine qui ne parloit que de liberté, il ne faut pas eſtre ſurpris ſi elle luy a applaudy, & ſi par ſon propre poids elle s'eſt portée à l'aymer & à la ſuivre. Ce n'eſt pas donc par un effet de la grace que les hereſies ont fait de ſi grands progrés, c'eſt pluſtoſt par un effet de la nature corrompuë qui ayme la liberté, & qui ſe plaiſt également à la nouveauté & au relâchement.

Pour eſtre entierement perſuadés que la doctrine des Heretiques n'a pas d'elle-meſme cette vertu, nous n'avons qu'à obſerver que les hereſies apres ces premiers progrés ont toûjours décheu, ſemblables à ces eaux qu'on fait venir par artifice & comme par force dans des lieux de plaiſance pour en faire les plus agreables embelliſſemens, cela ne peut ſe faire qu'à force d'argent & par une grande puiſſance, laquelle venant à manquer, on voit tarir en meſme tems toutes ces belles ſources, & évanoüir tous ces delices: Auſſi les Hereſies ne ſe ſoûtiennent qu'autant que dure la puiſſance qui les a introduites, laquelle venant à diminuer, les Hereſies ne pouvant plus faire joüer leurs grands reſſorts ont enfin une meſme decadence & une meſme fin que celle de la puiſſance

C'eſt la penſée de ſaint Auguſtin ſur le traité des Hereſies.

ſance qui leur a comme donné l'eſtre; c'eſt ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile, que ce qui ne vient pas de Dieu n'a point de conſiſtance ny de durée : au contraire quoy que l'Egliſe veritable ait eſté perſecutée, ſa doctrine a eſté comme un levain, elle a eſté comme la ſemence pendant l'hiver cachée ſous la neige, elle a fait des progrés merveilleux dans les ames & pour la gloire de l'Egliſe & de ſon Maiſtre, & par ce moyen elle a donné lieu de croire qu'elle avoit en ſoy quelque choſe de divin, & que la meſme Egliſe qu'elle animoit, ne pouvoit eſtre que la veritable Egliſe de JESUS-CHRIST & celle du Dieu vivant.

CINQUIE'ME CONFERENCE & cinquiéme marque ſenſible de l'Egliſe de JESUS-CHRIST dans l'Egliſe Romaine.

Les Miracles.

Le Guide. IL n'eſt rien qui prouve mieux qu'une choſe eſt divine que les miracles qui ſont des œuvres reſervées à Dieu; JESUS-CHRIST n'a pas plûtoſt introduit ſon Egliſe dans le monde

qu'il luy a donné les miracles pour ſes compagnes inſeparables, les miracles l'ont fait paſſer parmy les nations les les moins raiſonnables & le plus ſauvages, les miracles l'ont fait honnorer, l'ont accreditée, l'ont par tout introduite & ne l'ont point abandonnée, comme les Heretiques ont voulu ſuppoſer, pour luy oſter cette preuve invincible; il a fallu à cauſe des perſecutions & des hereſies qui l'ont combatuë, que les miracles luy ayent tenu une compagnie fidelle, comme pour nous dire de la part de Dieu que parmi tant d'Egliſes qui prenoient le nom de Chrêtiennes, elle eſtoit la vraye, & pour ne pas avancer les choſes ſans les prouver.

Les Actes des Apoſtres & les Evangiles remarquent les miracles de JESUS-CHRIST, & ceux des Apoſtres & de ſes Diſciples arrivez dans le premier ſiecle de l'Egliſe.

Tertullien & les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques rapportent les miracles, que firent les Soldats Chreſtiens dans l'armée de Marc-Antonin dans le ſiecle ſuivant. Saint Gregoire Thaumaturge vivoit dans le troiſiéme ſiecle, ainſi appellé à cauſe des grands miracles que Dieu faiſoit par ſon moyen qui ſont rapportés par ſaint

Jerôme, par ſaint Baſile, & par ſaint Gregoire de Niſſe.

Saint Athanaſe & ſaint Jeroſme racontent les mirales de ſaint Antoine Abbé, de Saint Hilarion Hermite, de Saint Martin Evêque de Tours, & de ſaint Nicolas Evêque de Myre qui furent eux même des prodiges de ſainteté & de vertu dans le quatriéme ſiecle.

Saint Auguſtin au livre 22. de la cité de Dieu fait mention des miracles qui ſe firent à la tranſlation des reliques de ſaint Eſtienne premier Martyr & de pluſieurs autres arrivés de ſon tems dans le cinquiéme Siecle.

Saint Gregoire le grand dans ſes Dialogues rapporte les miracles des Papes Jean & Agapet arrivés dans ſon ſiecle qui fut le ſixiéme.

Le ſeptiéme ſiecle fut le theatre de pluſieurs & grands miracles faits dans l'Angleterre par ſaint Auguſtin & par ſes compagnons envoyés par le Pape de Rome pour convertir cette nation payenne, ainſi que nous l'aſſeure le venerable Bede.

Le meſme Pere rapporte ceux qui arriverent dans le huitiéme ſiecle & dans la meſme Iſle par l'entremiſe, & par la foy de ſaint Cuthbert & de ſaint Jean.

Ab Ignatio Nicæno.

Dans le neuviéme ſiecle on vit faire à Taraſe de grands miracles qui ſont raportez par des Autheurs dignes de foy, comme auſſi les Annales de France en remarquent un grand nombre qui arriverent dans la Ville de Soiſſons à la tranſlation de ſaint Sebaſtien faite en l'année huit cens vingt-ſix.

Saint Pierre Damien a écrit les miracles de ſaint Romüald, & Surius, ceux de Wenceſlas Roy de Boheme & de pluſieurs autres Saints arrivez dans le dixiéme.

On vit dans l'onziéme ſiecle les miracles de ſaint Edüart Roy & Vierge, de ſaint Anſelme & de ſaint Gregoire Pape VII. de ce nom; Quel miracles n'a pas fait ſaint Malachie, qui a vécu dans le douziéme ſiecle? Il eut le don de prophetie, de convertir les ames, de guerir les malades, de rendre la vie aux morts. Combien n'en a pas fait Saint Bernard ſon Panegyriſte qui ſuivant le raport d'un Hiſtorien ſon contemporain rendit dans un jour la veüe à pluſieurs aveugles & fit d'autres grands miracles dans le Dioceſe de Conſtance?

Gotfrid. in vitacius.

Le treiziéme ſiecle porta des grands Saints, & particulierement un ſaint François, & un ſaint Dominique Patri-

atches de deux Ordres Religieux; La vie du premier pleine de miracles a eſté miſe en lumiere par ſaint Bonaventure Cardinal de la ſainte Egliſe: bien que la vie du dernier ait eſté fort negligée, on a toûjours conſervé la memoire de la reſurrection des trois morts arrivez par ſon miniſtere & par ſa foy. Saint Pierre Martyr, l'Ange de l'Echole S. Thomas d'Aquin, S. Antoine de Padouë, comme témoigne ſaint Antonin, ſe ſignalerent dans le même ſiecle par leur ſainteté & par leurs miracles.

Le meſme ſaint Antonin nous raconte les miracles de ſaint Bernardin, de ſainte Catherine de Sienne, de ſaint Nicolas de Tolentin qui arriverent dans le quatorziéme ſiecle.

Dans le ſiecle ſuivant, qui fut le quinziéme, ſaint Vincent Ferrier rendit la vie à trente-huit morts. L'Hiſtorien eſt un ſaint qui a fait pluſieurs miracles, c'eſt ſaint Antonin dont Surius a écrit la vie.

Un ſaint François de Paule fut illuſtre en miracles & en ſainteté dans le méme ſiecle, ainſi que nous l'aſſeure la Bulle de ſa canoniſation faite par Leon dixiéme. Le meſme ſiecle avec ſaint Ignace fondateur de la compagnie de Jeſus donna à l'Egliſe S. François Xavier, un homme plein

de l'eſprit de Dieu & du zele des ames, qui paſſa les mers pour porter aux Indes la foy de l'Egliſe Romaine, & c'eſt où il guerit des paralytiques, des ſourds, des muets & des aveugles, ainſi que nous l'ont appris ſes compagnons & les coadjuteurs de ſon zele & des converſions merveilleuſes & preſqu'infinies qu'il y fit: ſon corps aprés ſa mort porté ſur la mer de Malaque dans l'Iſle de Goa, où il eſt encore, appaiſa une tempête furieuſe, & aprés quinze ans de ſepulture fût trouvé tout entier, & comme le corps d'un homme qui ſommeille rendant une odeur trés agreable.

Combien eſt-il arrivé de miracles dans tout l'Etat Chrétien par l'interceſſion de la Sainte Vierge mere de Dieu, & par la mediation des Saints bienheureux? Y a-t'il Province, Dioceſe & ville même, où il ne s'en ſoit fait quelqu'un? C'eſt ce que nous apprend la voix publique, qui ne nous permet pas de douter de la verité de nôtre foy. Bien que pluſieurs de ces miracles ſoient arrivés pour autoriſer la ſainteté des perſonnes qui les ont faits, ils ont par méme moyen autoriſé leur foy, ſans laquelle il n'y peut avoir de veritable ſainteté.

Nous ne trouvons rien de ſemblable

dans les autres Religions qui ſe diſent Chreſtiennes, ni dans leurs premiers Autheurs, à moins que d'appeller miracle en Luther & en Calvin, d'avoir mis le deſordre dans la Monarchie, & le feu de diviſion dans les Eſtats. Je n'en dis pas davantage, peut-eſtre n'auroit-on pas moins profité quand l'on auroit parlé avec plus de reſerve dans les diſputes, & avec moins de chaleur; c'eſt la raiſon qui doit nous conduire, dont la lumiere eſt obſcurcie par la paſſion qui ſe meſle d'ordinaire dans les invectives, qui font plus de bruit que d'effet, qui cauſent plus de chaleur dans le foye, que de zele & de pieté dans le cœur, qui ſont plus propres à irriter les gens, qu'à les inſtruire & qu'à les convertir. C'eſt par le raiſonnement qu'il faut convaincre un homme. Voicy comme je raiſonne, ſur le ſujet de cette Conference. Il n'eſt que Dieu qui puiſſe eſtre l'Autheur principal des miracles, il eſt impoſſible que Dieu veüille faire un miracle pour authoriſer ſi ouvertement une fauſſe Egliſe, comme il eſt impoſſible qu'il puiſſe eſtre témoin d'une fauſſeté. Ce ſont des principes évidens par les lumieres de la raiſon. Or eſt-il que pluſieurs & grands miracles ſe ſont faits dans

l'Egliſe Romaine, & par conſequent, l'Egliſe Romaine eſt la veritable Egliſe de JESUS-CHRIST.

Nous avons prouvé la deuxiéme Propoſition de ce raiſonnement, qui eſt une queſtion de fait par l'induction des miracles qui ſont arrivez dans tous les ſiecles, & par le rapport des Hiſtoriens dignes de foy, d'où je tire encore cette demonſtration qui eſt évidente par les lumieres de la raiſon.

Dans les queſtions de fait il faut croire comme ſi nous le voyions nous-meſmes; ce que nous aſſeure un grand nombre de perſonnes dignes de foy, qu'on ne peut raiſonnablement ſoupçonner de vouloir nous tromper; c'eſt un principe ſans lequel il n'y auroit ny foy, ny commerce parmi les hommes, & les Hiſtoires ne ſeroient que des chanſons; c'éſt un principe ſous lequel tout le monde vit, & qui eſt évident par les ſeules lumieres de la raiſon.

Par exemple, Je croy que les ſiecles paſſez ont produit un grand Capitaine, & un auſſi grand Empereur, un Alexandre, & un Ceſar Auguſte, qui ont ſceu ſe diſtinguer par un grand nombre de belles actions; Je crois que la ville de Rome fut autrefois une ville floriſſante en guerre

& en

& en paix, par un auguſte Senat remply des meilleures teſtes, & des plus genereux cœurs du monde, qu'elle ne l'eſt pas moins encore preſentement par le Siege du ſouverain Pontife & du ſacré College des Cardinaux; je croy, dis-je, toutes ces choſes, parce que pluſieurs perſonnes dignes de foy, & dont je n'ay pas raiſon de me défier me l'aſſeurent; & ce témoignage conſtant cauſe en moy une telle conviction, qu'elle ne me permet pas d'en douter.

Or il eſt certain que pluſieurs miracles qui ſont arrivez dans l'Egliſe Romaine nous ſont rapportez par des Autheurs, qui n'ont pas manqué de lumiere pour ne ſe laiſſer ſurprendre, ni engager dans l'erreur, ayant eſté des perſonnes bien éclairées, ils n'ont pû eſtre d'intelligence pour nous vouloir tromper, ayant vêcu dans des ſiecles differens, & dans une integrité de vie & une ſainteté, qui ne nous permettent pas de douter de leur bonne foy, touchant les choſes qu'ils nous témoignent, d'autant plus que les autres Hiſtoriens leurs contemporains n'ont rien dit de contraire.

Et par conſequent on ne ſçauroit nier, ſans renoncer au ſens commun, & aux lu-

mieres de la raiſon, qu'il ne ſoit arrivé des miracles dans l'Egliſe Romaine. Or il eſt évident que dans la Religion où il eſt arrivé des miracles, c'eſt là meſme où eſt la foy & la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, & que par conſequent l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe de JESUS-CHRIST, & celle où Dieu veut eſtre ſervi & adoré.

Le Devoyé. On rapporte pluſieurs miracles qui n'ont nulle apparence de verité.

Le Guide. Il n'eſt pas des miracles comme des articles de foy : l'Egliſe qui oblige indiſpenſablement à croire ceux-ci, laiſſe ceux-là à la pieuſe credulité des peuples. Je ne diſconviens pas qu'il n'y ait quelques miracles qui ſont apochryphes, dont les Auteurs n'ont pas eſté connus ; ou s'ils l'ont eſté, ils n'ont pas eſté d'un caractere à meriter en cela des approbations autentiques. Mais parce qu'on a rapporté des miracles qui ſont apochryphes, faut-il pour cela n'en croire aucun ? c'eſt conclurre comme qui diroit qu'il ne faut rien croire dans le monde, parce qu'on y dit pluſieurs choſes ſujettes à caution.

Nous ne ſçaurions nous empêcher d'ajoûter foy au témoignage de tant de grands hommes qui ont vécu dans des ſiecles differens, & il faut ſe rendre à la

voix publique & à la depoſition de tant de graves Autheurs qui nous aſſeurent de pluſieurs miracles arrivés dans l'Egliſe Romaine, à moins que nous ne voulions nous oppoſer à tous les principes de la lumiere naturelle & du ſens commun.

Toutes les marques ſenſibles de la vraye Egliſe Chrétienne conviennent uniquement à l'Egliſe Romaine; vous en avés veu l'ancienneté, la ſucceſſion des Evêques, la veritable ſucceſſion, la ſainteté de la Doctrine & les miracles, & aprés cela vous ne devés pas douter de ſa verité, moins encore heſiter à vous ranger de ſon parti pour ne plus l'abandonner.

SIXIE'ME ET DERNIERE JOURNE'E.

Du voyage, ou de la conduite du Dévoyé à la vraye Egliſe, par les principes de la lumiere naturelle.

Le moyen pour ne plus ſortir de la vraye Egliſe Chrétienne.

Le Guide. SI vous eſtes ſi ſatisfait d'eſtre rentré dans la vraye Egliſe Chreſtienne, c'eſt parce que vous avez

eſté fidelle aux lumieres de la raiſon & à celles de la foy qui vont toûjours enſemble : la joye & la paix accompagnent une bonne conſcience qui ſuit toûjours une bonne conduite : Une conduite eſt toûjours bonne quand on ſuit les plus pures lumieres de la prudence, comme vous avez fait en prenant le parti de l'Egliſe comme le plus ſeur & le mieux appuyé. Pour agir toûjours dans la méme ſolidité nous devons chercher le moyen pour ne plus l'abandonner, & comme ce qui nous peut tirer de la vraye Egliſe ſont les differens qui peuvent naiſtre en matiere de foy ; nous employons la derniere journée à chercher le moyen que Dieu a laiſſé pour nous regler dans ces occaſions, & en méme temps nous trouvons un moyen ſolide pour terminer toutes les controverſes & mettre fin à toutes les hereſies.

CONFERENCE PREMIERE.

La ſainte Ecriture ſeule n'eſt pas le moyen pour terminer les differens en matiere de foy.

Le Devoyé. LA ſainte Ecriture que l'Egliſe Chrétienne nous met en main, ſemble eſtre un bon moyen pour

ſous éclairer dans nos doutes en la foy, & dans les differens qui peuvent nous ſeparer de l'Egliſe Romaine; la ſainte Ecriture a toute la lumiere & toute l'autorité qu'il faut pour ce ſujet, puiſqu'elle eſt lumiere elle-même & comme un flambeau qui éclaire nôtre conduite; elle à Dieu même pour autheur, & pour appuy, la verité premiere, qui l'a inſpirée aux hommes & qui parle en elle.

ſed ſpiritu ſancto inſpirati locuti ſancti Dei homines. 2. Petri cap. 1.

Le Guide. Il n'eſt rien de ſi ſpecieux, rien en apparence de ſi plauſible que ce moyen que vous venez de propoſer, mais il n'eſt rien en effet de moins ſolide pour eſtablir ce que nous pretendons: c'eſt au contraire de ce principe, que toutes les hereſies qui ont eſté depuis JESUS-CHRIST ont pris naiſſance. A dire le vray l'Ecriture Sainte peut eſtre utile à regler les differents qui peuvent partager les Fideles ſur les matieres de la Foy; mais on ne peut pas ſoûtenir qu'elle ſuffiſe pour le decider, puiſque ceux qui ont ſuivy cette regle ſe ſont precipités malheureuſement dans l'abîme de l'erreur & de l'hereſie.

Par exemple, dans le quatriéme Siecle quand Arius Preſtre d'Alexandrie a voulu avancer des ſentimens contraires à la divinité de JESUS-CHRIST, il les a fondés ſur

la Sainte Ecriture & ſur le paſſage de ſaint Jean au chapitre 14. *mon Pere eſt plus grand que moy*, & lorſque pour confirmer le ſentiment catholique, on luy oppoſoit, ce que le meſme Evangeliſte dit au chapitre 10. *mon Pere & moy ne ſommes qu'un;* il ne manquoit pas de ſubtilité ny de genie pour y trouver quelque diſtinction, qui fait le fort des diſputes & des meilleurs eſprits ; il répondoit donc qu'il eſtoit vray que JESUS-CHRIST eſtoit un avec le pere d'une union de cœur & de volonté tres-étroite, mais il ne s'enſuivoit pas qu'il fût un avec le pere par indentité de nature : il vouloit dire que JESUS-CHRIST eſtoit fils de Dieu adoptif par une adoption particuliere, mais qu'il n'eſtoit nullement fils naturel, & par ce moyen il accommodoit la Sainte Ecriture à ſon ſentiment & à ſon deſſein qu'il pouſſa avec tant de vigueur & avec tant de ſuccés, comme on peut voir dans l'hiſtoire des quatre premiers ſiecles de l'Egliſe, qu'il entraina apres ſoy preſque tout le monde, qui comme remarque ſaint Jeroſme, fut dans l'étonnement de ſe voir inſenſiblement preſque tout infecté de cette hereſie. Lorſque dans le meſme ſiecle Macedonius a voulu dogmatiſer contre la divi-

Pater major me eſt. *Ioan.*14

Ego & pater unum ſumus. *Ioan.*10

nité du ſaint Eſprit, il a pris pour fondement la ſainte Ecriture & pour garand de ſes dogmes l'Apôtre S. Paul, qui aſſeure que le ſaint Eſprit prie en nous avec des gemiſſemens qu'on ne peut exprimer; il pretendoit que les gemiſſemens fuſſent incompatibles avec l'état d'un Dieu comme l'état de ſuppliant ſemble contraire à ſa ſouveraineté.

Lorſque dans le ſiecle precedent Novat fut dans des ſentimens contraires à la penitence des Relaps au peché apres le Bapteſme; que Pelage voulut combatre la neceſſité de la grace interieure ſur le commencement du cinquiéme ſiecle; que Neſtorius preſque dans le meſme tems voulut oſter à la Vierge le titre de mere de Dieu, & tous les Heretiques qui ont eſté juſques aujourd'huy, ont tous pris la ſainte Ecriture pour regle & pour fondement de leurs erreurs, & c'eſt ſur ce pretexte qu'ils ſe ſont inſinués dans l'eſprit des peuples, & qu'ils ont eu tant de ſuite. Lorſque dans le dernier ſiecle Luther & Calvin ont medité leur ſeparation d'avec l'Egliſe Romaine, c'eſt ſur le projet ou le pretexte de reduire toutes choſes à la pureté de la ſainte Ecriture. Lorſque Calvin a voulu établir une croyance con-

S. Auguſtin pſeaume 36. aſſeure que les Donatiſtes diſoient qu'ils avoient pour eux les Evangiles

traire à la realité du ſaint Sacrement de l'Euchariſtie qui eſt l'article capital de ſon ſchiſme & de ſon apoſtaſie, n'a-t'il pas pris pour fondement ce paſſage de la ſainte
Luc 22. Ecriture, *Faites ceci en memoire de moy?* Et lors qu'on luy oppoſoit les termes exprés & formels de l'inſtitution de ce myſtere de foy, dont tous les Evangeliſtes
Math. 26. Marc. 14. Luc. 22. conviennent, *ceci eſt mon corps*, il ſoûtenoit que celà devoit s'entendre de la maniere que l'on entend que JESUS-CHRIST eſt l'Agneau du monde, le Lion de la Tribu de Juda, une vigne, c'eſt à dire, figurativement & par ſymboles; & il tournoit de meſme tous les autres paſſages qu'on alleguoit au contraire.

Comme la ſainte Ecriture reçoit divers ſens, il n'eſt pas difficile à l'Heretique de la tourner au ſens qui le favoriſe: & comme on peut faire ſervir les loix au ſoûtien des cauſes les plus mauvaiſes, on peut auſſi employer l'Ecriture ſainte pour la défenſe même des Hereſies, & il eſt conſtant que ſi l'on ne convient pas de celuy qui doit en faire connoiſtre le vray ſens, il ſera bien malaiſé de finir les Controverſes dans les matieres de la foy.

Si l'on ſuppoſe ce principe & que l'on veüille reconnoiſtre la ſainte Ecriture pour

pour la ſeule regle de la foy & de la diſcipline puiſqu'il n'y a pas plus de lieu pour l'une que pour l'autre, il me ſera fort aiſé d'inventer une Religion nouvelle, par exemple, en pluſieurs endroits de la Loy le Sabbath qui eſt le jour du Samedy eſt chõmable d'inſtitution divine; les Lutheriens & les Calviniſtes, Meſſieurs de l'Egliſe Romaine & les autres Chreſtiens obſervent le jour du Dimanche. *Exod. 16. 20. 31.*

Par le premier Concile tenu en Jeruſalem par les Apôtres, il eſt expreſſément ordonné de s'abſtenir des viandes ſuffoquées & du ſang, les Chreſtiens en mangent. Le Fils de Dieu fit la Cene apres ſouper; les Chreſtiens la font à jeun, & la pluſpart en font une étroite obligation. La Paſque ſe devoit faire aux termes de la loy le quatorziéme de la Lune de Mars, les Chreſtiens ne la font pas conformément à la ſainte Ecriture. *Act. 15. Matth. 26. Marc. 15. Exod. 12.*

Si je prend donc la ſainte Ecriture pour regle de ma foy & de ma conduite, puiſque comme nous avons remarqué, il n'y a plus de raiſon de regler ſa foy ſuivant la ſainte Ecriture que ſa conduite, il me ſera bien aiſé de faire une ſecte particuliere & une Religion nouvelle avec bien plus de fondement que n'ont eu les Lutheriens

& les Calviniſtes dans leur ſeparation d'avec l'Egliſe Romaine: Et ſi je m'arreſte opiniaſtrément à ce principe, tous ceux du party contraire quelque capacité qu'ils ayent, ne me pourront jamais convaincre. S'ils diſent que ces choſes ayent eſté changées, revenant à mon principe il me ſera fort aiſé de leur répõdre qu'ils faſſent voir ce pretendu changement dans la ſainte Ecriture, que je prens pour la ſeule regle de ma foy & de ma conduite, par laquelle il leur ſera impoſſible de me convaincre; puiſque bien loin de les favoriſer, elle eſt claire & toute pour moy. Il eſt donc evident que tant s'en faut que la ſainte Ecriture ſoit la ſeule regle de la foy, qu'au contraire elle eſt de cette façon un moyen pour partager le monde en autant de Religions qu'il y a d'hommes ſur la terre; & qu'on pourroit en faire un probleme & un ſujet de diſpute, & la mettre enfin au rang de la Philoſophie de Platon & d'Ariſtote; où tout eſt preſqu'incertain par la diverſité des ſentimens qu'elle produit dans les eſprits.

Ce principe des Religionnaires ſe détruit luy-meſme, en ce qu'il tend à aneantir la ſainte Ecriture dans la lettre & dans le ſens; car enfin dans quel livre & dans

quel endroit de la ſainte Ecriture ſont contenus les livres qu'on appelle canoniques & divins ? on ne ſçauroit les y trouver, il eſt donc evident qu'ils perdroient toute leur authorité, & le ſens meſme de l'Ecriture Sainte, toute ſa force eſtant ſujette à l'expoſition & au caprice de tout le monde ; en rompant ainſi ce ſacré rempart de la Religion, ce ſeroit faire ouverture à toute ſorte de Schiſme & meſme à l'Atheiſme. Car enfin de tous ceux qui ſeroient partagés en ſentimens par quelques paſſages de la Sainte Ecriture, il eſt evident que quelqu'un ſe tromperoit : Et ne pourrois-je pas ſouſtenir qu'il eſt probable que tous ſe tromperoient, n'eſtant pas obligé de croire plus aux uns qu'aux autres ? voyés juſques où va ce principe & combien peu de ſolidité y trouve-ton pour la déciſion des differens qui peuvent naiſtre ſur les matieres de la Foy, puis qu'il eſt au contraire un moyen ſi oppoſé. Quoyque la ſainte Ecriture ait en elle-même aſſez d'authorité & de lumiere, il faut quelqu'autre choſe à nôtre égard. Puiſque la ſainte Ecriture contient des paſſages difficiles, qu'on peut tourner à divers ſens, & à des ſens qui ſont ſouvent contraires & que le vray ſens

n'y eſt pas énoncé clairement, & d'une telle maniere qu'on n'en puiſſe pas douter, ce qui nous paroiſt par les hereſies qui ont eſté depuis JESUS-CHRIST. Il eſt certain que Dieu a dû laiſſer dans l'Egliſe un moyen diſtinct pour nous éclaircir, & un Juge different de la Loy, & de l'Ecriture ſainte, pour terminer tous les differens qui peuvent naiſtre ſur les matieres de la Religion, & pour pourvoir au repos de nos eſprits, & à la paix de nos cœurs; comme les Rois de la Terre dans la police humaine, ont établi des Magiſtrats ſouverains, pour interpreter les Loix, & pour procurer la tranquillité publique. Je reduits toutes choſes dans ce raiſonnement. Il eſt certain par les lumieres de la raiſon, que Dieu ne manque pas de ſageſſe, ny de providence; Et par le même principe, ayant dû laiſſer un moyen pour terminer les differens dans les matieres de la Foy, pour rendre poſſible nôtre ſalut, en rendant auſſi poſſible la connoiſſance de la veritable Foy, il n'a pas laiſſé pour ce ſujet la ſeule Ecriture ſainte, qui ſemble au contraire de cette façon un moyen ſi oppoſé. Il a encore moins laiſſé l'eſprit interieur & particulier, comme les

heretiques ont voulu ſoûtenir. Cét eſprit interieur pretendu fera le ſujet de la deuxiéme Conference qui n'eſt pas moins ſpirituelle pour le combattre.

CONFERENCE DEUXIE'ME.

L'Eſprit interieur & particulier des Religionnaires, n'eſt pas le moyen pour terminer les differens en matiere de Foy.

Le Dévoyé. IL me ſemble entendre dans ce lieu écarté des gens qui parlent d'eſprit interieur. Ils pourroient bien eſtre de mes anciens freres; je me le perſuade dautant plus que je les vois écartés de nôtre chemin.

Le Guide. Arreſtons un moment pour apprendre qui ils ſont, & le ſujet de leur entretien.

C'eſt un Allemand qui diſpute avec un François, un Lutherien avec un Calviniſte, ſur le ſujet de la Communion Sacramentale.

L'Allemand dit que les paroles du Sauveur dans l'inſtitution du Sacrement doivent eſtre entenduës en ce ſens, qu'il faut recevoir la Chair du Fils de Dieu par la bouche du corps: le François au contraire ſoûtient qu'il faut la prendre par la ſeule bouche de la Foy; l'un &

l'autre diſent en eſtre aſſeurés par le témoignage de l'eſprit de Dieu, dont chacun croit eſtre animé & tiennent enſemble le même langage de ces faux Prophetes au Chapitre 14. des Paralipomenes, *& per quam viam pertranſivit Spiritus meus à me ut loqueretur tibi*, & par où de bonne foy l'eſprit de Dieu a paſſé de moy à vous pour vous dire des choſes toutes contraires. Le Lutherien dit au Calviniſte, & le Calviniſte au Lutherien: Si vous aviez l'eſprit de Dieu, comme vous l'aſſeurés, puiſque j'ay auſſi l'eſprit de Dieu, je le connoiſtrois infailliblement. Ils reſſemblent ſans comparaiſon à ces gens des petites maiſons de Paris, dont l'un s'imaginoit eſtre le Pere Eternel, l'autre s'entretenant avec des curieux qui eſtoient venus les voir, & raiſonnant fort juſte ſur ſa folie, conclud enfin que ſi cét autre fol eſtoit le Pere Eternel, comme il l'aſſeuroit; puiſqu'il eſtoit luy-même le S. Eſprit, il en ſçauroit infailliblement quelque choſe.

Le Dévoyé. Je ſuis extrémement ſurpris que l'eſprit Lutherien ne ſoit point d'accord avec l'eſprit Calviniſte, aprés l'union autentique faite à Charenton en l'an 1631. qui fut ſi étroite, que le Sy-

node national declara que leur eſprit avec le Lutherien, ne faiſoit qu'un même eſprit, & qu'ils ne compoſoient qu'une meſme communion.

Le Guide. Voſtre ſurpriſe vous eſt commune avec tout ce qu'il y a eu de plus éclairé dans toute l'Europe, & on a eu peine de croire qu'une ſemblable union des Religions differentes pût ſubſiſter, que ſur la ruine de l'une & de l'autre. Car enfin ſi le Sauveur a enſeigné qu'on doive prendre ſa chair par la bouche du corps, & s'il l'a ainſi priſe dans la derniere Cene, celuy qui ſoûtient qu'il faut la recevoir par la ſeule bouche de la foy & qui la prend dans cet eſprit, comme fait le Calviniſte, nie ce que JESUS-CHRIST a dit & fait tout le contraire de ce qu'il a ordonné : comme auſſi, ſi le Sauveur a enſeigné qu'il faut prendre ſa chair par la ſeule bouche de la foy, & qu'en effet il l'ait priſe de la façon, le Lutherien qui ſoûtient qu'il faut la prendre par la ſeule bouche du corps, nie ce que JESUS-CHRIST a dit & fait autrement qu'il n'a pas ordonné en le prenant dans cette croyance ; & par conſequent ce myſtere de la charité infinie du Sauveur, bien loin de luy profiter, devient pour luy une occa-

ſion de perte & de damnation par ſon incredulité. Quelle communion de bonne foy peut ſubſiſter dans une telle deſunion? Quel nœud peut unir des gens ſi oppoſés en ſentimens ſur les matieres de la foy? Cependant les Lutheriens & les Calviniſtes ont confirmé leur union par un acte public, & il n'a pas moins fallu pour la rendre croyable.

Le Dévoyé. Cette conduite a paru auſſi quelque choſe de monſtrueux aux Egliſes de Hollande aſſemblées à la Haye, à Utrecht & à Dorth; & aux Synodes nationaux tenus en Suede & en Dannemark, à qui elle n'a pas ſeulement dépleu, mais elles l'ont ouvertement condamnée.

Le Guide Vous pouvez auſſi par là conclure que l'Eſprit Calviniſte n'eſt pas ſeulement oppoſé au Lutherien, mais auſſi qu'il eſt different de luy-meſme, puiſqu'il parle en France d'une autre maniere dont il ne parle pas ailleurs, & c'eſt par un jugement de Dieu qui diviſe le langage de l'hereſie pour la détruire, & qui permet que cet eſprit de diſſention qui a porté le deſordre, & la diviſion dans l'Egliſe, produiſe les meſmes effets dans les ſujets où il a pris naiſſance.

Le

Le Dévoyé. L'eſprit Calviniſte de France a voulu juſtifier ſa conduite en ſoutenant qu'il n'eſtoit pas different du Lutherien dans les points eſſentiels de la Religion.

Le Guide. Il eſt vray que les Calviniſtes & les Lutheriens ont voulu colorer leur union de ces pretextes, mais les eſprits y ont veu trop clair pour ne pas decouvrir la verité. Car enfin comment cette réponſe à-t'elle pû ſe ſoutenir en veuë du retranchement que le Lutherien a fait, non pas de quelques paroles, mais du livre entier de l'Apocalypſe, ce qu'il n'a pû faire, ſi on en doit croire à la meſme Apocalypſe, ſans ſe retrancher du livre de vie, comment dis-je cette réponſe a pû ſe ſoutenir en veuë de la differente maniere de prendre le corps & le ſang precieux du Sauveur, puiſqu'il eſt conſtant que l'un ou l'autre contrevient à l'inſtitution de JESUS-CHRIST & à ſon precepte en ne le prenant pas de la maniere qu'il la pris luy-meſme, & qu'il a ordonné de le prendre, & en beaucoup d'autres points conſiderables.

Et ſi quelqu'un oſte des paroles de cette Prophetie Dieu oſtera ſa part du livre de vie. Apoc. chap. 22.

Comme on a veu que cette union n'étoit pas ſoûtenable par cet endroit, on s'eſt aviſé d'en faire ſeulement une union de Politique, mais outre que ce détour

qu'on a voulu prendre, eſt détruit par l'aveu ſolemnel fait par un Synode national qui declare que leur eſprit avec le Lutherien ne fait qu'un meſme eſprit, & qu'ils ne compoſent qu'une meſme Egliſe, & qu'une meſme Communion, il faut avoüer de bonne foy que d'agir par ces principes, ce n'eſt pas agir par le principe de l'eſprit de Dieu qui eſt un eſprit ſincere, & qui ne ſe contredit jamais, & que ce procedé ne peut partir que d'un eſprit fourbe & heretique à qui peu importe de ſe contredire luy-meſme & d'eſtre partagé en ſentimens en matiere de foy avec ceux qui ſont ſeparés de l'Egliſe Romaine; il eſt toûjours d'accord avec qui que ce ſoit, pourveu qu'il la faille combatre, ou pour mieux dire, qu'il faille obſcurcir la verité qui luy fait mal aux yeux, & dont il ne peut ſupporter l'éclat. Et quoy que le deſir de connoiſtre la verité ait pour mere la nature & pour berceau le fond d'une ame libre, la paſſion comme un enfant illegitime l'étouffe dans ſon ſein & s'introniſe en ſa place dans l'Heretique, & c'eſt auſſi d'où vient la difficulté de ſon retour.

Synode tenu à Charëton. 1631.

Cet Eſprit interieur qu'on pretend eſtablir dans chaque fidelle pour juger de la

verité de la foy n'eſt fondé que dans l'idée, ou s'il ſe trouve en effet dans tous les fideles, & que les éleus & les predeſtinés l'ayent dans le cœur pour Docteur & pour juge dans les matieres de la foy; les Calviniſtes & les Lutheriens qui ſont ſi mal appris, dont l'eſprit eſt ſi peu uniforme aux points de leur croyance, n'en ſont pas du nombre; ils ſont moins encore de la vraye Egliſe Chreſtienne où tout eſt bien ordonné par raport à l'ordre qui ſe trouve dans le corps humain, & où chaque fidelle a ſa fonction *ſuivant la meſure des dons de* JESUS-CHRIST, puiſque ce principe qui rend tous les fideles des Docteurs, renverſe l'ordre que Dieu y a établi, y introduit la confuſion & fait un monſtre de l'Epouſe de JESUS-CHRIST. Car enfin à quoy ſerviroient les Docteurs, les Predicateurs de l'Evangile? à quoy meſme ſeroient utiles tant de Miniſtres dont le miniſtere eſt ſi onereux d'aïlleurs, ſi les fidelles avoient en eux-meſmes un Docteur pour leur donner tous les éclairciſſemens qu'ils pourroiẽt demander ſur les matieres de la foy? Les Miniſtres devroient prendre mieux garde aux conſequẽces de leurs principes, puiſqu'en voulant eſtablir un eſprit interieur dans chaque fidele pour

Cor 12. Secundũ mẽſuram donationis Chriſti

Numquid omnes doctores. *Cor.* 12.

les éclaircir & affermir dans la foy, ils ſemblent en manquer eux-meſmes en ruinant viſiblement leur miniſtere. Ce principe qui eſt deſavantageux à ſes Autheurs, n'engage pas moins ſes partiſans dans un cercle vicieux, comme on parle dans l'Ecole, qui par ſon retour cherche la connoiſſance d'une choſe par elle-meſme; c'eſt un défaut qu'on ne peut ſouffrir, & ce n'eſt meſme rien faire en matiere de raiſonnement, qui ne peut connoiſtre une choſe que par une plus connuë. Car enfin ſi nous demandons au Calviniſte & au Lutherien, qu'eſt-ce qui leur fait connoiſtre cet eſprit interieur? ils répondront infailliblement qu'ils le connoiſſent par la ſainte Ecriture : Si nous nous enquerons plus avant qu'eſt-ce qui ſeur fait cõnoiſtre la ſainte Ecriture & ſon vray ſens? ils nous diront que c'eſt l'eſprit interieur qui leur donne cette connoiſſance. Eſt-il bien poſſible que Dieu qui s'accommode ſi reglément à la nature des choſes, ait laiſſé l'homme raiſonnable dans un eſtat à ne pouvoir pas rendre autrement compte de ſa foy?

Finiſſons la Conference par ce raiſonnement. Ou l'eſprit interieur eſt juge ſouverain dans les matieres de la foy, ou il

eſt tel qu'on peut en appeller à quelque autre : de cette derniere façon, il ne peut eſtre la regle de la foy ny le moyen déciſif des differens ſur ces matieres, & nous ne nions pas que le don de la foy n'acquiere aux fideles quelque droit, pour ainſi dire, à des lumieres particulieres du ſaint Eſprit qui habite en eux & qui opere ſuivant ſon bon plaiſir ; mais il eſt auſſi certain que le meſme eſprit les oblige, & meſmes les Docteurs, qui en ont receu une plus grande plenitude avec le don de l'intelligence de la ſainte Ecriture & de nos myſteres, à ſoumettre toutes leurs lumieres à la regle que Dieu a eſtablie pour ce ſujet : Je ne touche pas les raiſons de ſa providence parmy leſquelles celle-cy n'eſt pas peu conſiderable, qui ſe tire de l'impoſſibilité de pouvoir convaincre un homme, qui ſe perſuaderoit eſtre éclairé de cet eſprit ; & par conſequent bien loin d'y mettre l'ordre & la paix, cet Eſprit interieur pretendu ſeroit un moyen d'introduire dans l'Egliſe la confuſion par la multiplicité des ſentimens, qui répondroient à la multiplicité de ces eſprits ; ne ſeroit-ce pas un moyen de partager le monde en autant de ſectes, qu'il y a d'hommes qui trouveroient tous une fort bonne défenſe

dans la perſuaſion de cet eſprit particulier? Or il eſt evident par les lumieres de la raiſon que dans la diverſité des ſentimens que la diverſité de ces eſprits peut produire, il y en a quelqu'un qui eſt un faux eſprit : Et n'auroit-on pas quelque raiſon de ſoutenir que tous ces eſprits ſont également de faux eſprits, puiſque l'on n'eſt pas obligé de croire plus à l'un qu'à l'autre ? Vous voyez donc comme ce principe donne l'entrée à toute ſorte d'Hereſies & meſme à l'Atheiſme, & c'eſt où aboutiſſent d'ordinaire les principes des Heretiques. De tous ces eſprits interieurs & des divers ſentimens, il n'y a qu'un vray eſprit & qu'un vray ſentiment, n'y ayant qu'une ſeule & vraye foy : il faut donc de toute neceſſité qu'il y ait une regle, & Dieu pour ſe ſuivre dans le deſſein qu'il a eu de nous ſauver, a dû laiſſer un moyen diſtinct & ſeparé pour en faire le diſcernement & pour aſſeurer les fidèles dans leur foy; ce moyen doit eſtre exterieur & conforme à noſtre eſtat pour pouvoir oüir ſenſiblement ſes réponſes, il doit eſtre ſouverain & infallible pour affermir nos eſprits dans la foy & mettre nos conſciences en repos, & c'eſt le ſujet de la derniere Cõference qui fera le terme de ce voyage.

CONFERENCE DERNIERE, & le terme du Voyage du Dévoyé dans la veritable Egliſe du Dieu vivant, par les principes de la lumiere naturelle, pour n'en plus ſortir.

L'Egliſe eſt le moyen que Dieu a laiſſé pour terminer les differens en matiere de foy.

Le Guide. A vôtre heureuſe arrivée dans l'Egliſe vous avez ſans doute reſſenty la meſme joye que reçoit celuy qui eſt au terme d'un long & d'un important voyage : Et comme on ne fait pas tout à coup reflexion aux beautés ny aux commodités des lieux, vous n'aviez pas remarqué celles de l'Egliſe, ny obſervé les avantages que Dieu luy a faits, & les forces dont il l'a munie, qui la font craindre à ſes ennemis, elle eſt environnée de mille boucliers qu'elle oppoſe aux Hereſies & aux puiſſances de l'Enfer, qui n'ont jamais pû luy nuire : C'eſt l'Egliſe qui calme les orages qui s'élevent dans ſon ſein, c'eſt elle qui interpoſe ſon authorité dans les differens, qui peuvent parta-

Mille cly pei pendent ex ea. *Cant.* 4

ger les fideles dans les matieres de la foy ; elle eſt en effet le moyen exterieur & ſenſible que Dieu a laiſſé pour ce ſujet ; elle doit eſtre crûë la premiere, & c'eſt-elle qui doit faire croire tout le reſte ; elle eſt enfin un Tribunal divin, où les matieres de la foy doivent eſtre décidées.

Nous reconnoiſſons en l'Egliſe deux authoritez, l'une humaine & l'autre divine.

L'Egliſe eſtant une aſſemblée de perſonnes les plus conſiderables dans la Religion, qui comptent leur miſſion & leur ſucceſſion depuis les Apôtres ; eſtant une aſſemblée des perſonnes qui font profeſſion d'une foy ſi ſainte & ſi miraculeuſe ; en cela preciſément ſon témoignage doit eſtre de grand poids, & prevaloir à quelque témoignage particulier que ce ſoit.

La lumiere naturelle qui montre que Dieu a deu laiſſer des perſonnes pour nous conduire ; la même nous enſeigne qu'il a dû leur donner quelque infaillibilité, afin que nôtre conduite fût plus ſeure, & nôtre foy moins flottante. La meſme raiſon nous apprend, que Dieu ayant laiſſé l'infaillibilité dans ſon Egliſe, elle doit reſider plûtoſt dans cette

cette aſſemblée de Paſteurs & d'Evêques, que dans les particuliers.

Les promeſſes que le Fils de Dieu a faites à ſon Egliſe de l'aſſiſtance de ſon divin Eſprit juſqu'à la fin des ſiecles, établiſſent en elle une authorité divine, qui la rend infaillible en ce qu'elle nous propoſe à croire: Et cela a deu eſtre de la ſorte pour prevenir les doutes que nous n'euſſions pû éviter ſur le fait de la revelation divine, pour nous empeſcher que nos eſprits ne fuſſent chancelans, pour faire au contraire qu'ils euſſent la fermeté & l'aſſeurance neceſſaire dans la foy.

Ecce enim ego vobiſcum ſum uſque ad conſummationem ſæculi. *Matth.* 28.

Et afin que nous ne revoquions pas en doute ces diſpoſitions, Dieu nous a marqué le moyen exterieur & ſenſible pour terminer tous les differens dans les matieres de la foy, Aux Epheſiens chap. 4. dans un paſſage dont toutes les Egliſes & leurs Bibles conviennent: JESUS-CHRIST, dit l'Apôtre, *montant au Ciel, a donné des Apoſtres, des Prophetes, des Evangeliſtes, des Paſteurs & des Docteurs pour la perfection des Saints, pour l'ouvrage du miniſtere, pour l'edification du corps de* CHRIST, *juſques à ce que nous nous rencontrions tous en unité de la foy & de la connoiſſance du Fils de Dieu en homme parfait en*

la meſure parfaite de la ſtature de Chriſt, afin que nous ne ſoyons pas des enfans chancelans, & que nous ne nous laiſſions pas emporter à tout vent de Doctrine dans la malice & dans la fineſſe qu'ont les hommes pour nous ſeduire & nous engager dans l'erreur, afin que ſuivant la verité, nous croiſſions en tout en celuy qui eſt le chef, à ſçavoir Chriſt.

L'Egliſe eſt icy conſiderée de la maniere que nous la regardons, c'eſt à dire comme une anchre de nos ames flottantes, & pour un moyen exterieur & ſenſible que Dieu nous donne pour nous éclaircir dans nos doutes, pour terminer les differens dans les matieres de la foy & pour mettre nos eſprits dans le repos, & nos conſciences dans les ſeuretez qu'elles peuvent ſouhaiter. Dieu en a uſé, ſuivant la penſée de S. Auguſtin, comme un ſage & charitable pere, lequel prevoyant que ſon Teſtament, pour n'eſtre pas bien entendu, fera parmi ſes enfans des procés capables de produire leur ruine entiere, nomme un ami commun pour le leur faire entendre, & un Executeur teſtamentaire de ſes dernieres volontez pour les mettre d'accord: Jeſus-Chriſt a nommé ſon Egliſe, qu'il aſſiſte de ſon Eſprit juſques à la fin des ſiecles, à laquelle il veut

qu'on ſe ſoûmette, ſi on ne veut pas eſtre mis au rang des Publicains & des pecheurs.

Dans tous les differens qui ſont arrivez dans les matieres de la foy depuis le temps des Apôtres on a conſtamment pratiqué ce moyen, & on en eſt demeuré toûjours au ſentiment & à la déciſion de l'Egliſe.

Au premier ſiecle il y eut un different entre les Apôtres de nôtre Seigneur, à ſçavoir, ſi les Gentils eſtoient obligez d'obſerver la Loy de Moyſe, qui fut terminé par l'Egliſe aſſemblée à Jeruſalem, ſous l'avéu de ſaint Pierre, qui preſida à ce premier Concile, ainſi qu'il eſt eſcrit aux Actes chap. 15. Le S. Eſprit dont les Apôtres eſtoient remplis, ſuſpendit ſes lumieres, & permit que ces flambeaux de l'Egliſe fuſſent quelque temps, pour ainſi dire, dans l'obſcurité pour éclairer les ſiecles futurs, & pour leur apprendre de la maniere qu'on devoit en uſer en de pareils cas, & de quelle maniere devoient eſtre reglez dans les ſuites les differens qui naiſtroient touchant les matieres de la foy.

Au ſecond ſiecle ſurvint un autre different ſur le jour de Pâques, qui fut aprés

pluſieurs aſſemblées d'Evêques, terminé par l'Egliſe ſous le Pape Victor dans le Concile Romain, & les Egliſes particulieres d'Aſie, qui croyoient qu'on devoit ſe regler ſuivant la Coûtume des Juifs, furent excommuniées, & ceux enſuite qui ne voulurent point ſe ſoûmettre à cette déciſion Souveraine & Canonique, furent cenſez heretiques & qualifiez ainſi par les Saints Peres.

Au troiſieſme ſiecle parurent les Novatiens, qui vouloient que les relaps au peché ne peuſſent eſtre admis à la penitence; Les Rebaptiſans qui enſeignoient que les heretiques devoient eſtre rebaptiſez dans leur reception à l'Egliſe. La verité Catholique fut éclaircie dans le Concile tenu à Rome, auquel preſida le Pape Corneille, qui ſcella ſa foy par le martyre.

Au quatriéme ſiecle l'hereſie d'Arius contre le Fils de Dieu; celle de Macedonius contre le Saint Eſprit, comme des torrens furieux auroient renverſé l'Egliſe, ſi elle n'eût eſté bâtie ſur la fermeté de la Pierre, & ſi elle n'eût oppoſé à la premiere le Concile General de Nicée, compoſé de trois cens dix-huit Evêques, dont pluſieurs, comme remarque l'Hi-

ſtoire, paroiſſoient dans l'Aſſemblée tous meurtris & defigurés des coups qu'ils avoient receus pour la foy dans les grandes perſecutions de l'Egliſe, & l'on pouvoit dire que c'eſtoit plutoſt une aſſemblée de Martyrs que d'Evêques. Ce Concile fut tenu dans la Ville qui luy donne le nom, auquel preſida Vite & Vincent Preſtres, avec l'aſſiſtance du Grand Ozius Evêque de Courdoüe au nom du Pape Sylveſtre. La deuxiéme fut cenſurée par la meſme Egliſe au Concile de Conſtantinople, confirmé par le Pape Damaſe.

Absolute videbatur populus athletarũ & martyrum in uno loco congregatorũ. *Caſſiod. lib. 2. cap. 1. ex Euſeb Păph lib. 3 de vita Conſtãtini.*

Le cinquiéme ſiecle fut le theatre de trois Hereſies cruelles, la premiere fut celle de Neſtorius contre la mere de Dieu, la deuxiéme fut celle d'Eutyches contre ſon fils, la troiſiéme fut celle de Pelage contre la grace. La premiere fut condamnée dans le Concile premier d'Epheſe auquel preſidoit Cyrille au nom du Pape Celeſtin; la ſeconde au Concile de Chalcedoine, & c'eſt où le Pape Leon preſida par ſes Legats; la troiſiéme dans le Concile de Carthage compoſé de deux cens dix-ſept Eveſques, & confirmé par le Pape Zozime ſuivant les remarques des anciens Peres.

Au ſeptiéme ſiecle, les Monothelites, ainſi appellés, parce qu'ils ne reconnoiſſoient qu'une ſeule nature en JESUS-CHRIST, à ſçavoir la divine, leur Hereſie ayant pris naiſſance d'un Grammairien dans le ſixiéme ſiecle, furent condamnés par l'Egliſe aſſemblée au ſixiéme Concile general en l'aſſiſtance des Legats du ſaint Siege & de l'Empereur meſme qui ſouſcrivit à ſes ſaints decrets apres les Eveſques.

Au huitiéme ſiecle les ennemis des images furent condamnés au ſeptiéme Synode general, où preſiderent les Legats du ſaint Siege.

Au neuviéme ſiecle quelques differens en matiere de foy furent terminez au huitiéme Synode, où preſiderent les Legats du ſaint Siege. L'Empereur qui y aſſiſta en perſonne parla ainſi dans cette Aſſemblée: *Pour vous, Meſſieurs les Laïques, qui eſtes ici preſens, ſoit que vous ſoyez en charge ou non; Ie ne ſçay que vous dire autre choſe ſi ce n'eſt qu'il ne vous peut eſtre loiſible de deliberer ſur les affaires de l'Egliſe, ni de vous oppoſer au Synode general, moins encore à la pureté de ſes ſentimens; cela n'appartient qu'aux Patriarches, aux Evêques & aux Preſtres, qui ſont les Paſteurs*

In actis Concilij.

qui ont receu de JESUS-CHRIST *le pouvoir de lier & de deſlier, d'abſoudre & de condamner, de gouverner enfin l'Egliſe; & ce n'eſt pas à nous qui ſommes les oüailles qui devons eſtre ſanctifiez, liez ou deſliez, abſous ou condamnez, & qui ſommes abſolument ſous leur conduite.* Enſuitte il declara que les Empereurs ſes predeceſſeurs le Grand Conſtantin, Theodoſe & Marcian avoient eſté dans ces meſmes ſentimens, & n'avoient jamais ſouſcrit aux Conciles qu'apres les Evêques. In actis Concilij.

Quoy-qu'il ſoit conſtant que le ſchiſme des Grecs fut au dixiéme ſiecle, il ne paroiſt d'aucun Concile qui ait eſté tenu ſur ce ſujet; mais aprés que dans l'onziéme ſiecle l'hereſie de Berenger fut condamnée par Leon IX. dans le Concile de Vercelles, & par Nicolas au Concile Romain, celle de Pierre Abaillard, par Innocent II. l'erreur de Gilbert de Porré, par Eugene III. au Concile de Rheims; celle des Grecs fut dans le treiziéme ſiecle condamnée au Concile general de Lyon par Gregoire X.

Au quatorziéme ſiecle les erreurs des Beguards & des Beguines furent condamnées au Concile de Vienne ſous Clement cinquiéme.

vant les formes ordinaires, & condamnez dans le meſme Concile confirmé en dernier lieu par Pie IV.

Les erreurs de Janſenius Evêque d'Ypre en ce ſiecle ont eſté cenſurées par trois Souverains Pontifes, Innocent X. Alexandre VII. & Clement X. aprés avoir eſté deüement examinées ſur le droit & ſur le fait en preſence des parties dans le Conſiſtoire Romain, & toute l'Egliſe s'eſt ſoûmiſe & a conſenti à leurs deciſions.

Il eſt évident par l'uſage conſtant de tous les ſiecles, dont je viens de faire l'induction fidele, que pour nous éclaircir ſur les matieres de la foy, & pour en decider les differens en dernier reſſort Dieu n'a point laiſſé d'autre moyen exterieur & ſenſible que ſon Egliſe qu'il nous rend connoiſſable par ſes marques, ainſi que nous l'avons montré, dont les deciſions canoniques ont toûjours paſſé pour les Oracles & pour les deciſions du Saint Eſprit même, & tous ceux qui n'ont pas voulu s'y ſoûmettre ont eſté excommuniez & cenſez Heretiques: Il n'eſt pas moins évident que de trouver à redire à cette conduite, c'eſt vouloir encherir ſur tous les ſiecles paſſez, & c'eſt une te-

merité & pour ne pas dire avec ſaint Auguſtin, une folie qui ne ſe peut ſouffrir.

Le Devoyé. Il ſemble que c'eſt par là ſoûmettre la ſainte Ecriture au témoignage de l'Egliſe, & l'autorité divine à celle des hommes, qui peuvent ſe tromper; que c'eſt enfin appuyer toute nôtre foy ſur quelque choſe d'humain.

Le Guide. Le Fils de Dieu eſtoit la lumiere du monde, il eut cependant beſoin de ſaint Jean pour ſe faire connoître. Quoy que l'Ecriture ſainte ait toute l'autorité & toute la lumiere qu'il faut en elle-meſme, elle ne l'a pas à nôtre égard: afin que cette lumiere & cette autorité nous ſoient connuës, nous avons encore beſoin de l'autorité ne l'Egliſe pour nous montrer quels ſont les livres canoniques & inſpirez de Dieu & pour en connoître le vray ſens. Cela eſt ſi vray que ſaint Auguſtin un des Peres les plus éclairez de l'antiquité aſſeure qu'il ne croiroit pas même à l'Evangile, s'il n'eſtoit meu par l'autorité de l'Egliſe. L'Ecriture ſainte n'acquiert pas en cela plus de verité, mais nous entrons en des plus grandes obligations d'y ſoûmettre nôtre eſprit, & il ne faut pas croire que le pouvoir de l'Egliſe s'eſtende à juger ſi l'Ecriture ſainte

Evãgelio non crederẽ niſi me Catholicę Eccleſiæ cõmoveret authoritas *Auguſt. contra Epiſt. fũdam. cap. 5. Tom 6.*

contient des menſonges ou des veritez, car on ſuppoſe toûjours qu'elle eſt tres-veritable, puis qu'elle eſt la Parole de DIEU qui eſt la premiere verité : mais elle s'employe à en connoître le vray ſens ; & ainſi ce n'eſt pas tant juger de la ſainte Ecriture, que des ſentimens des perſonnes particulieres, ou des explications qu'on luy donne. Il faut encore moins ſe perſuader que l'Ecriture reçoive pour cela plus de force, mais il eſt certain que nos eſprits en ont plus de fermeté, elle n'eſt pas plus vraye, parce que l'Egliſe l'expoſe de cette façon, mais nôtre croyance eſt plus ſeure quand elle eſt conforme à celle de l'Egliſe, qui eſt le moyen que Dieu nous donne pour nous regler en cette rencontre, que nous ſçavons eſtre infaillible par l'aſſiſtance du Saint Eſprit qui luy a eſté promiſe par le Sauveur, & qu'il a deu luy accorder pour arreſter mon eſprit & pour me r'aſſeurer dans ma foy.

Il eſt vray qu'en particulier tout homme peut ſe tromper, mais cette ſocieté de perſonnes unies dans une même foy, qui nous eſt exprimée par les Conciles Canoniques, ne l'eſt pas de même ; elle eſt infaillible par l'aſſiſtance du Saint

Eſprit qui l'inſpire & qui la conduit juſqu'à la fin des ſiecles, dans l'examen des queſtions de la foy, qu'elle fait regulierement ſur la Sainte Ecriture & ſur les ſentimens des anciens Peres, qu'elle conſulte avec un étude & une ſerieuſe application accompagnée des prieres & de l'invocation de ce divin Eſprit; elle eſt, dis-je, infaillible dans ſes Deciſions Canoniques, qui ſont celles du Saint Eſprit qui juge & qui parle par elle comme par ſon organe; & ainſi nôtre foy a pour fondement l'autorité du S. Eſprit qui fait celle de l'Egliſe. Cela eſt ſi veritable, qu'autrement nôtre foy n'auroit rien d'aſſeuré, ainſi qu'on peut voir clairement dans la propoſition de foy concluë dans le Syllogiſme, ou dans le raiſonnement qui ſuit.

Propoſitions.

I. *Tout ce que Dieu a revelé eſt veritable.*

II. *Dieu a revelé ce myſtere particulier.*

III. *Donc ce myſtere particulier eſt veritable.*

La verité de la ſeconde propoſition qui eſt celle de la revelation du myſtere ne nous paroiſt que par l'authorité de l'Egliſe qui nous le propoſe à croire & nous baille en main la Sainte Ecriture qu'elle nous propoſe auſſi comme un livre divin; il faut donc que l'Egliſe ait une au-

thorité infaillible & divine, autrement la derniere proposition de foy qui est la conclusion du raisonnement qui precede, suivant la partie la plus foible par les principes les mieux establis du raisonnement humain, ne le seroit pas & toute nostre foy tomberoit en ruine & ne seroit qu'une chanson.

Conclusio sequitur debiliorē partem.

C'est ce qui arrive au Lutherien & au Calviniste qui ne sçauroient se distinguer dans leur conduite de l'Arien & de quelque autre Heretique que ce soit; & pour peu de reflexion que les uns & les autres apportent aux raisonnemens qu'ils font sur les points qui les ont separés de l'Eglise, ils reconnoistront de bonne foy qu'ils n'appuyent une de leurs deux premieres propositions, que sur l'exposition & le sens qu'ils donnent à la sainte Ecriture, ou sur les consequences qu'ils en tirent d'eux mesmes & qu'ils jugent s'ensuivre. Quelle à vostre avis en peut estre la conclusion, qui cependant fonde leur separation. A moins que de se croire infaillibles ou ceux qu'ils ont suivy dans le Schisme, ils ne sçauroient éviter les justes apprehensions sur une conduite si peu solide. Il n'en est pas de mesme de nous qui trouvons une authorité infailli-

ble en la revelation de Dieu & en l'Egliſe qui nous la propoſe, en l'Ecriture ſainte & dans l'Egliſe qui nous l'explique, & qui en tire les conſequences ſuivant qu'elle eſt inſpirée de Dieu qui l'aſſiſte de ſon divin Eſprit juſques à la fin des Siecles; Et c'eſt par la deference à ſes lumieres & par la ſoumiſſion parfaite que nous luy rendons, que nous nous diſtinguons des Heretiques, & que nous trouvons le repos ſolide de nos Eſprits & de nos conſciences. Nous ſommes donc preparés, pour ainſi dire, à connoiſtre l'Egliſe Chreſtienne par ſes marques ſenſibles dont nous venons de parler & nous n'avons pas pluſtoſt receu de Dieu le don de la foy, que la meſme Egliſe à qui la raiſon donne quelque infallibilité, & qu'en effet nous ſçavons eſtre infaillible par l'aſſiſtance du ſaint Eſprit qui luy a eſté promiſe juſques à la fin des ſiecles par le Sauveur dans la ſainte Ecriture, la meſme Egliſe, dis-je, peut nous aſſeurer dans nôtre foy, & meſme en ce qui la concerne, lors qu'on luy conteſte le titre de la vraie Egliſe du Sauveur; & pour lors il n'y a qu'à ſçavoir ſi les marques de l'Egliſe Chreſtienne, dont nous avons parlé, luy conviennent pour eſtre perſuadés

que c'eſt à elle que Dieu nous adreſſe pour empêcher que nous ſoyons chancelans dans la foy par les éclairciſſemens que nous y recevons ſur ces matieres ; que c'eſt dans ſon ſein, comme parle ſaint Irenée que *ce qui nous a eſté laiſſé par les Apôtres s'eſt toûjours conſervé inviolable* ; que c'eſt enfin à elle que nous devons nous attacher avec d'autant plus de fermeté qu'il nous paroiſt en veuë des difficultés de nos myſteres, du peu de lumiere de nos eſprits, des preocupations qui nous ſont ordinaires, & de la nature & des conditions meſmes de la foy, que nous ſommes toûjours plus ſçavans en ces matieres, quand nous ſçavons moins par nos propres lumieres, & que nous ne ſommes ſçavans que par les lumieres des plus grands hommes de la Religion reünies dans les deciſions de l'Egliſe ; qu'enfin noſtre conduite eſt plus ſeure quand elle eſt la même que celle de tous les ſiecles Catholiques par noſtre ſoumiſſion & par noſtre attachement à l'Egliſe qui eſt *la colomne & l'appuy de la verité*. C'eſt ainſi que Luther & Calvin & les autres Heretiques devoient ſe conduire & ne ſe pas laiſſer ébloüir par leurs propres lumieres ; c'eſt cette regle que doi-

ut non ſimus parvuli fluctuantes. *Eph.* 4.

Iren. lib. 3. *cap.* 3.

Col̃una & firmamentũ veritatis.

vent reprendre ceux qui les ont ſuivis, & preferer ces ſeuretez à leur foy & à leur exemple.

Prions Dieu qu'il développe la verité de l'erreur comme au commencement, il diviſa la lumiere des tenebres, & comme il fit le monde en ſix jours, il le rende par ſa grace en ſix journées Chreſtien. Nous pouvons bien convaincre l'eſprit, mais c'eſt à Dieu à convertir le cœur : nous pouvons bien crier à la Brebis qui eſt errante à la diſcretion des Loups ſur les côteaux & dans les valons, & luy faire meſme entendre ſon égarement, mais c'eſt à JESUS-CHRIST à l'en retirer & à luy faire reprendre le chemin du Ciel; c'eſt à ce Paſteur charitable à la porter ſur ſes épaules & à la ramener au bercail de la veritable Egliſe d'où elle eſt ſortie, il ne manque pas de charité ny de volonté à celuy qui en a laiſſé de ſi grands prejugés, & de ſi fortes preuves en faiſant des avances de ſa vie & de ſon ſang; c'eſt à nous que tient ſans doute le retour de noſtre égarement en la foy ou noſtre converſion à l'Egliſe Catholique; Dieu nous previent toûjours de ſes graces & il n'attend qu'un mouvement ſincere du cœur pour nous retirer victorieuſement

ment des abîmes de l'erreur, & pour nous mettre dans un eſtat de ſalut, & ſi mon, cher Lecteur, qui que vous ſoyez, vous eſtes un jour du nombre des reprouvés (dont Dieu veüille vous preſerver comme du dernier de tous les malheurs) pour ne vous eſtre pas trouvé parmy les veritables fideles, accuſez vous en vous meſme, vous en ſerez ſeul la cauſe, & les meſmes raiſons qui vous auroient ſervy pour ſoûtenir au pres de Dieu voſtre conduite en ſuivant celle du dévoyé à la vraye Egliſe par les principes du raiſonnement humain, ſerviront à Dieu meſme pour vous confondre, & pour vous condamner dans ſon Tribunal redoutable, où il peut vous dire, & où il vous reprochera ſans doute, qu'il vous a donné à connoiſtre ſon Egliſe par tant de marques ſenſibles & divines qui ne vous donnoient pas lieu d'en douter. *Iſta enim ijs ſignis confirmata ſunt quæ non niſi a te fieri potuerunt.*

Perditio tua ex te Iſraël. *Oſée 13*

Richard. à ſancto Victore Lib. de Trinit.

FIN.

PRIVILEGE DV ROY

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos Amez & Feaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaire de noſtre Hoſtel, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſts, Juges, leur Lieutenans, à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Noſtre cher & bien amé Maiſtre Pierre d'Imbert, Doyen de l'Egliſe Collegiale & Royale de la Ville de Maruëjolz, Dioceſe de Mande, Nous a fait remontrer qu'il a compoſé un Livre intitulé, *Le Voyage ou la Conduite du Devoyé dans la veritable Egliſe du Dieu vivant par les principes de la lumiere naturelle pour n'en plus ſortir* : qu'il deſireroit faire imprimer, & nous a tres-humblement fait ſupplier de luy accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES deſirant favorablement traiter led. Expoſant nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces preſentes de faire imprimer ledit Livre par tel Imprimeur ou Libraire, en tels volume, marge & caracteres & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de ſix années conſecutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois: iceluy faire vendre, debiter & diſtribuer par tout noſtre Royaume: faiſons deffenſes à tous

Libraires, Imprimeurs & autres de quelle qualité & condition qu'ils ſoient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ſous quel pretexte que ce ſoit, meſme d'impreſſion eſtrangere, ou autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant ou de ſes ayans cauſe, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, trois mil livres d'amende, payable ſans deport par chacun des contrevenans, applicable un tiers à nous, un tiers à l'Hoſtel Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'Expoſant, de tous dépens, dommages & intereſts, à la charge d'en mettre deux exemplaires en noſtre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet des Livres de noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal Chevalier le ſieur le Tellier Chancelier de France, & de faire imprimer ledit Livre en beaux caracteres, & papier conformement à nos Reglemens ſur ce intervenus, à peine de nullité des preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire jouïr, uſer l'Expoſant pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'extrait des preſentes, elles ſoient tenuës pour deuëment ſignifiées, & qu'aux copies d'icelles collationnées par un de nos Amez & Feaux Conſeillers & Secretaires, foy ſoit adjoûtée comme à l'original. Mandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes

tous Exploits & Actes neceſſaires, ſans demander autre permiſſion : CAR TEL EST Noſtre plaiſir. DONNE' à Châville le ſeizieſme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil ſix cens quatre vingt un, & de Noſtre Regne le trente-neuviéme. Par le Roy en ſon Conſeil. Et ſcellé du grand ſceau de cire jaune.

JUNQUIERES.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 29. Decembre 1681. ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil privé du Roy du 27. Février 1665. C. ANGOT Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 24. Janvier 1682.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

De l'Imprimerie d'ANTOINE FOURNOT, Imprimeur ordinaire du Roy, ruë de la Huchette, à la Banniere de France.